

Message n° 62

Publication semestrielle par la Section des anciens fonctionnaires du BIT du Syndicat
BIT - Bureau 4-13
CH 1211 Genève 22
Tél.: +41 (0)22 799.64.23
E-mail:
anciens_message@ilo.org

Comité de rédaction :
François Kientzler
Secrétaire exécutif,
Ivan M.C.S. Elsmark
Françoise Falquet
Marianne Stämpfli

Message N° 62

Biannual publication by the Section of Former ILO Officials of the Staff Union
ILO – Office 4-13
CH 1211 Geneva 22
Tel.: +41 (0)22 799.64.23
E-mail:
anciens_message@ilo.org

Editorial committee :
François Kientzler
Executive Secretary,
Ivan M.C.S. Elsmark
Françoise Falquet
Marianne Stämpfli

Les contributions signées engagent uniquement leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction ou du Bureau. La rédaction se réserve le droit de rédiger les articles reçus.

The responsibility of opinions expressed in signed articles rests solely with the authors, and publication does not constitute an endorsement by the editors or the Bureau of the opinions expressed in them. The editors reserve the right to edit the articles received.

ISSN 1998-3042
15 novembre 2017
Printed in Switzerland

Le mot du Secrétaire exécutif

On ne pourra pas dire que les années s'écoulent comme un long fleuve tranquille. Cela a peut-être été le cas il y quelques décennies quand l'avenir du monde semblait plus rose qu'aujourd'hui. Les Organisations internationales sont aussi confrontées à de nombreuses contraintes et pressions venant de leurs mandants et du monde politique. On parle efficacité, efficience, réduction des coûts, amélioration des performances et résultats. Il en est de même au BIT.

Une de nos préoccupations constantes est le fonctionnement et le maintien de notre Caisse d'assurance maladie (CAPS). A chaque réunion bimensuelle de notre Bureau ce sujet est à l'ordre du jour. Les craintes sont nombreuses avec des risques d'externalisation du traitement des prestations ou encore le transfert des retraités sur les régimes nationaux de protection sociale. Mais nous savons, hélas, que de nombreux pays n'en ont pas. Nous nous attachons à l'amélioration de la gouvernance et au management de notre Caisse; probablement que quand vous lirez cet Edito vous aurez eu connaissance par le Bulletin de la CAPS des améliorations en cours.

La Caisse commune des pensions des Nations-Unies (CCPPNU) traverse de même des turbulences, non seulement pour des raisons financières ou d'efficience mais davantage pour des problèmes internes qui ne créent pas un climat de travail serein. La Caisse a introduit un nouveau système informatique intégré et les nouveaux pensionnés ont dû parfois attendre des mois avant un premier paiement. Mais il faut mentionner que les paiements des retraités n'ont pas été affectés.

Le Bureau des anciens a poursuivi son action de rapprochement et de communication avec les retraités. Le site web de la Section (<http://www.anciens-bit-ilo.org>) est régulièrement mis à jour et nous mettons à votre disposition des informations qui vous concernent directement mais aussi sur le BIT et ses employés avec leurs préoccupations et intérêts qui souvent rejoignent celles des retraités. Nous investissons beaucoup de temps pour que le site reste vivant et actualisé. Mais nous n'oublions pas pour autant votre publication préférée *Message* qui elle aussi demande du travail et des efforts. Merci à ceux et celles qui y contribuent; nous faisons en permanence appel à des bénévoles pour aider dans les traductions ou la relecture ou pour rédiger des articles et de la documentation.

Le Bureau des anciens a rencontré au printemps le Directeur général, M. Guy Ryder. Nous en faisons état dans ce numéro et sur notre site WEB. Je mentionne cette rencontre car elle est un signe de reconnaissance de la place des retraités au sein de l'Organisation et nous en remercions la Direction. Les deux réceptions annuelles à l'invitation du DG sont aussi un signe manifeste de l'intérêt porté à ceux et celles qui ont fait l'histoire du BIT. C'est pourquoi le Centenaire de l'OIT en 2019 devra être une année où les retraités seront présents. Nous avons quelques projets déjà évoqués lors de la rencontre avec le DG mais à présent nous devons entrer dans une approche plus pragmatique avec la Direction.

Message

Le Bureau des anciens intervient au Séminaire annuel de préparation à la retraite et nous en profitons pour avoir, à cette occasion, des contacts personnalisés. Nous travaillons avec les associations de retraités des autres Organisations internationales de Genève, notamment avec celles de l'OMS, l'ONU et l'UIT. Nous préparons actuellement un séminaire commun sur le thème du vieillissement, « Comment prendre soin de soi », pour que celui-ci se passe dans les meilleures conditions (date provisoire le jeudi 19 avril 2018 au BIT). Cette demi-journée s'adresse aux résidents de Genève et de sa région mais vous aurez tous connaissance des résultats des travaux.

La Section a renouvelé son Bureau pour 2018-19. Nous remercions ceux qui ont adhéré à la Section des anciens et qui ont voté; mais il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre même si vous êtes déjà en retraite depuis de nombreuses années. Plus nous serons nombreux plus nous serons forts pour défendre vos intérêts. Bonne lecture de ce No 62 de Message.

Bonne année 2018 à tous et à toutes.

François Kientzler

Nouvelles de la Section

Activités de la Section en 2017

Au début de l'année 2016 le Bureau a été complété par trois nouveaux membres, femmes, à savoir Kitty Hooton, Elizabeth Sommaro et Cherry Thompson-Senior. Grâce à cet apport les activités du Bureau ont connu une nouvelle dynamique. Mais le Bureau a regretté le départ pour des raisons de santé de Robert Falaize, membre fondateur de la Section et maintenant membre d'honneur, très actif en son sein depuis son origine il y a une trentaine d'années. Le Bureau a aussi déploré le décès de Clément Roche qui suivait plus particulièrement les questions de fiscalité.

Le Bureau de la Section des Anciens s'est réuni régulièrement, à savoir 2 fois par mois avec des ordres du jour consacrés à l'actualité liée à la Caisse maladie (CAPS) et à la Caisse des pensions du Système commun notamment. Parmi les questions qui ont retenu l'attention il faut citer le devenir de la Caisse maladie et les discussions récurrentes au CA du BIT, ainsi qu'à l'AG de l'ONU, de la protection maladie des retraités, sujet abordé sous la dénomination de ASHI (*After Service Health Insurance*). Nous restons très attachés à notre caisse maladie et toutes nos démarches et actions sont menées dans cette optique. Suite au changement d'application informatique à la Caisse des pensions des retards importants de plusieurs mois sont apparus dans les premiers versements; nous sommes intervenus en lien avec nos collègues actifs du Syndicat auprès des instances

responsables de la Caisse des pensions pour que des solutions soient trouvées et mises en oeuvre. Le Bureau des Anciens a apporté son soutien au Comité du syndicat dans son action NoPayCut pour maintenir le salaire des professionnels. Notre action plus quotidienne vise à répondre aux demandes particulières des retraités et de leurs conjoints.

Un des projets qui a pu être mené à terme en 2016 a été l'ouverture d'un site internet propre à la Section des anciens. Ce site (<http://www.anciens-bit-ilo.org>) est opérationnel et tous les retraités du BIT sont encouragés à la visiter. Il a comme objectif d'intensifier les liens entre les anciens fonctionnaires du BIT, de leur communiquer rapidement toute information utile et de leur faciliter l'accès aux sites de la Caisse des pensions, de la CAPS, du Syndicat de l'OIT, etc. On y trouve aussi des informations sur l'activité de la Section et les albums photos de différents événements. Ce site permet à tous nos anciens collègues vivant loin de Genève de rester proches les uns des autres.

Le 30 mars 2017 le Bureau a été reçu par notre Directeur général, M. Guy Ryder. Une telle rencontre n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années. Nous avons eu l'occasion de présenter les activités de la Section, mais surtout d'évoquer notre attachement à la CAPS et à l'amélioration de sa gouvernance et de son management. Le

Message

centenaire de l'OIT en 2019 sera un événement que nous souhaitons marquer et fêter ; nous avons soumis plusieurs idées au DG (voir compte rendu de cette réunion à la page 6). Lors de cette rencontre nos interventions ont plus particulièrement porté sur la situation et les difficultés de nos collègues retraités vivant hors Genève et Europe.

La réunion d'information annuelle (19 octobre 2016) des retraités de la région genevoise (qui a regroupé plus de 150 participants) a porté sur la nouvelle application informatique de la Caisse des pensions et sur le service aux clients « membre self service » permettant aux retraités d'accéder en ligne aux données personnelles. Les questions d'assurance santé et de la CAPS ont été abordées dans une deuxième partie.

La participation au Séminaire annuel de préparation à la retraite est aussi un moment important pour inciter les futurs retraités à rejoindre la Section des anciens. Il faut aussi noter que les retraités ont été très présents et actifs lors de l'Assemblée générale de la CAPS le jeudi 29 septembre 2016.

Suite de la mise du Rapport 2013-2014 sur le site de la CAPS (pas encore imprimé et distribué), le Bureau a adressé une lettre demandant des clarifications. Une lettre officielle est aussi adressée au Directeur général le 31 octobre 2017 pour demander que l'accès à l'Intranet du BIT soit rétabli pour les retraités. Voir lettre sous Questions informatiques.

Le *Message* continue à paraître 2 fois dans l'année grâce au dévouement de son rédacteur Ivan Elsmark et au comité de rédaction. Le Secrétaire exécutif et Abdoulaye Diallo, Secrétaire exécutif adjoint, participent aux réunions du Conseil de l'AAFI-AFICS; de même, la Section des Anciens entretient de bonnes relations avec les autres associations de retraités des Organisations internationales de Genève.

Le Cercle Arts et décoration a été relancé par la Section et a organisé en octobre 2016 une deuxième exposition, suite à celle de 2015, dans la salle des Colonnades. La troisième qui s'est tenue début octobre 2017 a permis à plus d'une vingtaine d'artistes d'exposer leurs tableaux, sculptures, peintures et bijoux artisanaux. Un grand nombre de personnes sont venues admirer les travaux artistiques de leurs collègues.

Le Bureau de la Section des Anciens se félicite de sa coopération avec le Comité du Syndicat, remercie sa Présidente et se réjouit de la proximité qu'il peut entretenir avec lui et son Secrétariat facilitant ainsi les contacts et discussions sur de nombreux dossiers communs.

Pour conclure il faut aussi mentionner les réceptions annuelles des retraités en mai et en décembre à l'invitation de la Direction du BIT qui sont une occasion privilégiée de se rencontrer entre anciens du BIT. La participation à cet événement du Directeur général y est très appréciée.

Message de condoléance

Le Bureau de la Section avec les rédacteurs expriment toute ses condoléances et sa solidarité envers les nombreuses victimes décédées ou blessées et leurs familles et à tous ceux qui ont souffert des attaques terroristes et des catastrophes naturelles partout dans le monde ces derniers temps.

Election au Bureau

Conformément aux Statuts de la Section, un nouveau Bureau doit être élu pour la période 2018-2019.

Le calendrier de l'élection a été communiqué aux membres et les bulletins de vote envoyés à tous les électeurs le 26 octobre 2017.

La date limite de réception des bulletins de vote est fixée au 8 décembre 2017 et la proclamation des résultats aura lieu le 18 décembre 2017.

Le nouveau Bureau entrera en fonction le 1^{er} janvier 2018 et répartira les responsabilités entre ses membres.

Message

Comptes 2016 de la Section des anciens fonctionnaires

On trouvera ci-dessous le bilan au 31 décembre 2016 et les résultats de l'exercice 2016, ainsi que les chiffres comparatifs pour 2015, dûment vérifiés par M. Daniel Rojas Garcia que nous tenons à remercier pour cette tâche qu'il assume à titre bénévole.

Bilan au 31 décembre 2016 - en francs suisses

| Actif | 2016 | 2015 | Passif | 2016 | 2015 |
|--------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Banque | 10'315.75 | 8'542.80 | Réserves | 118'307.55 | 118'192.35 |
| M.E.C. | 112'410.25 | 115'651.25 | Fonds solidarité | 5'000.00 | 5'000.00 |
| Cpte postal | 2'033.85 | 1'009.75 | Réception BIT (en dépôt) | 1'452.30 | 2'011.45 |
| TOTAL | 124'759.85 | 125'203.80 | | 124'759.85 | 125'203.80 |
| | ===== | ===== | | ===== | ===== |

Résultats de l'exercice 2016 - en francs suisses

| Dépenses | 2016 | 2015 | Recettes | 2016 | 2015 |
|--------------------------|------------------|------------------|---------------------------|------------------|------------------|
| Collaboration ext. | 7'207.70 | 8'193.85 | Cotisations | 6'895.95 | 4'850.00 |
| Réunions membres | 845.00 | 750.00 | Intérêts | 1'759.00 | 1'513.00* |
| Site web USB | 626.30 | 0.00 | Réceptions BIT (en dépôt) | 1'452.30 | 2'011.45* |
| Frais bancaires | 410.20 | 176.55 | Retraits MEC | 5'000.00 | 5'000.00 |
| Hospitalité | 0.00 | 405.00 | Cercle d'Arts | 45.00 | 0.00 |
| Réception BIT (en dépôt) | 1'507.00 | 1'220.55 | | | |
| Excédent recettes | 4'556.05 | 2'628.50 | | | |
| TOTAL | 15'152.25 | 13'374.45 | | 15'152.25 | 13'374.45 |
| | ===== | ===== | | ===== | ===== |

* Chiffres intervertis par erreur dans les comptes publiés pour 2015. Pas de changement dans le montant total.

La réception de mai 2017



La réception des retraités à l'invitation de notre Directeur général, M. Guy Ryder, s'est tenue en soirée du jeudi 18 mai 2017 dans les salons du restaurant. Plus de 170 retraités de Genève et de sa région avaient répondu à l'invitation, de nombreux s'étant aussi excusés pour des raisons de santé ou de déplacement en cette période de printemps.

En l'absence du Directeur général en mission, Greg Vines, Directeur général adjoint, a salué les participants. Dans ses mots de bienvenue il a évoqué le rôle des personnels, à présent retraités, dans l'Organisation ; à travers les décennies ils auront été des témoins et des acteurs des transformations profondes du monde du travail ; ils auront permis que l'OIT soit toujours attentive aux mutations et aux préoccupations de nos contemporains et nos sociétés. Ces presque cent ans de présence dans le monde du travail et de la protection des personnes nécessitent des adaptations permanentes. L'OIT relève ce défi et reste engagée dans ces transformations. Le Centenaire de l'Organisation aura comme thème central « les formes de travail pour demain ». Dès à présent une majorité de pays se sont engagés dans cette démarche et une première Conférence internationale s'est tenue à Genève début avril 2017 sur ce thème. Pour conclure ses propos M. Greg Vines a remercié les participants pour leur fidélité à l'Organisation. Son discours a été suivi par des applaudissements chaleureux.

Prenant ensuite la parole, François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section, a remercié Greg Vines pour ses mots chaleureux ainsi que tous les participants pour leur fidélité à cet événement. Cela a été pour lui l'occasion d'évoquer les activités et nouveautés de la Section. Il a remercié en particulier les membres du Bureau pour leur disponibilité permettant ainsi le développement des activités, sans oublier tous ceux et celles qui contribuent à la réalisation de *Message*.

A ce propos il a tout particulièrement remercié Ivan Elsmark, qui durant 16 ans a été le rédacteur de *Message*, publiant ainsi 32 numéros. Il se mettra en retrait mais continuera à participer au Comité de rédaction de *Message*. Puis le Secrétaire exécutif a mentionné la rencontre du 30 mars avec le Directeur général, réunion durant laquelle ont été évoquées les activités de la Section, la situation de la CAPS ainsi que le centenaire de l'OIT. Il a de même rappelé que la Section a créé un site web, mentionné dans l'Edito du dernier *Message*, n° 61, qui vient de parvenir aux retraités. Deux autres informations furent communiquées, celle du déménagement du bureau de la Section au 4-13 (4^e étage côté nord) et la recherche pour le secrétariat de la section d'un(e) documentaliste, pour deux heures de disponibilité par semaine (mardi matin de préférence). Dans ses mots de conclusion il a souhaité à tous les participants des échanges cordiaux entre amis et un bel été.

Message

Le Séminaire de préparation à la retraite de 2017

Comme chaque année le Bureau de la Section des anciens était présent au Séminaire de préparation à la retraite des personnels du BIT qui accueille aussi des retraités d'autres organisations telles que ceux de l'UIT. Cette présence s'est manifestée sous deux formes différentes. Deux membres du Bureau, Bert Essenberg et François Kientzler, ont tenu un stand d'accueil à l'entrée de la salle le mardi matin le jour de l'ouverture. Ce fut l'occasion d'avoir un contact personnel avec chacun des 71 inscrits du BIT à ce séminaire, un moment privilégié au cours duquel ont été remis à chacun le dernier numéro de *Message* (No 61) ainsi que le bulletin et le formulaire d'adhésion.

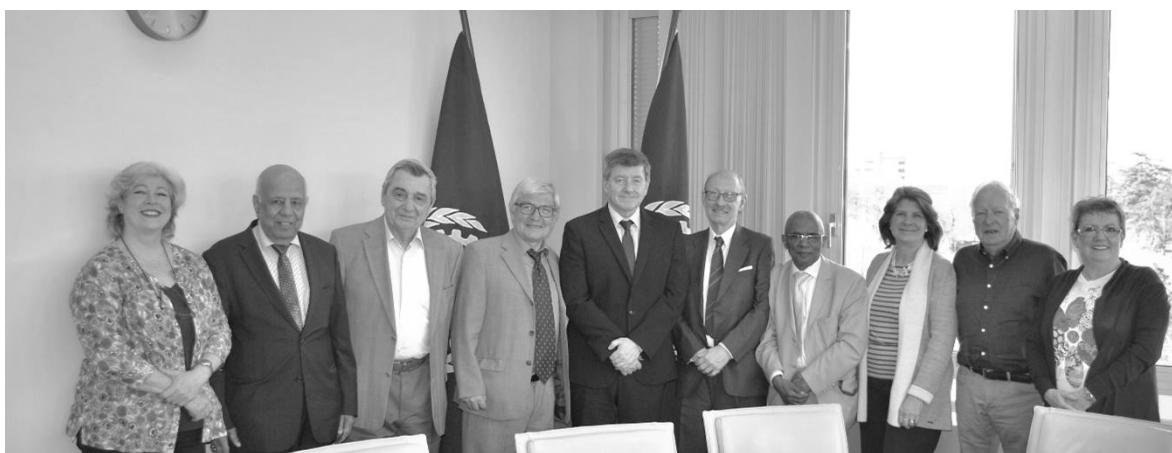
Trois membres du Bureau sont intervenus durant la présentation de la Section et de ses activités. François Kientzler, Secrétaire exécutif a présenté l'organisation de la Section et ses actions durant l'année écoulée, en particulier dans le domaine de la CAPS. La Caisse des pensions a aussi retenu l'attention de la Section (voir autres articles de

Message et site web de la Section). Ivan Elsmark s'est quant à lui attardé sur les changements qui occurrent dans la vie personnelle au moment du départ à la retraite en insistant sur les liens à garder avec les anciens collègues. *Message* en est un moyen. Cherry Thompson-Senior, membre du Bureau et coordinatrice du Groupe de travail du site web de la Section des anciens, en a présenté son contenu en ligne. Un des points essentiels à retenir est que, en complément aux informations régulièrement actualisées qu'il contient, le site permet par ses liens un accès rapide aux sites de la Caisse maladie (CAPS), à ceux de la Caisse des pensions, du BIT, du Syndicat ainsi qu'à tous les numéros de *Message* archivés à la Bibliothèque du BIT. (La présentation Powerpoint est disponible sur le site web de la Section : <http://www.anciens-bit-ilo.org>).

Les membres du Bureau remercient Daniela Menes, Conseillère du personnel, qui chaque année participe à ce Séminaire.

Rencontre du Bureau de la Section avec le Directeur général, M. Guy Ryder

Le Directeur général, M. Guy Ryder, accompagné de M. Mark Levin, Directeur de HRD a reçu les membres du Bureau de la Section dans son Bureau le 30 mars 2017.



Présentation de la Section

En début de rencontre, François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section des anciens du BIT, a remercié M. Guy Ryder, Directeur général, pour son invitation et l'a félicité pour sa réélection pour un deuxième mandat à la tête du Bureau international du Travail (un courrier de félicitations avait déjà été adressé au DG par le

Bureau de la Section en novembre 2016). Puis il a évoqué les invitations aux réceptions bi-annuelles des retraités, en soulignant que celles-ci et sa présence personnelle à ces événements étaient forts appréciées par les participants.

Le Secrétaire exécutif a présenté les membres du Bureau de la Section qui étaient présents au

complet (à la triste exception d'un membre décédé en 2016, Clément Roche) : à savoir, lui-même François Kientzler, Secrétaire exécutif ; Ivan Elsmark, Secrétaire exécutif adjoint et rédacteur du *Message* ; Abdoulaye Diallo, Secrétaire exécutif adjoint ; Venkataraman Narasimhan, trésorier ; Bert Essenberg, trésorier adjoint ; Kitty Hooton, Liz Sommaro, Cherry Thompson-Senior et Jean-François Santarelli.

Dans un court exposé le Secrétaire exécutif a rappelé les objectifs et les activités de la Section des anciens du BIT. Celle-ci a été créée en 1982 et avait compté parmi ses membres notre ancien Directeur général, Francis Blanchard. La Section s'adresse à tous les retraités dans une approche personnelle pour répondre à des difficultés et questions particulières mais aussi plus globalement à la communauté des retraités du BIT par des actions et événements plus collectifs. Ainsi sa présence lors du séminaire de préparation à la retraite est-elle précieuse car le départ du monde du travail est souvent vécu avec angoisse, tant les impacts sont parfois profonds notamment sur la vie familiale et personnelle. Les futurs retraités peuvent ainsi obtenir des conseils individualisés.

Mais l'essentiel des activités de la Section s'adresse aux retraités. Les questions de protection de la santé et d'assurance maladie, de pension, de fiscalité sont au cœur des attentions de la Section. Une coordination est établie avec le Comité du Syndicat mais aussi d'autres associations de retraités telles que celles de l'ONU et de l'OMS. Les membres du Bureau de la Section répondent aux demandes et cas personnels selon leurs compétences et des réunions annuelles d'information sont organisées à Genève sur ces diverses questions.

Ivan Elsmark a présenté *Message*, la publication de la Section qui est le lien très fort avec les retraités du BIT répartis à travers le monde. Son contenu comprend diverses sections qui vont d'articles de fond sur les questions évoquées ci-dessus jusqu'à des articles plus historiques rédigés par d'anciens fonctionnaires ainsi que des conseils pratiques concernant la prévention et la vie quotidienne.

Enfin le Secrétaire exécutif a évoqué le nouveau site web de la Section (<http://anciens-bitilo.org/fr/accueil/>) qui se veut un autre moyen de communication avec les retraités. Le site comprend des informations pertinentes sur les activités de la Section et les dossiers d'actualité

(protection sociale et pension notamment) et présente des albums photos des événements tels que les réceptions et réunions d'information. Il permet aussi l'accès à de nombreux sites utiles aux retraités grâce aux liens directs qui ont été établis, avec les sites de la CAPS et de la Caisse des pensions par exemple. Mais on peut aussi y trouver une copie électronique en PDF de tous les *Messages* publiés à ce jour.



Suite à la présentation des objectifs et des activités de la Section, M. Guy Ryder a pris la parole. Concernant la participation aux réceptions il a noté que cela exprime bien l'intérêt porté par les retraités au devenir et à l'action du BIT dans un contexte de transformation profonde de nos économies et sociétés. Mais cela montre aussi la loyauté des retraités envers l'Organisation et leur attachement à elle, et il s'en est félicité. De surcroît, cela est toujours un plaisir pour lui d'échanger un verre avec d'anciens collègues.

Il a fait quelques observations sur les activités de la Section notant notre rôle et présence au moment des départs à la retraite ainsi que notre action constante auprès des retraités. Il a apprécié notre publication *Message* relevant particulièrement dans le dernier numéro (Nº 61, mars 2017) que venait de lui remettre le rédacteur, Ivan Elsmark, l'article sur la relation de l'Allemagne avec le BIT durant le 20^e siècle, siècle qui aura connu des périodes très sombres.

La Caisse maladie (CAPS)

Le point le plus crucial de cette rencontre devait être celui de l'évocation de la situation de la Caisse de la santé (CAPS). Le Secrétaire exécutif a rappelé l'attachement des retraités à la Caisse et relevé que la protection sociale était une conquête importante des travailleurs et populations. Il a évoqué le fait que les régimes de protection et d'assurance maladie étaient devenus l'objet de convoitise d'opérateurs qui y voient des parts de marché

Message

financier comme le sont déjà de nombreux régimes de retraite (fonds de pension). Mais le BIT se doit de défendre l'assurance et la solidarité dans la protection sociale pour couvrir les populations dans leur totalité. Bien qu'il y ait eu des difficultés dans les années récentes à la CAPS quant à la fourniture de services et à la gouvernance, des améliorations ont été apportées. Des doutes s'étaient installés chez de nombreux assurés. Il s'est félicité de l'intégration récente de prestations préventives dans la politique de la CAPS, détection de cancers et vaccins notamment, et a rappelé les difficultés à maîtriser les dépenses liées aux coûts hospitaliers à Genève, mais il a souligné l'importance de la transparence et la publication des rapports plus régulière.

Après l'exposé sur les inquiétudes et aussi les espoirs des retraités sur le devenir de la CAPS, le Directeur général a exprimé son sentiment souvent proche de celui que venait d'afficher le Secrétaire exécutif de la Section. Une bonne couverture et une Caisse d'assurance maladie saine sont essentielles. Le régime de la protection de la santé du personnel du BIT ne peut échapper à ces principes. Toutefois des contraintes fortes existent, dit-il, telle que la responsabilité qui est la sienne d'une bonne gestion financière de la Caisse et la garantie d'un bon niveau d'efficacité et d'efficacité. Même s'il n'y aura pas de croissance du Budget du BIT pour le prochain biennium (2018-19), le DG va proposer au CA une augmentation des ressources pour renforcer le secrétariat de la CAPS. L'efficacité et l'efficacité de la CAPS doivent être améliorées étant de sa responsabilité que la gestion soit transparente et sans dérapage ni fraude. Il reste de même très attentif, comme l'avait aussi souligné le Secrétaire exécutif de la Section des anciens, aux améliorations dans le contrôle des coûts, notamment des frais hospitaliers, très élevés à Genève, et qui nécessitent plus de transparence. Pour Jean-François Santarelli, présentement aussi Président du Comité de gestion de la CAPS, une démarche commune avec les autres caisses de l'ONU et de l'OMS devrait permettre d'aboutir à des résultats positifs dans ce domaine.

Concernant plus particulièrement les implications de la mise en œuvre de certaines recommandations liées à l'approche ASHI (protection maladie pour les retraités des Organisations), celles-ci auraient pour le DG un impact très élevé sur les finances du BIT. Bien que cette question soit soumise au

CA depuis 2016, le BIT n'est pas en mesure d'y donner suite.

Durant les échanges sur cette question de protection de la santé Abdoulaye Diallo a mentionné les difficultés des collègues retraités dans les régions qui, à l'opposé de ceux demeurant proche du siège à Genève, ont souvent du mal à être entendus par les responsables des Bureaux locaux et régionaux. Des efforts doivent être faits pour l'accueil des retraités et le suivi des dossiers de demande de remboursement de frais médicaux. Evoquant une situation particulière récente, Venkatamaran Narasimhan a soulevé la question de la mission de la Conseillère du personnel (assistante sociale) auprès des retraités. En effet il n'est pas clairement établi si elle est ou non en mesure de conseiller les retraités qui viendraient solliciter son aide, sachant toutefois que ses possibilités d'intervention se limitent souvent à des conseils d'orientation vers les services adéquats. Enfin, en relation avec la transparence de la CAPS, Liz Sommaro a rappelé que des incompréhensions pourraient être évitées si les rapports annuels sur l'état des comptes de la CAPS étaient publiés dans les délais requis (aucun rapport publié depuis celui de 2012). Le DG a pris note de ces situations.'

Le Centenaire de l'OIT en 2019

Le troisième point proposé pour cette rencontre avec le Directeur général était celui des Célébrations du Centenaire de l'OIT. En début de séquence le Secrétaire exécutif a remis au DG, au nom du Bureau des anciens, un exemplaire de la médaille qui avait été produite et distribuée aux fonctionnaires pour le Cinquantenaire de l'OIT en 1969. Le DG a chaleureusement remercié la Section des anciens pour cette attention, en évoquant une telle possibilité de médaille pour le Centenaire. Puis le Secrétaire exécutif a présenté quatre idées de célébration qui, à ce jour, ont retenu l'intérêt de la Section, ces propositions n'étant pas exclusives : à savoir, (1) la préparation d'un numéro spécial de *Message* sur le Centenaire qui pourrait reprendre des articles déjà édités ou des nouveaux, (2) l'organisation d'une conférence sur le thème du Centenaire du BIT, (3) un déjeuner comme à l'occasion des 90^e et 95^e anniversaires, et (4) une exposition du Cercle Arts et décoration du BIT sur le thème du Centenaire. Le Secrétaire exécutif a proposé que ces événements puissent être organisés en coordination avec ceux du BIT.

Le Directeur général a réagi positivement à ces propositions en mentionnant les programmes, à ce

Message

jour, déjà liés au Centenaire, en particulier l'initiative sur « L'avenir du travail que nous voulons : un dialogue global » qui en est l'élément central. Dès à présent 150 pays sont entrés et engagés dans cette démarche. Une Conférence est prévue les 6 et 7 avril à Genève sur ce thème.

Pour M. Ryder, nous assistons, en effet, à des mutations profondes dans ce que sera le travail dans les années à venir avec le développement de l'internet, des technologies de l'information, de la robotique, etc. et les transformations structurelles que cela entraîne sur l'organisation du travail et la production ainsi que la gouvernance. Quels seront le travail et les emplois de demain ? Voilà le fil conducteur des célébrations du Centenaire.

Une publication sur l'histoire du BIT est aussi en préparation. Cet ouvrage devrait s'adresser à un

public non seulement académique mais aussi plus populaire. Ces célébrations incluront autorités nationales, mandants tripartites et organisations sœurs.

Le DG a accueilli favorablement les propositions de la Section des anciens, souhaitant qu'une coordination se fasse pour que les événements ne se chevauchent pas et que ceux envisagés par la Section puissent se dérouler en harmonie avec ceux prévus par le BIT. La participation de la Section des anciens à une instance de coordination du Centenaire est évoquée.

La rencontre s'est terminée par la photo souvenir du Directeur général avec les membres du Bureau de la Section des anciens.

François Kientzler

Annonce : Réunion d'information pour les retraités du BIT (en avril 2018) sur le thème : « Prendre soin de soi pour bien vieillir »

Une réunion d'information organisée par le Bureau de la Section des anciens se tiendra le jeudi 19 avril 2018 (date provisoire) après-midi au BIT à Genève.

Nous vous proposons de noter, dès à présent, cette date dans votre agenda. Des informations complémentaires vous seront transmises ultérieurement sur la salle de réunion ainsi que sur le programme proposé.

Cadre et portée de la réunion (Séminaire)

Les pathologies liées à l'âge conduisent quasi inévitablement à des handicaps plus ou moins invalidants pouvant conduire à la dépendance. La personne peut cependant agir de façon à prévenir leur arrivée (prévention primaire) et retarder significativement la perte d'autonomie qui pourrait s'en suivre (prévention secondaire et tertiaire). La prévention commence par la connaissance de ces pathologies et de leur évolution, des moyens d'y faire face, à la fois par des actions personnelles et par le recours à des institutions de proximité.

Le séminaire devrait :

- Donner aux participants une meilleure compréhension d'un nombre limité de pathologies potentiellement invalidantes.
- Les informer des actions qu'ils peuvent prendre eux-mêmes pour les prévenir, en leur donnant des pistes pour y faire face et pour que ces pathologies occasionnent le moins possible de gênes dans leurs activités.
- Engager une réflexion pour inciter nos Caisses maladie à développer des démarches de prise en compte d'actions de prévention, notamment pour les retraités.

Message

Nouveaux membres

Très chaleureux souhaits de bienvenue aux nouveaux membres - dont les noms suivent - qui ont rejoint la Section. Leur soutien est très apprécié et nous espérons servir leurs intérêts - comme ceux de tous les membres - dans l'avenir.

AMADOU Martine Myriam
AUVRE Jane
BETCHOV HEIDRICH Thérèse
BISSIERE ep. WHITING Marie-Brigitte
BUET Michel
CANE Gian-Marco
CHACKO Roy
DE LUCA Loretta
DONALDSON Nancy
GRAZIOSI Antonio
IVLEVA Tatiana

KUNEGEL-TROCHU Myriam
LAFITE Brigitte
LEVINSKY Richard
NALLET Marie-Christine
PURSEY Stephen
SAIDI Susan
SELIGSON David
TRABELSI Mohamed
VACCA José
VANIER Pierre
ZARKA-MARTRES Monique

jusqu'à octobre 2017

Exposition 2017 du Cercle Arts et décoration du BIT

Depuis son renouveau en 2014 et à l'initiative de plusieurs membres de la Section des Anciens, le Cercle Arts et décoration du BIT a organisé sa troisième exposition annuelle du 2 au 13 octobre 2017 dans la Salle des Colonnades au BIT. Sous la Présidence de son Secrétaire exécutif, François Kientzler, il s'était alors doté de statuts conformes à ceux de l'Association Sports et Loisirs du BIT. La coopération avec Mme Johanna De Vries, nouvelle Présidente de Sports et Loisirs, est des meilleures et un projet est en cours pour mettre en place une exposition permanente dans les Salons du personnel au R1. De nouveaux membres ont rejoint le Cercle ; cette troisième exposition a affiché complet sur l'espace disponible. Tous nos remerciements vont aux services et à la Direction du BIT qui permet que cet événement puisse se tenir. Nous souhaitons remercier en particulier le Service DCOMM pour son aide et conseils dans la mise en place de l'exposition.

La Salle des Colonnades du BIT est un endroit idéal pour une telle exposition grâce à sa structure et sa luminosité mais aussi c'est un lieu de passage qu'aucun fonctionnaire ou visiteur ne peut éviter. Les commentaires reçus ont beaucoup porté sur la qualité des œuvres et les progrès réalisés par certains artistes exposant depuis 2 ou 3 ans. La

Salle des Colonnades a aussi été égayée par des ensembles floraux. (Visiter l'album photo sur le site web : <http://www.anciens-bit-ilo.org>).

La cérémonie du Vernissage de l'exposition s'est tenue le mardi 4 octobre à 17h. et a réuni plus d'une centaine de participants, artistes et amis. Dans son mot de bienvenue le Président a salué les artistes et amis invités, remercié les services du BIT, rappelé l'histoire récente du Cercle. Il a évoqué la diversité des techniques de peinture utilisée, ainsi que la variété des tableaux allant de tableaux représentatifs à des peintures plus abstraites en passant par la peinture sur soie. La sculpture a été présente grâce aux œuvres exposées par trois artistes et très appréciée. La présentation de bijoux artisanaux connaît de même chaque année un grand succès. L'exposition de 2018 pourrait avoir comme thème le Centenaire de l'OIT qui se fêtera en 2019.

Finalement, le Président a invité les participants au Verre de l'amitié. Chacun s'est félicité de l'organisation quasi parfaite de cet événement avec une mention particulière à celles et ceux qui ont préparé le Verre de l'amitié qui s'est tenu dans l'Espace Gobelins, un lieu très agréable pour les échanges entre amis ; il facilite les contacts en

permettant de nouvelles rencontres. Nous avons ainsi pu saluer des invités d'une association similaire à la nôtre de la région d'Annecy. Forts de ce succès le Cercle Arts et décoration va continuer à développer ses activités et reste ouvert à toute

nouvelle adhésion d'actifs ou de retraités ayant des liens avec le BIT ou toute autre Organisation internationale. Le Comité du Cercle étudie les demandes d'adhésion dont l'activité artistique doit être essentiellement de loisirs.



Pensions

CCPPNU : Situation de la Caisse 2017

Sergio B. Arriazu, Administrateur de la Caisse, CCPPNU

L'année écoulée a été l'année des transformations la plus importante de l'histoire de la Caisse des Pensions. En 2016, la Caisse a réussi la mise en œuvre de son nouveau système informatique et adopté un nouveau modèle opérationnel cible. La mise en œuvre de cette plate-forme opérationnelle moderne et agile a permis à la Caisse de prendre en charge l'augmentation significative du nombre de cessations de service émanant principalement des forces de maintien de la paix, et de lancer également une série d'initiatives en matière de service clients.

En 2017, la Caisse des pensions s'est concentrée sur le renforcement de ses services clients, à New York, à Genève et dans d'autres bureaux de l'ONU. La Caisse a vu l'émergence d'un certain nombre de développements positifs depuis le début de l'année. D'abord et avant tout la Caisse est en mesure de traiter 80 % de tous les dossiers qu'elle reçoit (avec une documentation précise et complète) dans les 20 jours ouvrables, et s'attend à voir ce pourcentage augmenter régulièrement pour

arriver bientôt à 100 % des dossiers, en tirant parti du développement des capacités supplémentaires résultant des nouvelles forces opérationnelles.

La Caisse des pensions travaille au renforcement et à la consolidation de son unité de service clients à New York, qui permettra de prendre en charge un plus gros volume d'appels téléphoniques et de répondre plus rapidement à l'envoi des courriels. La direction de la Caisse reconnaît la restriction endémique des ressources et des carences correspondantes dans ce domaine. En décembre 2016, le projet du centre d'appel pilote entièrement opérationnel, ouvert de 7h00 à 19h00 (heure de New York) a commencé à répondre à toutes les demandes (au lieu de se limiter aux requêtes spécifiques au service en ligne (MSS) des membres de la Caisse) et a répondu en janvier à près de 571 appels soit 82 % de tous les appels reçus. La Caisse lancera bientôt un site Internet entièrement nouveau, exhaustif et plus facile à utiliser, ainsi qu'une série de vidéos novatrices et conviviales didactiques sur tableau blanc. Ces vidéos seront

Message

ajoutées sur le site Internet et sur la page YouTube de la Caisse au cours de l'année 2017. Cette innovation technologique entre dans le cadre de la stratégie à long terme qui fut présentée au Comité mixte il y a quelques exercices biennaux, et qui a été progressivement affinée et finalement présentée à la considération du Comité mixte de la Caisse des pensions lors de sa soixante-troisième réunion. La Caisse a posé les bases du nouveau modèle de prestation de services afin de confirmer qu'elle communique avec ses membres de façon rapide et sécurisée. Cette vision sera intégrée dans le budget de l'exercice biennal présenté lors de la soixante-quatrième réunion du Comité mixte de l'UNJSP en juillet de cette année.

Dans le cadre de cet effort, la Caisse a établi avec le soutien de l'UNON la présence d'une liaison de la CCPPNU dans la région de l'Afrique de l'Est qui a pour objectif de renforcer les capacités, de présenter des séminaires de préparation à la retraite et pendant la retraite, et d'aider à l'amélioration de la ponctualité, de l'exhaustivité et de l'exactitude des documents de cessation de service envoyés à la Caisse, en améliorant ainsi l'expérience globale des clients, des participants, des retraités et des bénéficiaires de la Caisse. Afin d'étendre ses activités de sensibilisation, la Caisse a déployé des missions de formation, de développement des capacités et des services clients en Afghanistan et au Liban.

La Caisse a mis en œuvre le nouveau service en ligne (MSS) des membres de la Caisse (soit plus de 66 000 utilisateurs aujourd'hui) qui permettra à ces derniers de surveiller les étapes de leur cessation de service dès le moment où eux-mêmes ou leur employeur fournissent la documentation nécessaire, et de vérifier si ces documents sont complets et exacts. La Caisse continuera de fournir toutes les informations disponibles dans un bulletin périodique, sur son site Internet et au cours de séminaires et de réunions ouvertes avec les différents acteurs concernés : bénéficiaires, organisations partenaires et participants à la Caisse.

En mars, après une reprise récente des marchés financiers, le cours du marché des actifs de la Caisse a atteint 57 milliards USD. Dans le cadre de l'engagement permanent de la Caisse envers les efforts de sensibilisation mondiaux, le bureau de la CCPPNU de Genève a participé à un séminaire de préparation à la retraite à l'UNOG. Le personnel de la Caisse s'efforce de trouver le temps nécessaire aux initiatives de sensibilisation personnelles, même si cela n'est pas toujours possible en raison d'une charge de travail importante. Il s'agit là de la première d'une série d'initiatives qui seront entreprises pour améliorer la communication et les efforts des services proposés aux clients.

Réunions de Vienne, juillet 2017

Trois réunions qui se sont tenues à Vienne (Autriche) durant le mois de juillet 2017 ont retenu l'attention des retraités du Système commun et aussi celle des personnels actifs.

Réunion de la CFPI (Commission de la fonction publique internationale), Vienne, 10 au 21 juillet 2017

Une réduction des salaires de 7,5% avait été proposée par la CFPI suite à une enquête sur le coût de la vie dont la méthodologie a été largement contestée par les associations et syndicats du personnel ainsi que par certaines directions de Genève. Le Comité du syndicat du BIT a été le leader dans les actions menées ce printemps 2017 à Genève pour faire revenir la CFPI sur sa position. M. Guy Ryder, Directeur général du BIT, est intervenu durant cette réunion au nom de toutes les directions des OI basées à Genève pour

demander à la CFPI de revoir sa position. La CFPI aménage en partie sa décision ultérieure la reportant en 2018, en incluant dans sa problématique une augmentation des salaires des personnels professionnels prévue au printemps 2018, ce qui ne satisfait pas pleinement le personnel. Voici un extrait de la communication faite au personnel du BIT par la direction. « ... La date de mise en œuvre de la décision de la CFPI a été reportée au 1er février 2018, date à laquelle il est prévu qu'une augmentation d'environ 2% des salaires du service public comparateur, à savoir la fonction publique fédérale des États-Unis, devrait entraîner une nouvelle réduction de la diminution du multiplicateur d'ajustement de poste pour Genève. Ces mesures prises ensemble conduiraient à une baisse du salaire net d'environ 2,5 à 3,0% pour le personnel de la catégorie des services organiques et des catégories supérieures à

Genève, plutôt que les 7,5-8,0% précédemment prévus» (extrait d'une communication du BIT au personnel d'août 2017).

Réunion de la FAFICS (Fédération des associations des anciens fonctionnaires internationaux), Vienne, 17 au 20 juillet 2017

Une première réunion organisée par la FAFICS regroupait des représentants des associations de retraités des différents continents ; il s'agissait de la réunion annuelle qui portait sur les activités et les revendications spécifiques des retraités. La Section des anciens du BIT y est représentée par l'AAFI-AFICS de Genève à laquelle nous participons activement aux activités du Conseil. Si la réunion annuelle permet de mettre en commun les préoccupations des retraités, elle aura abouti cette année à une prise de conscience de la place qui devrait être celle des retraités dans les Comités de gestion des Caisses maladie et aussi leur représentation dans les Comités de pension internes à chaque OI. Si les retraités sont bien présents dans les Comités de gestion de certaines d'entre elles, telles qu'au BIT ou à l'OMS ; cela n'est pas le cas dans celle à l'ONU où les retraités occupent seulement un siège d'observateur. La FAFICS vient d'entamer une démarche afin que les retraités soient présents de plein droit dans les Comités de gestion des caisses maladie et observateur dans les Comités de pension. Nous nous en réjouissons. Mais ceci est déjà le cas au BIT où la Section des anciens a un représentant au Comité des pensions et où les retraités peuvent être élus au Comité de gestion de la Caisse maladie (CAPS). Les retraités doivent être présents de plein droit dans toutes les instances qui les concernent à savoir Caisses de retraite et Comités des pensions.

Réunion du Comité Mixte de la Caisse des pensions des Nations Unies, Vienne, 24-28 juillet 2017.

Cette réunion était très attendue compte tenu des turbulences qu'a connues la Caisse des pensions ces deux dernières années. Certaines d'entre elles

sont liées à l'introduction d'un nouveau système informatique qui a entraîné des retards allant jusqu'à 6 mois dans le calcul des pensions. Les délais sont actuellement largement réduits. Il est toutefois à noter que le paiement des pensions pour les bénéficiaires en cours n'a pas connu d'incidents. Une nouveauté introduite dans le système informatique est le « Member self-service » mais celui-ci n'est pas encore totalement opérationnel.

D'autres questions ont été en relation avec la gestion des investissements qui se doit, d'après les règles en vigueur, de produire des rendements de 3,5% (voir l'article de Cherry Thompson-Senior dans le Numéro 59-60 de *Message*). Le/la responsable des investissements de la Caisse est directement placé/e sous l'autorité du Secrétaire général de l'ONU. Nous venons d'apprendre que le contrat de la responsable en place se termine fin 2017 et qu'elle sera remplacée. Des moyens humains sont nécessaires pour gérer des sommes importantes. Le personnel des OI du Système commun, membre de la Caisse des pensions, est très soucieux de la qualité des placements.

Enfin des critiques se sont exprimées ces dernières années sur la gouvernance de la Caisse des pensions. La gestion du CEO de la Caisse a été mise en cause par des associations de personnel et il s'en est suivi un climat quelque peu tendu qui a suscité de nombreuses inquiétudes auprès des retraités et de leurs associations. Ainsi le mandat du CEO en cours n'a été reconduit que pour trois ans, au lieu de 5 ans habituellement (voir Conclusions du Comité mixte publiées dans ce Numéro).

N.B. : les informations évoquées dans cet article sont aussi disponibles sur le site web des anciens : <http://www.anciens-bit-ilo.org>

Le Bureau de la Section des anciens

La CFPI : organe technique ou totalitaire ?

Sous ce titre, *UN Special*, la revue officielle des fonctionnaires internationaux, pose, dans son numéro de septembre 2017, la question de l'existence même de la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI). Sous la plume de Prisca Chaoui (ONUG), *UN Special* critique sévèrement la Commission :

Les milliers de fonctionnaires qui ont dit non à la baisse des salaires ont finalement eu gain de cause et le masque que portait la Commission de la fonction publique internationale est tombé.

La session tant attendue de la CFPI s'est tenue à Vienne du 10 au 21 juillet pour discuter de

Message

différents points à son ordre du jour dont la baisse des salaires des fonctionnaires de la catégorie professionnelle à Genève. Cette baisse de plus de 7,5% avait été décidée suite à l'enquête sur le coût de la vie qu'avait menée la Commission au mois de novembre 2016.

La baisse a été décriée par les fonctionnaires et par les Administrations des organisations qui les emploient. Rassemblements, manifestations, assemblées extraordinaires et enfin une pétition signée par plus de 10.000 fonctionnaires et un arrêt de travail ont marqué la campagne menée par les syndicats de fonctionnaires depuis que la nouvelle est tombée comme un couperet.

A Vienne les syndicats du personnel s'attendaient à ce que la Commission reconnaissasse les inconsistances commises dans l'analyse des données statistiques relevées lors de l'enquête. Ces inconsistances avaient été mises en avant par une équipe de trois experts statisticiens qui avaient revu lesdites données. L'examen des données qui, en temps normal, aurait exigé plus de trois semaines de travail, s'est fait en trois jours et a relevé plus de 51 erreurs. Si ces erreurs n'avaient pas été commises, la baisse n'aurait jamais dû dépasser les 2%. Mais à quoi bon admettre les erreurs et les corriger pour un organe qui semble au-dessus de tout ?

En effet, au grand dam de tout le monde, la Commission n'a pas voulu reconnaître les erreurs commises ni répondre aux requêtes des syndicats qui se résumaient en trois points principaux, à savoir : réintroduire la mesure palliative, ou *gap closure* de 5% (supprimée après la révision de la méthodologie en 2015), réexaminer les calculs et la méthodologie qui ont mené à la baisse et, enfin, geler les salaires jusqu'à ce que l'examen soit parachevé. Tout comme un régime totalitaire la

Commission a préféré faire fi de toutes ces demandes et a décidé de son propre chef d'introduire une « marge » de 3% à l'index d'ajustement de poste. Elle a par ailleurs décidé de reporter la mise en œuvre de la baisse jusqu'en février 2018 pour les fonctionnaires déjà employés (au lieu d'août 2018) et de revoir sa méthodologie.

Cette décision, couplée d'une augmentation des salaires de la fonction publique fédérale américaine sur laquelle les salaires de la catégorie professionnelle sont fixés va certes, considérablement réduire la baisse initialement prévue. A première vue cela constitue une victoire pour les fonctionnaires qui se sont mobilisés aux côtés de leurs employeurs pour lutter contre cette baisse.

Toutefois, le caractère arbitraire de la décision est préoccupant à maints égards et démontre que la Commission qui est censée être un organe technique, est au bout du compte un organe capricieux qui prend des décisions sans fondement.

Le temps n'est-il pas venu de se débarrasser de cet organe dans lequel les fonctionnaires n'ont plus confiance ? Je pense que la réponse est oui. Les 120.000 fonctionnaires dont les salaires dépendent la Commission méritent mieux que cela. Ils méritent respect et reconnaissance pour leur dévouement au système de l'ONU et la Commission est malheureusement loin d'être l'organe qui pourra les récompenser à leur juste valeur. Il est certain que pour les syndicats du personnel, la campagne n'est pas finie. Emprunter la voie juridique et réviser la méthodologie, tels sont les prochains défis que les fonctionnaires devront relever ensemble.

Source : Prisca Chaoui (ONUG) dans UN Special,
septembre 2017



Caisse-santé.

Quoi de neuf sur les questions CAPS

Rapport sur les activités de la Caisse en 2013 et 2014

Eureka - le rapport sur les opérations de la CAPS pour 2013 et 2014 a enfin été publié dans sa totalité fin septembre 2017. (Pour information, le rapport de l'OMS sur les opérations de leur Assurance maladie du personnel en 2016 - une version détaillée – a été distribuée à leurs membres assurés cet été. Un exemple à suivre.)

Il était certainement temps que nous ayons enfin connaissance de la situation financière de la CAPS et de ce que contient le rapport, car il a fallu si longtemps pour le préparer.

Les bonnes nouvelles sont :

- (1) Les cotisations des membres assurés reçues en 2013 s'élevaient à \$45'429'435 et les prestations versées à \$44'037'015, ce qui s'est traduit par un excédent net des cotisations par rapport aux prestations versées de \$1'392'420. Les cotisations des membres assurés reçues en 2014 s'élevaient à \$46'151'201 et les prestations versées à \$40'861'035, ce qui s'est traduit par un excédent net des cotisations par rapport aux prestations versées de \$5'290'166.
- (2) Le niveau du fonds de garantie n'a jamais été aussi bon. « Le solde du Fonds de garantie s'élevait à \$ 59,5 millions à la fin de l'exercice 2014, contre \$ 58,9 millions à la fin de 2013 (voir annexe I). Le niveau du Fonds de garantie au 31 décembre 2014 est resté bien supérieur au niveau minimal statutaire de \$29,2 millions. »
C'est une excellente nouvelle.
- (3) Le nombre de membres assurés a augmenté et s'établissait à 11'263 en 2014 (personnes à charge volontaire exclues).

Les mauvaises nouvelles pour 2014 concernent principalement l'investissement:

- (1) Gains / (pertes) de change (\$1'093'269)
- (2) Gain / (perte) de réévaluation des actifs (\$6'933'991)
- (3) Frais de gestion \$206'902

Pour un fonds relativement « petit », il me semble que la gestion des investissements est une activité très coûteuse.

Pourquoi la plupart des chiffres et des totaux de l'annexe VI - *Statistiques des prestations 2005-2014 (BIT+UIT)*, ont-ils été modifiés? Dans quel but? Le total pour 2012 dans le Rapport 2012 s'élevait à \$57'313'543 et dans le Rapport 2013-2014 à \$57'704'460, soit une différence de \$360'917 ! Il existe une provision pour PSAP - *prestations restant à payer (A la fin de chaque exercice financier, une provision est établie correspondant aux montants des demandes non encore présentées pour l'exercice financier considéré)* dans l'annexe I du rapport, soit \$14 millions pour 2013 et le même montant de \$14 millions pour 2014. Les «prestations restant à payer» dans une année antérieure ne sont sûrement pas la réponse à ces changements dans les totaux. Alors quelle est la vraie réponse? Il convient de rappeler que « Les services financiers du BIT sont chargés de tenir la comptabilité de la Caisse, de garder les fonds et de prendre des dispositions pour les placer en consultation avec le Comité de gestion. » - Article 3.11 du Règlement de la CAPS et que l'auditeur vérifie les comptes à la fin de l'exercice – voir article 4.14.

Une autre question est POURQUOI l'opinion de l'auditeur externe n'a-t-elle pas été incluse dans le rapport ci-dessus et, bien sûr, pourquoi aucune fraude n'a été relevée en 2013 ou en 2014?

La dernière question importante est: pourquoi l'UIT n'est-elle pas mentionnée dans le rapport? Quelle est la situation actuelle? Quel est le montant impayé à l'UIT, et, qui paiera la note (voir ci-dessous)?

Séparation de l'UIT de la CAPS

L'extrait ci-dessous intéressera les membres assurés de la CAPS.

Extrait des états financiers et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (para. 48)

L'UIT a adressé au BIT une réclamation portant sur une part des avoirs de la Caisse précédemment considérés comme revenant à l'OIT. Le montant visé par la réclamation de l'UIT s'élève à quelque 18,6 millions de dollars, majoré d'un intérêt de 5

Message

pour cent, en comparaison de la part inscrite dans les états financiers consolidés pour un montant de quelque 1,9 million de dollars. En vertu du protocole d'entente conclu entre le BIT et l'UIT le 2 mai 2014, l'UIT a engagé, en janvier 2017, une procédure d'arbitrage en vue de la répartition des actifs du Fonds de garantie de la CAPS. Cette question est en cours d'examen mais, en l'absence d'une quelconque base juridique ou comptable, aucune provision ou information supplémentaire ne figure dans les états financiers consolidés de l'OIT :

Article 2.10 bis - Edition 2017

Accords entre la Caisse et les prestataires de services

Le paragraphe 2 (a) stipule que « *les factures présentées à la Caisse par le prestataire, lorsque l'assuré(e) a attesté par écrit avoir bénéficié des services correspondants, sont payées directement par la Caisse au prestataire;* ». Comme beaucoup de personnes l'ont observé, cette partie de la phrase « *lorsque l'assuré(e) a attesté par écrit avoir bénéficié des services correspondants* » a été ignorée par la CAPS. Pourquoi les directives de l'article 2.10 bis ne sont-elles pas respectées, mais ignorées par la CAPS? Ils ont écrit cet Article, sans consulter les membres assurés, et ils sont maintenant en train d'ignorer son contenu - vraiment mystifiant !

Sanctions en cas de fraude

Dans le Rapport sur les opérations du Fonds pour 2012, le paragraphe 44 stipule: « Le Comité de

gestion a relevé la préoccupation du secrétaire exécutif concernant l'absence, dans les Statuts, de disposition prévoyant l'exclusion de la Caisse en cas de fraude commise par une personne assurée autre qu'un fonctionnaire actif (par exemple un fonctionnaire retraité). « et » Le Comité de gestion a décidé qu'une nouvelle disposition relative aux sanctions en cas de fraude devrait être proposée en vue de son intégration dans les Statuts de la CAPS. Les mesures disciplinaires devraient être progressives et pourraient aller jusqu'à l'exclusion de la Caisse. »

Où en sommes-nous en ce qui concerne cette question importante ? Il faut rappeler qu'un seul cas de fraude a été constaté en 2011 et un en 2012 (en fait les seuls cas de fraude ont été constatés entre 2005 et 2014). Afin d'aborder la question des sanctions en cas de fraude dans le Rapport 2012, ce sujet avait été considéré comme très important voir essentiel. Cinq ans plus tard - toujours pas de nouvelles ; il serait très intéressant d'être au courant des progrès réalisés sur cette question des sanctions à la lumière des événements récents.

Conclusion

Nous devons rester vigilants et continuer à rechercher la transparence dans tous les aspects des questions de la CAPS.

Octobre 2017

Elizabeth Sommaro (membre assuré)

Lettre adressée à CAPS

Le Bureau de la Section a adressé une lettre au Secrétaire exécutif de la Caisse, M. Florian Léger, le 31 octobre 2017 demandant des clarifications. Pour votre information cette lettre est reproduite ci-après.

Cher Monsieur,

Concerne : Rapport sur les activités des opérations du Fonds en 2013 et 2014

La section des anciens fonctionnaires, a pris connaissance du rapport susmentionné qui a été affiché sur le site Web de la CAPS à la fin du mois de septembre 2017 (document malheureusement pas encore imprimé et distribué aux retraités). Aucune explication n'est contenue dans l'introduction de couverture par le Comité de gestion pour expliquer ce retard déraisonnable dans la finalisation de ce court rapport - il est dit dans le dernier paragraphe "2015 est déjà bien avancée au moment de la rédaction de ce rapport ...". Nous déplorons qu'une copie papier n'ait pas encore été distribuée à tous les membres assurés, conformément aux exigences de l'article 4.7 (i) du Règlement de la CAPS, même si cette question a été soulevée lors d'une réunion avec le Directeur général et le Directeur du DRH, fin mars 2017, i.e. il y a plus de 6 mois. Une copie de l'édition 2017 du Règlement et du Règlement administratif de la Caisse d'assurance maladie du personnel n'a pas été distribuée aux assurés non plus.

Le Bureau aimerait recevoir des explications et des réponses aux questions suivantes, en commençant par les plus sérieuses :

Message

a) Annexe VI - Statistiques des avantages 2005-2014 (OIT / UIT)

Pourquoi la plupart des chiffres, datant de 2005, ont-ils été modifiés? Dans quel but? Aucune explication n'est donnée. C'est très pénible car les membres n'auront plus confiance dans les chiffres fournis par la SHIF. En effet, les chiffres / totaux déjà audités par les commissaires aux comptes, article 4.14, ont été modifiés plusieurs années plus tard. C'est inacceptable. Cela va à l'encontre de toutes les règles et réglementations du Fonds, et d'ailleurs contre toutes les normes comptables dans le monde entier.

b) Pourquoi le rapport (conclusions) des auditeurs externes n'est-il pas entièrement annexé à ce rapport? Pourquoi les mots « ... que l'estimation relative aux réclamations encourues mais non reçues comme estimées correctement ... » ont-elles été supprimées de leur mandat? La seule mention dans le rapport est que «leurs conclusions ont été présentées par les auditeurs externes au Comité de gestion de la CAPS» conformément à l'article 4.14 du Règlement. Il n'y a même pas de lien où nous, membres assurés, pouvons regarder ce rapport.

Comme vous devez le savoir, la Section des anciens fonctionnaires est responsable envers ses membres et fait tout son possible pour obtenir les informations qui sont d'un intérêt et d'une importance vitale pour eux.

Nos lettres précédentes sont malheureusement restées sans réponse, par exemple celles du 12 avril et du 21 juin de l'année dernière.

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir répondre à cette dernière dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, cher Monsieur, nos salutations les meilleures.

Nouvelles du BIT

Message du Directeur général du 1^{er} août 2017

Il y a eu la Conférence internationale du Travail, dont l'ordre du jour comportait des questions absolument essentielles et d'actualité. Cette session a rassemblé 4'941 participants inscrits – des délégués gouvernementaux, travailleurs et employeurs ainsi que des observateurs, tous réunis à Genève en cette occasion.



Au terme d'après débats menés sur deux ans, la Conférence a adopté la recommandation (no 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience. Cet instrument fournit des orientations concernant les mesures à prendre pour venir en aide à des millions de personnes touchées par des crises ou des catastrophes, et notamment aux personnes déplacées. L'OIT a ainsi démontré qu'elle avait la capacité d'agir en faveur, et aux côtés, des plus démunis et qu'elle pouvait mettre ses normes à jour lorsque les circonstances l'exigeaient.

Les conclusions de la discussion générale sur les migrations nous aideront à maintenir le cap tout au long de notre action: il s'agit en effet d'orienter et de piloter l'établissement de systèmes de gouvernance conçus pour aborder les véritables enjeux des politiques migratoires et pour faciliter la concrétisation des avantages que les migrations peuvent apporter à toutes les parties prenantes, dans le respect des valeurs et des normes de l'OIT

Message

et malgré des différences d'approche quant aux aspects pratiques. En outre, elles contribueront grandement au Pacte mondial sur les migrations que les Nations Unies doivent adopter l'année prochaine.

Dans une large mesure, la discussion récurrente consacrée aux principes et droits fondamentaux au travail s'est appuyée sur la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, 1998, et sur la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, 2008. C'est le signe, encourageant, que la promotion des droits de l'homme au travail est indissociable des fondements institutionnels, de la finalité et de l'identité même de l'Organisation, mais cela nous rappelle aussi que la poursuite de l'objectif visé, à savoir le respect universel de ces droits, requiert notre attention constante.

L'adoption à la quasi-unanimité du programme et budget pour 2018-19 revêt pour nous une importance fondamentale. La croissance des ressources restera donc nulle en termes réels et, dans la conjoncture actuelle, il sera essentiel de conserver la confiance des mandants, dont le niveau d'attente et d'exigence est élevé. Nous devons donc impérativement réaffirmer notre engagement envers une seule OIT, en mutualisant les efforts et les ressources pour parvenir aux résultats escomptés. Nous avons déjà bien progressé en ce sens grâce à la réforme, mais il nous faut aller plus loin encore sur la voie d'une amélioration constante. C'est avec cet impératif à l'esprit que je prie instamment les directeurs, à l'échelle de toute l'Organisation, de porter un regard critique sur nos méthodes de travail afin que les mesures prises pour obtenir les résultats attendus se renforcent mutuellement, en tenant compte de considérations d'ordre mondial, régional et national.

Les 295 orateurs qui sont intervenus lors du débat en plénière consacré à mon rapport sur l'initiative verte ont accueilli avec satisfaction les travaux menés par l'OIT sur la question du changement climatique et, plus particulièrement, sur celle de la transition juste vers la durabilité environnementale. Cela a été redit à maintes reprises au cours des nombreuses réunions bilatérales tenues avec les mandants, ce qui confirme la raison d'être de l'initiative verte et de l'ajout, dans le programme et budget pour 2018-19, d'un élément transversal déterminant pour

l'élaboration des politiques portant sur une transition juste.

Le Sommet sur le monde du travail, dont le thème était les femmes au travail, a mis sur le devant de la scène trois femmes présidences (de Malte, de Maurice et du Népal), un temps fort qui restera dans les annales de la Conférence.

Parallèlement, nous avançons dans nos travaux préparatoires en vue de l'établissement de la Commission mondiale de haut niveau sur l'avenir du travail – deuxième phase de l'initiative sur l'avenir du travail. La synthèse des dialogues nationaux est quasiment prête, et à cet égard je tiens à remercier Nicolas Niemtchinow et tous les collègues concernés au siège et dans les régions. L'élaboration du rapport initial qui sera présenté à la commission est en bonne voie, sous la direction de Deborah Greenfield. Merci à Sangheon Lee et à tous les collègues qui y ont contribué. Nous apportons la dernière main à la liste des membres de la commission et nous passerons bientôt à l'étape du lancement. Nous vous tiendrons informés prochainement lorsque nous toucherons au but.

Par ailleurs, j'ai pris les dispositions requises, sur le plan institutionnel, pour les célébrations du centenaire (OIT 2019). La préparation du centenaire, y compris la planification de la session 2019 de la Conférence, sera une vaste entreprise qui sollicitera l'Organisation dans son ensemble, avec des activités programmées tout au long de 2019. L'avenir du travail sera certes au cœur des célébrations, mais celles-ci auront une large portée qui leur permettra de mettre en lumière d'autres initiatives du centenaire, diverses activités abordées dans une perspective historique et, je l'espère, des contributions nationales de premier plan. Un ouvrage sur l'histoire de l'OIT paraîtra en 2019 et je ne doute pas du vif intérêt qu'il suscitera.

J'ai demandé à Greg Vines, Directeur général adjoint pour la gestion et la réforme, de diriger la planification des célébrations du centenaire à l'échelle du Bureau.

Deux équipes spéciales, largement représentatives du Bureau, seront mises sur pied: la première, dirigée par la Directrice générale adjointe pour les politiques, portera sur l'avenir du travail; la seconde, dirigée par Greg Vines, sera chargée du centenaire de l'OIT. Le sous-directeur général pour l'initiative sur l'avenir du travail et l'Unité

FOW contribueront aux travaux de la commission mondiale et à l'initiative sur l'avenir du travail, selon les besoins, en apportant leur concours sur des questions d'organisation et de fond, notamment en ce qui concerne l'articulation de ces travaux avec la préparation du centenaire. En

outre, nous devrons désigner par cooptation des collègues de diverses unités, techniques ou autres, afin qu'ils assurent les services d'appui requis par la commission mondiale, et je compte sur votre soutien le moment venu.

(Extraits)

Guy Ryder

La 106^e Conférence internationale du Travail (Genève, 5 au 16 juin 2017)



Conformément aux principes et statuts de l'OIT, la 106^e session de la Conférence internationale du Travail s'est tenue à Genève du 5 au 16 juin 2017.

Cette session avait à son ordre du jour les questions suivantes :

- Rapports du Président du Conseil d'administration et du Directeur général.
- Propositions de programme et de budget pour 2018-19 et autres questions.
- Informations et rapports sur l'application des conventions et recommandations.
- Les migrations de main d'œuvre (discussion générale).
- L'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience: révision de la recommandation (n° 71) sur l'emploi (transition de la guerre à la paix), 1944 (action normative, deuxième discussion).
- Discussion récurrente sur l'objectif stratégique des principes et droits fondamentaux au travail dans le cadre du suivi de la Déclaration de l'OIT sur la justice

sociale pour une mondialisation équitable, 2008.

- Abrogation des conventions n°s 4, 15, 28, 41, 60 et 67.

La session a été ouverte le 5 juin 2017 ; conformément aux principes du tripartisme de l'Organisation, le Bureau de la Conférence et les membres des commissions techniques ont été élus. Les travaux en commissions et les interventions en plénière se sont déroulés selon le programme défini ; l'élection du Conseil d'administration pour la période 2017-2020 s'est tenue le 12 juin 2017.

La Conférence a adopté le budget du biennium 2018-2019. Les rapports des Commissions ont porté sur l'emploi et le travail décent pour la transition vers la paix, les migrations de main d'œuvre, la recommandation sur l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience, 2017, ainsi que sur l'application des normes internationales du travail.

Message

Un Sommet sur le monde du travail sur le thème « un avenir meilleur pour les femmes au travail» a été organisé le 15 juin dans le cadre d'une table ronde de haut niveau au cours de laquelle les Chefs d'Etat suivants, Mme Marie-Louise Coleiro Preca de Malte, Mme Ameenah Gurib-Fakim de Maurice et Mme Bidhya Devi Bandari du Népal, ont pris la parole en faisant valoir leurs expériences; elles ont exhorté les femmes à jouer pleinement leur rôle dans la société et à assumer leurs responsabilités.

La 330^e session du nouveau Conseil d'administration a eu lieu le 17 juin et a élu comme Président pour la période 2017-2018 le membre travailleur M. Luc Cortebeeck de la Belgique.

En marge des travaux de la Conférence, une forte délégation des participants travailleurs, à laquelle j'ai pris part, a témoigné le 16 juin 2017 de la solidarité des travailleurs du monde entier au personnel des Nations-Unies basé à Genève à l'occasion de la grande mobilisation de protestation des fonctionnaires organisée au Palais des Nations contre la décision de la CFPI (Commission de la fonction publique internationale) de réduire les salaires des professionnels à Genève.

Il y a lieu de se féliciter des travaux et résultats de cette 106^e session de la Conférence, à laquelle 6000 délégués des 187 Etats membres de l'OIT ont pris part.

Abdoulaye Lélouma Diallo

Rapport sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Principaux faits nouveaux

Le tiers sud du bâtiment principal est aujourd'hui rénové et opérationnel; quelque 700 personnes y ont emménagé en avril et mai 2017.

Les nouvelles installations ont suscité des réactions positives parmi les membres du personnel, dont certains ont estimé qu'elles offraient un meilleur environnement de travail. Les problèmes inévitables qui se sont posés au départ ont été traités rapidement, en veillant tout particulièrement à ce que les activités puissent se poursuivre.

La rénovation du tiers médian est en cours; la démolition et le désamiantage sont terminés, la réfection des façades se poursuit, et la remise à niveau des équipements techniques commencera à la fin de septembre 2017. Les travaux déjà entrepris sont dans les temps, et l'achèvement de la rénovation des étages 1 à 11 est toujours prévu pour la fin de 2019.

Prochains travaux

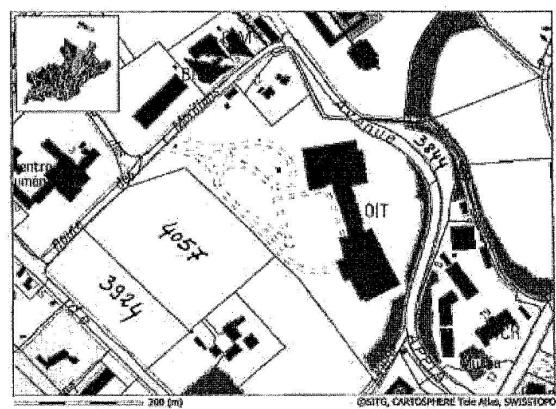
Les travaux de rénovation se poursuivent résolument; ils sont effectués à partir du premier étage, en appliquant à la construction la méthode d'optimisation LEAN et en tenant compte des enseignements retenus dans le cadre de la rénovation du tiers sud. Le premier étage devrait normalement être achevé au début de 2018 et l'emménagement s'effectuer au deuxième trimestre de l'année suivante.

Budget du projet

Le budget total des travaux prévus initialement reste dans les limites du plan financier approuvé par le Conseil d'administration, soit quelque 205 millions de francs suisses (CHF). Comme annoncé lors de la 329^e session du Conseil d'administration (mars 2017), les économies réalisées grâce à l'analyse de valeur seront réaffectées à la provision pour les dépenses imprévues et à la rénovation partielle des étages inférieurs.

Financement et dons envisageables

Le contrat relatif au prêt de 70 millions de francs suisses de la Confédération suisse inclus dans le plan de financement a été signé et il est entré en vigueur le 18 avril 2017. La première mise à disposition est fixée à octobre 2017; les suivantes s'effectueront selon les modalités arrêtées dans le contrat.



Message

Le Bureau poursuit ses discussions avec plusieurs locataires potentiels intéressés par les espaces rénovés qui seront disponibles une fois les travaux terminés, le but étant de dégager des revenus pour le remboursement du prêt.

Le Bureau a contracté les services d'une entreprise de promotion et gestion immobilières spécialisée afin qu'elle étudie et propose des possibilités d'utilisation de la parcelle vacante adjacente au

bâtiment du siège (parcelle 4057), dont l'OIT est pleinement propriétaire. L'entreprise a reçu pour consigne de tenir compte de la possibilité qu'une partie de la parcelle soit utilisée par l'Ecole internationale de Genève.

(voir GB.331/PFA/1)

Nous continuerons d'informer nos lecteurs sur l'avancement du projet

Discours Mme Catherine Comte, Présidente du Syndicat du personnel de l'OIT devant la PFA le 31 octobre 2017

Lors de son intervention, la présidente a rappelé des événements de l'année en cours suite à une proposition de la CFPI de baisser les salaires des professionnels à Genève basée sur une méthodologie très contestable.

Le syndicat reste de même très attentif à l'évolution des statuts des personnels dont les personnels travaillant sur des projets de coopération technique représentent actuellement environ 40% des effectifs.

Mouvements du personnel

Mme Dimitrina Georgieva Dimitrova (Bulgarie) est nommée Directrice adjointe du Département des relations, des réunions et des documents officiels (RELMEETINGS), à compter du 1er octobre 2016. Notification broadcast by email.

M. Donglin Li (Chine) est nommé Directeur du Bureau de pays de l'OIT pour les pays insulaires du Pacifique (BP-Suva), à compter du 1er octobre 2016.

M. Juan Llobera Serra (Espagne) est nommé Directeur du Département des relations, des réunions et des documents officiels (RELMEETINGS), à compter du 15 juillet 2016.

M. Christophe Perrin (France) est nommé Directeur du Département de la coopération multilatérale (MULTILATERALS), à compter du 15 juillet 2016.

M. Stephen Pursey (Royaume-Uni) est nommé Conseiller principal pour les politiques et pour la coordination du G20, Bureau de la Directrice générale adjointe pour les politiques (DDG/P), à compter du 15 juillet 2016.

Mme Maria Luz Vega Ruiz (Espagne) est nommée Coordinatrice de l'initiative sur l'avenir du travail, à compter du 1er août 2016.

M. Claude Akpokavie (Ghana) est nommé Conseiller principal du Directeur général adjoint pour les programmes extérieurs et les partenariats (DDG/FOP), à compter du 1er août 2016.

M. Joni Musabayana (Zimbabwe) est nommé Directeur de l'Equipe d'appui technique de l'OIT au travail décent pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe et bureau de pays de l'OIT pour l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland (ETD/BP-Pretoria), à compter du 15 juillet 2016.

Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon (Nigéria) est nommée Directrice adjointe du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique (BR-Afrique), à compter du 15 juillet 2016.

M. Markus Pilgrim (Allemagne) est nommé Directeur de l'Equipe d'appui technique au travail décent et bureau de pays de l'OIT pour l'Europe centrale et orientale (ETD/BP-Budapest), dès le 1er août 2017.

M. Carlos Arturo Rodriguez Diaz (Colombie) est nommé directeur adjoint du Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BR-Amérique latine et Caraïbes), à compter du 1er août 2017.

Mme Gerardina González-Marroquín (Costa Rica) est nommée directrice du Bureau de pays de l'OIT pour le Mexique et Cuba (BP-Mexico), à compter du 1^{er} août 2017.

Message

M. Maurizio Bussi (Italie) est nommé Directeur adjoint du Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale, à compter du 9 octobre 2017.

M. Tim De Meyer (Belgique) est nommé Conseiller principal du Département des normes internationales du travail (NORMES), à compter du 23 octobre 2017.

Mme Tomi Kohiyama (Japon) est nommée Conseillère juridique adjointe, Bureau du Conseiller juridique et services juridiques (JUR), à compter du 1er juillet 2017.

M. Martin Murphy (Argentine) est nommé Directeur du Département de la communication et de l'information du public (DCOMM), à compter du 1er juillet 2017.

Mme Rie Vejs-Kjeldgaard (Danemark) est nommée Directrice du Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV), à compter du 9 octobre 2017.

Mme Panudda Boonpala (Thaïlande) est nommée Directrice régionale adjointe du Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique (BR-Asie et Pacifique), à compter du 1er janvier 2018.

M. Graeme Buckley (Royaume-Uni) est nommé Directeur de l'Equipe d'appui technique de l'OIT au travail décent pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est et le Pacifique et bureau de pays de l'OIT pour la Thaïlande, le Cambodge et la République démocratique populaire lao (ETD/BP-Bangkok), à compter du 1er novembre 2017.

M. Wellington Chibabe (Zimbabwe) est nommé Directeur du Bureau de pays de l'OIT pour la République-Unie de Tanzanie, le Burundi, le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda (BP-Dar es-Salaam), à compter du 1er janvier 2018.

M. Damian Grimshaw (Royaume-Uni) est nommé Directeur du Département de la recherche (RESEARCH), à compter du 1er février 2018.

M. Moussa Oumarou (Niger) est nommé Directeur général adjoint pour les programmes extérieurs et les partenariats, à compter du 1er janvier 2018.

Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon (Nigéria) est nommée Directrice régionale pour l'Afrique à Abidjan, à compter du 10 novembre 2017.

Histoire

Relations entre la France et l'OIT

Dans une série d'articles sur les relations entre les Etats membres et l'OIT, nous avons publié dans le Message no 61 une contribution de Werner Sengenberger « Le Rôle historique de l'Allemagne à l'OIT ». Nous sommes très heureux de publier dans cette édition un article de notre ancien collègue Jean Mayer « L'OIT durant la Seconde Guerre mondiale et le transfert du Centre de travail au Canada ». L'auteur examine la situation politique pendant la période avant la guerre, les raisons de la survie de l'Organisation par le transfert du Centre de travail, les activités durant les années de guerre et son retour réussi à Genève avec un programme viable et dynamique.

A l'approche du centenaire de l'Organisation, et après la contribution très appréciée de Jean Mayer, les rédacteurs se réjouissent de toute contribution de la part des lecteurs désireux d'aborder les relations entre leur propre pays et l'OIT. Nous comptons sur vos contributions pour garder vivante la mémoire historique et vous remercions à l'avance de votre intérêt.

Ivan M.C.S. Elsmark

L'OIT durant la Seconde Guerre mondiale et le transfert du Centre de travail au Canada

par *Jean Mayer*, ancien fonctionnaire et expert du BIT et membre de l'AFOIT

Avant-propos

Les pages qui suivent constituent le résumé de l'exposé que j'ai présenté à la réunion de l'AFOIT du 14 mars 2016. Cet exposé s'appuie

essentiellement sur la thèse universitaire du professeur Victor-Yves Ghebali : *Organisation internationale et guerre mondiale : le cas de la Société des Nations et de l'Organisation internationale du Travail*

pendant la Seconde Guerre mondiale, publiée par les éditions Bruylant, Bruxelles, 2013, dont 425 pages sur 800, complétées par de très précieuses notes, portent sur l'OIT.

Cette immense fresque historique a eu sa propre histoire, qui fit craindre le pire : la thèse de Ghebali, soutenue à la faculté de Grenoble en 1975, ne fut pas retrouvée à la mort de l'auteur, et ce fut le professeur de droit international public Robert Kolb, son collègue et ami à la faculté de droit de l'université de Genève, qui entreprit, avec de nombreux collaborateurs, de réécrire ce texte à partir des milliers de fragments du manuscrit, en assurant ainsi l'autorité scientifique. Il s'agit là d'un document absolument capital, qui procure au surplus à tous nos collègues un grand sentiment de fierté.

Signalons par ailleurs que le sigle précité AFOIT désigne l'Association Française pour l'OIT, dont le but est de promouvoir les valeurs de l'OIT auprès du public français – délégués à la Conférence, fonctionnaires, professeurs, chercheurs – intéressé par les questions de justice sociale. Il semble que ce soit la deuxième association de ce genre, après le Japon. Fondée en 2001 par Jean-Jacques Oechslin, elle est actuellement présidée par Gilles de Robien. Outre l'échange d'informations et les exposés de ses membres ou de spécialistes extérieurs invités, l'AFOIT organise des voyages d'études à Genève d'étudiants et d'universitaires et décerne annuellement le prix Francis Blanchard, qui couronne une étude originale en langue française de portée internationale, dotée d'une récompense financière substantielle.

1933 : Prise de conscience de la montée des périls

Tout a commencé par la crainte, précédant l'effroi, de la résurgence d'un nouveau conflit mondial. De façon significative, la première étincelle retombant de l'incendie du Reichstag en février 1933 provint du retrait de l'Allemagne de la Société des Nations (SDN), instituée par 43 puissances alliées et associées lors de la signature du Traité de Versailles le 28 juin 1919, qui rendit cet Etat responsable de la violation de la paix. Alors que le tout nouveau Palais des Nations avait abrité des débuts relativement prometteurs, le ciel s'obscurcit soudain, en ce brumeux matin d'octobre 1933.

¹ Hitler accède en janvier 1933 au poste de chancelier et après la mort du Président Hindenburg en 1934, il se déclare chef d'Etat d'Allemagne, « Führer ».

En effet ce fut là qu'une centaine de délégués reçut comme un coup de massue l'invective hurlée par Goebbels, que le nouveau chancelier allemand Hitler¹ allait nommer bientôt ministre du Reich à l'Education du peuple et à la Propagande. Avec une impudence qui glaça l'auditoire, il justifia ainsi la décision de l'Allemagne de se retirer de la SDN en octobre 1933 (retrait juridiquement possible, moyennant un préavis de deux ans et l'absence de tout recours à la guerre, deux conditions manifestement non réunies) : « *Messieurs, charbonnier est maître chez lui. Nous sommes un Etat souverain. Nous faisons ce que nous voulons de nos socialistes, de nos pacifistes, de nos juifs et nous n'avons à subir de contrôle, ni de l'humanité, ni de la Société des Nations* ». Le poète et dramaturge Bertolt Brecht réagit aussitôt par ces vers : « *Deutschland, bleiche Mutter / Allemagne, mère blasarde, Comment tes fils t'ont-ils arrangée / Toi, la risée ou l'épouvante !* ».

Quant à l'OIT, l'Allemagne s'en retira également² mais plus discrètement et sa démarche précédait de peu celles, principalement, de l'Autriche, de l'Italie, du Japon et de l'Espagne, qui toutes ne réintégreront l'Organisation qu'après les hostilités. Ces retraits allaien, des années durant, sévèrement obérer les ressources financières de l'OIT. De fait, l'Allemagne et le Japon ne reprisent le paiement de la contribution qu'en 1951, la Russie qu'en 1954 et l'Espagne qu'en 1956.

La suite des événements confirma immédiatement les pires appréhensions. En novembre 1937 fut signé le « pacte d'acier » unissant l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Les années 1938 et 1939 basculèrent dans le pire, avec les accords de Munich. Hitler envahit la Pologne le 1^{er} septembre 1939 et la France et l'Angleterre entrent en guerre contre l'Allemagne. En 1940, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg ont capitulé et la France se divise en deux zones après avoir été forcée d'accepter un armistice.

Dans la caisse de résonance qu'était devenue Genève, les milieux internationaux, les médias ainsi que l'opinion publique prirent immédiatement conscience de l'imminence d'un conflit majeur menaçant la démocratie. La Suisse même, en dépit de sa neutralité établie depuis le serment du Grütli de 1291, ne risquait-elle pas d'être encerclée ou envahie ?

² Elle signifia son retrait en novembre 1933, effectif en 1935.

Message

Réactions de l'OIT

Face à ces évènements comment réagirent les dirigeants qui se succédèrent alors à la tête de l'OIT et parvinrent ainsi à sauver l'Organisation, son éthique et son personnel ?

Représentons-nous tout d'abord le lieu où furent prises les premières décisions : le BIT n'occupait plus le bâtiment initial (*La Châtelaine, l'Ecole Thudichum*) de l'avenue Appia (aujourd'hui le siège du CICR) où s'était installé Albert Thomas après son élection comme Directeur à la Conférence internationale du Travail de Washington en novembre 1919³ mais, depuis 1926, le bâtiment édifié par un architecte lausannois dans un style néo-classique en bordure de la rive droite du lac, rue de Lausanne. Ce bâtiment, inauguré en 1926, est depuis le transfert en 1974 du BIT dans le nouveau bâtiment au Grand-Saconnex le siège de l'Organisation mondiale du commerce.

Il est également nécessaire de rappeler les deux premières décennies du BIT en évoquant brièvement la vie et l'œuvre de notre premier directeur, Albert Thomas. Né en 1878 à Champigny-sur-Marne, une ville de la grande banlieue parisienne, dans une famille nombreuse dont le père est boulanger, il étanche sa soif d'instruction à la lueur du fournil; il fréquente ensuite le lycée Michelet de Vanves où il obtient le premier prix d'histoire et géographie au concours général ; il est reçu premier à l'Ecole normale supérieure comme à l'agrégation d'histoire tout en obtenant un doctorat en droit, avant de se lancer dans la rédaction d'une histoire du syndicalisme allemand, ainsi que du Second Empire. C'est à cette époque qu'il rencontre Blum et Péguy, respectivement animateurs de *La Revue blanche* et des *Cahiers de la Quinzaine* ainsi qu'Arthur Fontaine, le futur Président du Conseil d'administration du BIT de 1919 à 1931 et chef du groupe gouvernemental de l'OIT.

En second lieu, sa période politique : il devient conseiller municipal, maire, puis député. En cette dernière qualité, il participera en octobre 1919 aux débats portant sur la ratification par la Chambre du Traité de Versailles. Sa ratification fut obtenue par 372 voix contre 72, lui-même s'abstenant, vraisemblablement – Ghebali n'en parle pas – afin de ne pas élargir la fracture ouverte dans son propre parti, la SFIO, entre réformistes et

partisans de Léon Blum, fracture qui se radicalisera en scission fin 1920 au congrès de Tours. Blum, son adversaire déterminé, se réjouira d'ailleurs de voir Thomas s'éloigner à Genève.

Auparavant le président du Conseil René Viviani, satisfait du rapport d'inspection de la défense nationale qu'il lui avait confié, avait créé pour lui en mai 1915 un sous-secrétariat d'Etat à l'artillerie et à l'équipement militaire, élargi un an plus tard, sous les présidences de Briand puis de Ribot, par sa nomination comme ministre de l'Armement et des Fabrications de guerre. Désormais, proclamant haut et fort son slogan « *A la paix par la guerre* », tous ses efforts se concentreront sur la métallurgie, désormais contrôlée par l'Etat, dont la main-d'œuvre fut triplée, de même que la production quotidienne d'obus, qui passa de 36.000 à 100.000. Il veilla toutefois à adoucir de tels efforts par des mesures protectrices comme l'interdiction du travail de nuit pour les femmes (qui représentaient le quart du personnel), la réduction des différences salariales hommes/femmes, l'arbitrage obligatoire dans les revendications salariales, la représentation des ouvriers. Rien d'étonnant donc à ce que le premier Directeur – élu lors de la première Conférence du BIT à Washington en octobre 1919 « *pour son enthousiasme et son dynamisme* » – ait fait figurer de telles préoccupations dans 27 des 33 premières conventions de l'OIT qu'il eut à promouvoir.

Vingt ans plus tard, on devra le sauvetage de l'Organisation à d'autres grands noms, parmi lesquels John G. Winant⁴ (Etats-Unis), ami personnel du Président Roosevelt, qui lui confia la direction du programme de sécurité sociale du New Deal ; il fut élu trois fois gouverneur du Wisconsin, qu'il dota d'une législation sociale ; Harold Butler (Grande-Bretagne), esprit brillant, licencié ès lettres, excellent diplomate et orateur, théoricien de la fonction publique internationale, adjoint puis successeur de Thomas en 1932 ; co-rédacteur de la partie XIII du Traité de Versailles sur le Travail, il a également participé, lors de la 26^e CIT en mai 1944, à la célèbre formulation de la Déclaration de Philadelphie : « *le travail n'est pas une marchandise* », inscrite depuis lors dans la Constitution de l'OIT. Edward J. Phelan (Irlande), licencié en physique, un des auteurs de la Constitution de l'OIT, collaborateur étroit d'Albert Thomas, sous-directeur-adjoint en 1939 et successeur de Winant de 1941 à 1948. Au niveau

³ Pour l'élection d'Albert Thomas voir *Message* n° 52, 2012.

⁴ Pour John G. Winant, voir les articles dans *Message* n° 35 et 36, 2004.

opérationnel, un autre nom s'impose : celui de Wilfred Jenks, juriste de réputation internationale depuis sa sortie de Cambridge, co-auteur avec Phelan de la Déclaration de Philadelphie, artisan principal des normes internationales du travail et parfait connaisseur des forces et des faiblesses de l'Organisation, Directeur général de 1970 jusqu'à sa mort en 1973.



C. Wilfred Jenks

C'est donc avec justesse qu'en février 1939 le Conseil d'administration confia à Wilfred Jenks la direction d'une commission chargée de définir les mesures à prendre en cas d'urgence. Parmi celles-ci, la compression du nombre de postes paraissait la première à devoir s'imposer, en raison de la crise financière qu'annonçait le départ d'une demi-douzaine d'Etats développés : furent alors décidées la suppression de 44 postes permanents, la suspension des contrats des fonctionnaires rappelés dans leur armée respective – les effectifs passant de 498 à 316 – ainsi que la réduction de 15% des dépenses du budget précédent, tout en maintenant le même niveau d'activités. Ces décisions reçurent le soutien de principe des trois groupes, tant à Genève que lors de la conférence régionale de La Havane de 1939, malgré le refus constant du groupe des employeurs d'approuver le budget correspondant.

Parallèlement, des démarches auprès du Quai d'Orsay furent entreprises pour le cas où l'Allier, et plus précisément Vichy, « *constituerait un refuge proche* », cette hypothèse s'expliquant par les atouts logistiques de la station thermale (capacité d'hébergement, disponibilité immédiate de bureaux, réseau téléphonique), ces mêmes atouts qui la feront choisir par le gouvernement de Pétain. La situation s'aggravant, il ne s'agissait plus que de la location pour un an du pavillon Sévigné, destiné au repli de 50 fonctionnaires en cas d'invasion de la Suisse. Le gouvernement dirigé par Pétain s'étant installé à Vichy en juin 1940, John G. Winant prit la décision d'un départ rapide hors de Suisse.

De leur côté les autorités confédérales de Berne, très ancrées sur la défense de leur neutralité et craignant de perdre la plus prestigieuse des deux organisations dont le siège avait été fixé à Genève, oscillèrent entre l'exigence du maintien de tout le personnel du BIT à Genève, comme de la SDN dont le BIT fait partie (art. 392 et 397 du Traité de Versailles), et la menace d'un ultimatum d'expulsion totale et immédiate de nos fonctionnaires en cas d'invasion de la Suisse. Winant fit valoir avec une remarquable force de persuasion la « *parfaite légalité du transfert temporaire du personnel strictement indispensable* », au « Centre de travail » à Montréal, étant entendu que serait maintenu à Genève le Bureau *per se* avec quelques fonctionnaires responsables pour la liaison et les archives.

Le contre-exemple de la Société des Nations
 La qualité de ces remarquables dirigeants du BIT fait ressortir le rôle désastreux de Joseph Avenol (France), secrétaire général de la Société des Nations en poste de 1933 à 1940, jugé par son personnel « *the wrong man at the wrong place in the wrong time* ». Par sympathie affichée pour les puissances de l'Axe, il refusa en juin 1940 le refuge offert à la SDN par l'université de Princeton, afin de ne pas manquer l'occasion de refonder cette organisation sur un noyau groupant l'Allemagne nazie, la France vichyste, l'Espagne franquiste et l'Italie fasciste. Ayant purgé le personnel de la SDN des réfractaires à l'Ordre nouveau, il fit perdre à son organisation 85% de ses effectifs – et notamment la totalité des fonctionnaires britanniques – et des recettes de ses publications. Revenu en France en 1940, il proposa sans succès ses propres services à Pétain. A la conférence de San Francisco qui, en mai 1945, fonda les Nations

Message

unies sur les décombres de la SDN, sa présence fut bien évidemment jugée indésirable.

Préparatifs du départ du BIT

Revenons au BIT, lieu alors d'interminables discussions internes et externes concernant le pays et le lieu possible de transfert d'un nombre de fonctionnaires strictement indispensables. En l'occurrence, le mot même de choix est inapproprié, les quelques noms avancés se heurtant à une objection matérielle ou politique : San Miguel, île des Açores portugaises, fut écarté, du fait de son exiguité et de son éloignement ; Londres était situé au cœur du conflit ; les USA furent réticents à proposer Washington, en raison du refus probable du Sénat d'octroyer des immunités à la moitié du contingent, qui provenait de pays belligérants ; l'Amérique latine ne fut pas retenue, malgré sa proximité et le fait qu'êtant le seul sous-continent décolonisé de longue date et réparti en une vingtaine d'Etats, elle était particulièrement propice à de nombreuses activités, jusque-là délaissées.



John G. Winant

Il fallut attendre juin 1940, pour que, grâce aux bons offices de la Grande-Bretagne, John Winant puisse opter pour le Canada, ce qui permettait d'aider à renforcer la politique sociale en Amérique du Nord, en raison de son niveau de développement et de la qualité de ses gouvernements démocrates. Montréal, ville considérée « *bilingue comme Genève* », s'avéra ainsi la seule solution qui d'emblée convint à chacun. En août 1940, cette décision fut officialisée par le Directeur général, qui informa tous les pays membres du transfert

imminent à Montréal, et ce malgré l'impossibilité d'obtenir l'accord du président du groupe des travailleurs, ce que l'on appela « *le coup de dés de Winant* ». Enfin, la question des priviléges et immunités fut réglée sans problèmes par le gouvernement canadien en août 1941.

Sur les 63 fonctionnaires volontaires au départ 40 furent retenus, de 18 nationalités, soit 8% du personnel total. Tous les autres contrats furent suspendus (notamment ceux des rappelés) ou résiliés, les indemnités statutaires dues étant échelonnées sur plusieurs années.⁵

Départ de Genève pour Lisbonne, traversée de l'Atlantique et installation à Montréal

Le départ groupé du BIT des fonctionnaires retenus et de leur famille se fit en octobre 1940, pour un voyage de cinq jours par train et autocar. Il ne rencontra aucune difficulté au passage des frontières, même de l'Espagne, interdite à la SDN en raison de son attitude durant la guerre civile, et du Portugal.

Le groupe dut attendre un mois à Lisbonne le navire grec, pays rallié aux Alliés (on peut en voir les photos sur internet), ainsi qu'en raison des ultimes négociations que dut entreprendre Tixier, Directeur adjoint et émissaire du BIT, auprès du gouvernement de Vichy, opposé au départ pour le Canada ou tout autre pays belligérant de tout fonctionnaire français.

Le groupe du BIT débarqua à New York, avant de poursuivre en train jusqu'à Montréal, les Français devant rester aux Etats-Unis, au moins provisoirement, vu l'interdiction de Vichy. Le reste du groupe s'installa dans une chapelle désaffectée de l'université McGill. (En 1967, les participants à la conférence régionale d'Ottawa – à laquelle j'ai pu me joindre avec mon homologue après ma première mission d'expert au Chili – eurent l'occasion de découvrir avec émotion ces lieux chargés de notre histoire.)

En 1941, John Winant, connu pour sa réputation de fonceur, estimant avoir réussi le transfert à Montréal, quitta le BIT pour devenir ambassadeur des USA à Londres. Edward Phelan, son adjoint, lui succéda jusqu'en 1948. Deux articles, « *The ILO sets up its wartime centre in Canada* » et « *The ILO turns the corner* », dans *Edward Phelan and the*

⁵ Voir l'article dans *Message* no 35-36 par Carol Riegelman Lubin : « John Winant ».

ILO (BIT, 2009) donnent une excellente description de cette période difficile.



Le Centre de travail du BIT à Montréal

Bien qu'ayant perdu les deux-tiers de son rayon d'action habituel et déplacé de l'Europe aux Amériques son point d'ancrage, le BIT parvint à maintenir un niveau satisfaisant de fonctionnement, grâce principalement à ses ressources budgétaires et au fait que le groupe des employeurs, qui opéra son revirement lorsqu'il réalisa l'importance du BIT dans un contexte de guerre, approuva chaque année le budget. Ces ressources provenaient pour trois-quarts du Commonwealth, des USA, de l'Inde et de la Chine, que l'OIT parvint à se faire verser directement, sans plus passer par la SDN. Ces facteurs permirent la croissance du personnel, qui passa de 70 fonctionnaires en 1941 à 143 en 1944. L'existence d'un réseau de dix bureaux nationaux de l'OIT joua pour sa part un rôle d'appoint administratif appréciable.

La composition de l'OIT resta stable : sur 57 Etats membres en 1939, on en comptait 52 en 1944, malgré les retraits (temporaires) de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, de l'URSS et du Japon. Les assemblées restèrent importantes mais se réunirent moins fréquemment : parmi les plus notoires, citons la Conférence d'octobre 1941 à New York, ville choisie pour faire bénéficier les USA (admis en 1934) de l'expérience du tripartisme existant parmi ses membres plus anciens ; 34 pays y participèrent, incluant les huit gouvernements en exil à Londres (Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Norvège, Pays-Bas, Belgique,

Luxembourg, Grèce, dont cinq étaient au CA) ; durant cette Conférence, le délégué de la France vichyste à Washington tenta en vain d'empêcher l'intervention du représentant de la France libre, envoyé par de Gaulle. Phelan obtint par ailleurs d'étendre la compétence de l'OIT à la reconstruction économique et sociale et au rassemblement et à l'analyse des plans y relatifs de 20 pays, selon l'art. 10 de la Constitution ; cette CIT se termina à la Maison Blanche, où le président Roosevelt reçut ses hôtes. Cinq conférences maritimes se tinrent à Londres.

Enfin, l'assemblée symboliquement la plus importante, la 26^e CIT, tenue en mai 1944, adopta à l'unanimité la Déclaration dite de Philadelphie concernant les buts et objectifs de l'OIT, élaborée par Phelan et Jenks, considérée comme le texte le plus marquant depuis la fondation de l'OIT, qui sera annexé à la Constitution⁶.

En matière législative, durant cette période, deux des trois procédures habituelles furent modifiées : l'adoption de nouvelles normes fut suspendue, tandis que la ratification des conventions existantes prit un nouvel élan, visible dans 18 pays d'Amérique latine ; enfin, le contrôle de leur application effective par la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, créée en 1926, fut assoupli par un système d'informations plus sommaires, fournies par les pays concernés, avec un taux de réponses de 60%.

Activités effectives

La capacité du Bureau à mener des activités à caractère quasi-judiciaire (observations, sanctions et non condamnations) n'a pu ou dû être exercée. Pour mémoire, rappelons que trois organes relèvent de ce type : la Commission d'experts précitée, la Commission d'enquête prévue par la Constitution (art. 26), statuant sur les plaintes d'Etat contre Etat, ainsi que le Tribunal administratif de l'OIT, organe de caractère prud'homial traitant des plaintes de fonctionnaires internationaux contre leur employeur – cette fonction passera de la Société des Nations à l'OIT à la suite de la dissolution de la SDN décidée à San Francisco en juin 1946 et sa compétence sera élargie alors au personnel de l'ONU et des nombreuses organisations dites spécialisées : entre autres UNESCO éducation, OMS santé, FAO alimentation, créées après la guerre; en matière de

⁶ Voir aussi article sur la Conférence à Philadelphie dans *Message* n° 55, 2010.

Message

violation des droits syndicaux, le Comité de la liberté syndicale ne sera créé qu'en 1951.

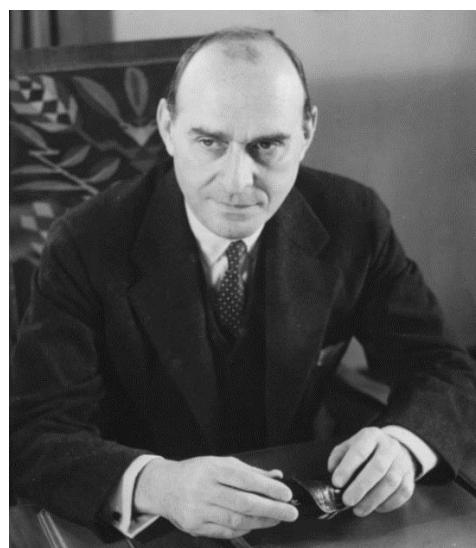
L'article III de la Déclaration de Philadelphie (« *obligation de seconder la mise en œuvre de programmes* ») prévoyait que des conseils techniques seraient fournis aux pays membres, activité qui prendra un essor spectaculaire après la guerre sous le nom de coopération/assistance technique, financée en grande partie par le PNUD. A l'époque, ils se sont limités au seul domaine de la sécurité sociale. Trois spécialistes tchèques ont ainsi couvert depuis Montréal 19 pays, principalement latino-américains, dont le Chili, à la demande du ministre du Travail et de la Santé, le docteur Salvador Allende. Dans le même domaine, le BIT aida la Grande-Bretagne à mettre au point le Plan Beveridge, et la France libre établie à Alger à réviser totalement la Charte du travail du gouvernement de Vichy. Par ailleurs, le membre du groupe des travailleurs du CA, le Belge Rens, futur Directeur général adjoint, lança avec succès le plan de développement andin dans quatre pays du sous-continent.

Le BIT n'a pas pu organiser de conférence régionale d'Amérique Nord et Sud comme à La Havane en 1939. Mais – fait plus important – il a par ailleurs participé en observateur, comme notamment les USA, la Grande-Bretagne et la France, aux conférences de Dumbarton Oaks (Washington, DC) et de Bretton Woods (Arkansas, juin-juillet 1944) qui créèrent le FMI et la Banque mondiale, précurseurs de la mondialisation économique. Le BIT, qui n'y avait donc été invité qu'à titre d'observateur et sans participation syndicale, ajouta à ses protestations son vif étonnement que l'objectif du plein emploi n'y fût nullement mentionné. Il fallut en réalité trente ans pour que la stratégie de ces deux organisations, telle que préconisée et précisée par la Conférence mondiale de l'emploi du BIT (1976), change de position. Une délégation tripartite participa à la Conférence de San Francisco (juin 1945) qui fonda l'ONU et fit de l'OIT la première agence spécialisée (malgré l'opposition de la Russie, hostile au tripartisme) et adopta la Charte des Nations Unies. Trois ans plus tard, réunie à Paris, l'ONU poursuivra cette tâche législative fondatrice en adoptant la Déclaration universelle des droits de l'homme qui inclut, en plus des droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels que traitent pour sa part l'OIT dans des conventions sur le droit au travail, l'égalité de salaire et la liberté syndicale. Enfin, sur ces deux

groupes de droits, l'ONU adopta en 1966 deux Pactes, ratifiés par les trois-quarts de la planète, soulignant le caractère fondamental de ces droits et la possibilité d'en sanctionner les violations.

Par ailleurs, des réunions techniques à caractère thématique furent organisées, comme la réunion inter-américaine de 1942 au Chili sur la sécurité sociale, et celle groupant dix pays à Montréal en 1943 sur l'internationalisation du modèle de sécurité sociale, qui ouvrit la voie à la CIT de Philadelphie (1944), qui la rendra obligatoire. En matière d'information, le bilan fut très positif : le service de presse toucha 700 journaux et revues canadiens et américains, le chiffre de vente des publications doubla (à titre de comparaison, les publications de la SDN tombèrent à 10%). La poursuite des publications – qui portèrent notamment sur les plans nationaux de reconstruction – fut appréciée, en particulier l'*Annuaire des statistiques du travail* et la *Revue internationale du Travail*, qui fit même l'objet d'une édition-pirate en allemand, barrée d'une croix gammée.

Par contre, les dirigeants de l'OIT ont été conscients de l'impréparation de leur Organisation à entreprendre des activités de recherche sur les instruments d'une politique sociale intégrant les dimensions économiques internationales qu'ils avaient prônées, mais que les ministères du Travail n'avaient pas l'habitude de traiter. En effet, durant sa première décennie d'existence, le programme de recherche du BIT s'était limité, avec succès, à la récolte et à la publication de statistiques sur l'emploi et le chômage, grâce au recrutement de spécialistes confirmés.



David A. Morse

Retour à Genève en 1945

Le retour à Genève du personnel de Montréal se fit par vagues successives au cours de 1945. Partis pour Montréal à 40 ils en revinrent à 150. Dans ses mémoires, Francis Blanchard date de 1948 le rétablissement complet du Bureau à Genève.

Depuis lors, on constate l'absence de tout groupe, même informel, « *d'anciens de Montréal* ». Cette épreuve à hauts risques ne sera jamais évoquée. Vingt-cinq ans plus tard, au départ de David Morse (Directeur général de 1948 à 1970), le personnel du Bureau sera passé de 140 à 1500 fonctionnaires, plus un même nombre d'experts dans des projets de coopération technique sur le terrain ; aujourd'hui (au 31 décembre 2016) il s'établit à 2903 membres du personnel dans le monde : 1155 au siège (dont 216 avec contrat CT) et 1748 dans les bureaux extérieurs (dont 970 avec contrat CT).

Atouts du BIT

La réussite remarquable du BIT durant les années de guerre tient à de nombreux atouts et facteurs :

- a) les atouts de base : un crédit intact et non contesté, ne serait-ce que par comparaison avec la SDN ; sa large composition, incluant les Etats-Unis ; le contact direct et permanent avec l'opinion publique, grâce à son tripartisme ; une préparation adéquate à l'état de guerre ;
- b) les facteurs endogènes : une approche souple, non légaliste, des problèmes ; le sens de la prévision ; des dirigeants d'exceptionnelle valeur ; l'esprit de corps du personnel ; le succès des conférences de New York et de Philadelphie ; la motivation des délégués ;
- c) les facteurs exogènes : l'affaiblissement de la SDN ; la coïncidence entre l'idéal social de l'OIT et l'idéologie des Etats membres engagés dans la guerre ; l'engagement de l'OIT en faveur des Alliés.

C'est ainsi que Roosevelt a pu dire : « *L'OIT a effectué la synthèse des aspirations d'une époque marquée par deux guerres mondiales* », ou Winant, son compatriote : « *Le transfert nous a apporté liberté de pensée, de réunion et de mouvement* ».

Nations Unies

COP23 : déclaration du Secrétaire général de l'ONU

S'exprimant à la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP23) à Bonn, en Allemagne, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé à plus d'ambition, plus de leadership et plus de partenariats pour lutter contre le changement climatique.

« Notre devoir – les uns envers les autres et envers les générations futures – est d'être plus ambitieux », a déclaré M. Guterres à l'ouverture du segment de haut niveau de la COP23, auquel participaient également des chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Président allemand Frank-Walter Steinmeier, la Chancelière allemande, Angela Merkel, le Président français, Emmanuel Macron, et le Premier ministre fidjien, Frank Bainimarama, qui est également le Président de la COP23. « Nous devons faire plus dans cinq domaines d'action : les émissions, l'adaptation, le

financement, les partenariats et le leadership », a ajouté le Secrétaire général.



La Conférence de l'ONU sur le climat a eu lieu à Bonn du 6 au 17 novembre 2017.

Message

COP23

Les délégués de près de 200 pays ont achevé une 23e conférence climatique de l'ONU à Bonn. Le bilan de cet événement international qui a duré 15 jours est bien maigre. Voici ce qu'il faut en retenir.

Pari échoué

L'objectif des négociateurs de cette COP23 était d'aboutir à des propositions concrètes pour expliquer comment ils allaient mettre en œuvre les engagements pris deux ans auparavant à Paris. Par exemple : comment les pays rendent-ils compte de leurs actions ? Comment assurer le suivi de l'aide financière promise par les pays riches ?

Résultat : aucune décision sur le fonds n'a été prise. Ce sera le rôle de la COP24, prévue en décembre 2018 à Katowice (Pologne).

Mauvaises nouvelles à répétition

Les mauvaises nouvelles ont jalonné cette COP23 présidée par les îles Fidji, un pays qui risque de disparaître en raison de la montée du niveau des océans. Selon l'ONU, les engagements actuels des Etats couvrent à peine un tiers des réductions de GES nécessaires.

En 2017, les émissions de CO2 liées aux énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon), sont reparties à la hausse, après trois ans de relative stabilité, ont aussi alerté les scientifiques.

Le poids des États-Unis

L'administration Trump a confirmé à Bonn son intention de quitter l'accord même si elle ne pourra pas le faire formellement avant fin 2020. Une annonce qui a sapé le moral de nombreuses délégations.

Avec le retrait américain de l'accord climatique, ce sont également deux milliards de dollars destinés au Fonds vert de l'ONU, promis par Barack Obama, qui s'envolent en fumée.



Washington a même organisé une réunion, en marge des négociations, pour promouvoir le rôle des énergies fossiles. En contre-réaction, une vingtaine de pays, qui ne représente qu'une petite partie de la consommation mondiale de ce combustible, ont néanmoins répondu par une « alliance pour la sortie du charbon ».

Et après ?

La prochaine étape consiste en un sommet organisé le 12 décembre à Paris, dont l'objectif est d'accroître les financements de projets innovants en matière de protection de l'environnement.

En décembre 2018, ce sera la Pologne qui accueillera la COP24 pour essayer d'aboutir à des accords qui étaient inatteignables en 2017.

La Matinale, 17 novembre 2017

Un rapport de l'OMM met en évidence les répercussions sur la santé humaine, la qualité de vie et l'environnement

Il est fort probable que l'année 2017, marquée par de nombreux phénomènes à fort impact parmi lesquels des ouragans et des inondations catastrophiques ainsi que des vagues de chaleur et des sécheresses particulièrement néfastes, se classera parmi les trois années les plus chaudes jamais constatées. L'accroissement des concentrations de dioxyde de carbone, la hausse du niveau de la mer et l'acidification des océans,

entre autres indicateurs du changement climatique, se poursuivent sans relâche. L'étendue de la banquise de l'Arctique demeure inférieure à la normale tandis qu'en Antarctique, l'étendue de la banquise, qui était stable auparavant, affichait un minimum record ou quasi record.

D'après la déclaration provisoire de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'état du

climat mondial, la température moyenne à la surface du globe pour les neuf premiers mois de l'année dépassait de quelque 1,1°C celle de l'époque préindustrielle. Sous l'effet d'un puissant Niño, 2016 devrait conserver son statut d'année la plus chaude, 2015 et 2017 se disputant la deuxième et la troisième places. Enfin, les années 2013 à 2017 sont bien parties pour constituer la période de cinq ans la plus chaude jamais enregistrée.

La déclaration provisoire de l'OMM sur le climat, qui couvre les mois de janvier à septembre, a été publiée le jour de l'ouverture, à Bonn, de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Se fondant sur les renseignements communiqués par un large éventail d'organismes onusiens, elle fait état des conséquences du changement climatique pour la société, l'économie et l'environnement et s'inscrit dans le cadre d'un projet, conçu à l'échelle du système des Nations Unies, visant à fournir aux décideurs des informations plus complètes, de nature à orienter les politiques, sur les interactions entre les thématiques du temps, de l'eau et du climat et les objectifs mondiaux fixés dans le cadre des Nations Unies.

«Les trois dernières années sont les plus chaudes qui aient jamais été enregistrées et s'inscrivent dans

la tendance au réchauffement à long terme de la planète», a déclaré le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. «Nous avons assisté à des conditions météorologiques exceptionnelles, par exemple des pics de température à plus de 50 °C en Asie, des ouragans d'une intensité record dans les Caraïbes et dans l'Atlantique qui ont atteint l'Irlande, des inondations dévastatrices causées par la mousson et frappant des millions de personnes, ou bien encore une terrible sécheresse en Afrique de l'Est.

Nombre de ces phénomènes – des études scientifiques approfondies en révéleront le chiffre exact – portent indiscutablement la marque du changement climatique causé par l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre engendrés par les activités humaines», a-t-il ajouté.

«Tout cela met en lumière les menaces croissantes qui pèsent sur les populations, l'économie des pays et même sur les mécanismes de la vie sur Terre, si notre action ne devait pas être à la hauteur des objectifs et des ambitions incarnés par l'Accord de Paris», a fait valoir Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui accueille la conférence de Bonn.

OMM, 6 novembre 2017

70ème Assemblée mondiale de la Santé 2017

Sous la présidence du Dr Veronika Skvortsova, Ministre de la santé de la Fédération de Russie, la 70^e Assemblée s'est tenue à Genève du 22 au 31 mai 2017. Ce fut la session la plus longue de ces dernières années avec le plus grand nombre de sujets à l'ordre du jour, de documents et d'environ 3'500 délégués.



Le point principal de l'ordre du jour a été l'élection du nouveau Directeur général. Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, ancien Ministre des Affaires étrangères d'Ethiopie et ancien Ministre de la Santé, a été élu le 23 mai. Il a débuté son mandat de cinq ans le 1^{er} juillet.

Le Dr Tedros veut un monde où chacun peut mener une vie saine et productive, quelle que soit son identité ou son lieu de vie. Il a la conviction qu'un engagement mondial pour le développement durable, partie intégrante des Objectifs de développement durable, est une chance unique d'agir sur les facteurs sociaux, économiques et politiques déterminants de la santé et d'améliorer la santé et le bien-être de chacune et chacun, partout dans le monde.

Pour que cette vision se réalise, il faut faire de l'Organisation mondiale de la Santé une organisation forte et efficace qui peut répondre

Message

aux nouveaux défis et atteindre les objectifs de développement durable dans le domaine de la santé. Nous avons besoin d'une OMS – adaptée au 21^e siècle – appartenant à tous de manière équitable. Nous avons besoin d'une OMS dotée de ressources adéquates, axée sur les résultats, et qui met l'accent sur la transparence, la responsabilité

et tire le meilleur parti de ses ressources financières. Le budget d'USD 4421,5 millions pour 2018-2019 a été approuvé, comprenant une augmentation de 3% des contributions obligatoires, soit USD 956,9 millions avec USD 3464,6 millions de contributions volontaires.

(OMS)

Journée internationale des personnes âgées 2017

Thème « Se projeter vers l'avenir : Faire appel aux talents, aux contributions et à la participation des personnes âgées dans la société »

Le thème cette année de la Journée internationale vise à créer un environnement favorable pour permettre et accroître la contribution des personnes âgées au sein de leur famille, de leur communauté et plus largement, de la société. L'accent est mis sur le parcours à suivre pour appuyer la pleine participation des aînés, conformément à leurs droits et besoins essentiels ainsi que leurs préférences.

Ce thème souligne le lien entre l'appel aux talents et aux contributions des aînés et la mise en place du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2015) et du Plan d'action international de Madrid (2002) sur le vieillissement

qui fait actuellement l'objet d'un troisième processus d'examen et d'évaluation.



Si vous êtes encore actif et en bonne santé, l'âge que vous avez ne compte pas.

Santé

Ces articles ne doivent pas être considérés comme une alternative à une consultation avec un professionnel. L'état de santé de chaque individu concerné ne peut être évalué que par un professionnel de la médecine qualifié.

Le bon réflexe pour se protéger de la grippe

La grippe est une maladie infectieuse transmise par un virus, responsable chaque hiver de milliers d'hospitalisations. La vaccination saisonnière reste le meilleur moyen de s'en protéger.

On a parfois tendance à l'oublier mais la grippe provoque chaque année près de 1500 décès. Cela concerne principalement des personnes âgées. Et évidemment, cette maladie est très contagieuse.

Risque accru

La campagne de vaccination concerne principalement les populations présentant un risque accru de complications, soit les personnes

âgées de 65 ans et plus, les malades chroniques, les femmes enceintes et les nourrissons de moins de deux ans nés prématurément.

La vaccination est également indiquée pour les citoyens qui sont en contact régulier avec une personne à risque : les soignants et les personnels des crèches et des garderies en premier lieu. A noter enfin que la période idéale pour se vacciner s'étend de mi-octobre à mi-novembre.

Les frais de vaccination sont maintenant remboursés à 100 % par la CAPS suite aux changements intervenus en janvier 2016.

Médicaments génériques

La part de marché des médicaments génériques en Suisse, selon l'Institut IMS-Health est de 14 %. Un constat que nuance l'Office fédéral de la santé publique : comme les génériques coûtent 25 à 35% moins cher en moyenne, il est plus significatif de

montrer quel pourcentage de génériques trouve preneur. Ainsi, sur 100 médicaments que l'on peut se procurer sous cette forme, le choix s'est porté dans 57% des cas sur le générique.

Tribune de Genève

Alzheimer : la prévention fonctionne

Deux urgences sont nécessaires face à la maladie d'Alzheimer : agir sur les facteurs de risque et opter pour une prise en charge précoce. « Les axes d'action sont l'amélioration de l'hygiène de vie (...), la stimulation cognitive, l'activité physique. » dit Rebecca Dreher, responsable du centre mémoire de la Côte à Rolle.

La recherche bat son plein et ne lâche rien. A ce jour, sur plus de 250 médicaments testés en laboratoire contre la maladie d'Alzheimer, seuls quatre ont franchi les phases décisives de tests permettant leur commercialisation. Mais la pilule miracle est encore loin. « Ces molécules freinent l'évolution de la maladie, mais chez 40% des patients seulement et sur une année environ. Au-delà, les bienfaits stagnent », explique le professeur Herrmann, épidémiologiste et gériatre aux Hôpitaux universitaires de Genève. Alors les investigations se poursuivent.

En attendant, l'action se place sur le terrain de la prévention. « Les facteurs de risque et les comportements protecteurs ont été clairement identifiés », souligne le spécialiste. « Parmi les agents néfastes : l'hypertension artérielle, le tabagisme, l'obésité. Côté allié : le niveau d'instruction, l'activité physique ou encore une vie sociale stimulante. Et surtout, on sait aujourd'hui qu'agir sur ces leviers peut être payant ».

Succès des actions de prévention

C'est ainsi qu'une étude réalisée en 2011 (Barnes DE, Yaffe K. *The projected effect of risk factor reduction on Alzheimer's disease prevalence*, Lancet Neurol 2011 ; 10 (9) :819-28) a montré des résultats éloquents : diminution du risque de développer la maladie d'Alzheimer de 19% en élevant le niveau d'instruction, de 14% en luttant contre le tabagisme, de 13% en favorisant l'activité physique, de 11% en traitant la dépression et de 5% en endiguant l'hypertension artérielle.

« Preuve qu'agir sur l'hygiène de vie fonctionne : la maladie d'Alzheimer recule », se réjouit la Doctoresse Dreher. « En effet, entre 1977 et 2008, une diminution de 20% de l'incidence de la maladie par décennie a été constatée. L'hypothèse la plus probable et le succès des actions de prévention, notamment du traitement de l'hypertension artérielle, qui reste un fléau aux conséquences multiples ».

Dimension génétique

L'espoir est donc permis, mais la recette n'est pas encore infaillible. Notamment parce que la maladie n'est pas que la conséquence d'une mauvaise hygiène de vie. La dimension génétique, bien qu'encore mal comprise, joue un grand rôle. Il y a les formes génétiques de la maladie d'Alzheimer : rares (moins de 1% des malades), familiales, elles dépendent directement de la présence de gènes induisant la maladie. Quant aux formes les plus fréquentes de la pathologie, plusieurs gènes semblent impliqués, mais le tableau exact est encore mystérieux. « Une personne peut sembler 'génétiquement à risque', mais rester en bonne santé, quand une autre va développer la maladie sans explication génétique », reconnaît le Pr. Herrmann.

Agir le plus tôt possible

Le mot d'ordre quand la maladie survient : agir le plus tôt possible, y compris pour poser le diagnostic. « Malheureusement, les personnes tardent souvent à consulter. Il y a le déni des troubles, un déclin insidieux et l'entourage, qui compense naturellement les failles. Le diagnostic se base sur des tests cognitif, des entretiens avec la personne et ses proches, et souvent un IRM pour observer d'éventuelles lésions cérébrales ».

Une fois le diagnostic posé, c'est une prise en charge globale qui commence. « Il y a la prescription d'un traitement stabilisateur, même si l'action est limitée, mais l'essentiel du suivi n'est pas médicamenteux, » explique le spécialiste. « Les

Message

axes d'action sont l'amélioration de l'hygiène de vie (diminution de la consommation d'alcool, tabac, somnifères, par exemple), la stimulation cognitive, l'activité physique. Notre objectif est double : permettre à la personne de rester autonome le plus longtemps possible et éviter l'épuisement des proches. » Et d'ajouter : « Nous

proposons aussi aux patients de participer à des études, comme celles qui se déroulent au CHUV ou aux HUG, sur de nouveaux médicaments. » L'une des pistes est d'attaquer la maladie avant même qu'elle ne se traduise en symptômes.

Laetitia Grimaldi, La Côte, mai 2017

Vitamine B12 attention à ne pas en manquer

La vitamine B12 sert à tout ? Presque. Elle intervient dans la formation des globules rouges, participe à l'intégrité du système nerveux et contribue à préserver les facultés intellectuelles.

La découverte de la vitamine B12 a constitué le point culminant de la recherche mondiale d'une substance active capable de soigner l'anémie pernicieuse, une maladie du sang dans laquelle les globules sanguins ne se développent pas correctement, d'où l'apparition d'une anémie. Jusqu'au XX^e siècle, la maladie conduisait inéluctablement à la mort. L'administration de vitamine B12 pour combler leur carence a permis de les guérir. Cette vitamine a fasciné les biochimistes pendant plusieurs siècles, résistant à leur compréhension. Malgré quatre prix Nobel décernés pour des travaux sur la vitamine B12 depuis 1934, la dernière étape de sa biosynthèse demeurait obscure. Ce n'est qu'en 2007 que des chercheurs américains ont réussi à étudier la synthèse de la vitamine B12 par des micro-organismes.

Des besoins le plus souvent couverts

Parmi les huit vitamines du groupe B, la vitamine B12 est la plus complexe. Essentielle pour la santé humaine, elle est hydrosoluble et n'est pas synthétisée par l'homme. Son apport dépend donc de l'alimentation. Une protéine particulière, appelée facteur intrinsèque, favorise son absorption dans l'intestin. Les apports journaliers recommandés sont de l'ordre de deux à quatre microgrammes.

Principalement dans les produits laitiers et carnés

Aujourd'hui encore, les cas de carences en vitamine B12 perdurent dans les pays industrialisés. Cela est dû au fait qu'elle ne peut être synthétisée par l'organisme humain, ni par les plantes, mais seulement par certains micro-

organismes comme les bactéries intestinales des animaux.

Un apport régulier, via des aliments d'origine animale comme la viande, le poisson, les œufs, le fromage ou le lait, représente la seule source notable de vitamines B12. Le foie des animaux servant d'organe de stockage, c'est là qu'on en trouvera le plus : foie de bœuf, foie de mouton, rognons de bœuf, hareng fumé, thon, saumon, bœuf, jaune d'œuf, crevettes.

Les personnes à risque de carence

Il est certes possible de faire de l'anémie à cause d'apports alimentaires insuffisants en vitamine B12, mais cela reste rare. Le plus souvent, l'anémie résulte d'un problème d'absorption. La carence en vitamine B12 est plus fréquente chez :

- Les personnes âgées,
- Les patients souffrant de gastrite ou d'un trouble de l'absorption (maladie de Crohn, maladie coeliaque, pancréatite chronique, opération de l'estomac, etc.)
- Les personnes qui prennent certains médicaments ou qui consomment trop d'alcool.

Les personnes qui suivent un régime végétalien doivent veiller à un apport fiable à travers une complémentation. La vitamine B12 est en effet le micro-nutriments le plus problématique dans cette population, car elle est absente des aliments végétaux. Les végétariens consommant peu de produits d'origine animale sont également concernés.

Une étude de l'American Journal of Clinical Nutrition a montré que 4% des femmes âgées de 40 à 60 ans souffrent d'une carence en vitamine B12. En combinant la prise de certains médicaments à une alimentation peu carnée, on augmente singulièrement le risque de carence en vitamine B12.

Des signes de carence

Les conséquences de la carence prolongée de cette vitamine peuvent être graves : ses premiers symptômes sont la fatigue, les difficultés de concentration, les problèmes de mémoires, les tremblements, les fourmillements, les problèmes gastro-intestinaux, l'épuisement.

En outre, une carence prolongée provoque une hausse des concentrations sanguines d'homocystéine, un acide aminé associé à des troubles cardio-vasculaires. L'anémie pernicieuse toucherait 2 à 4 % de la population. Elle est probablement sous-diagnostiquée, car ses symptômes passent facilement inaperçus.

Traiter et prévenir l'anémie liée à la carence en vitamine B12

La carence en vitamine B12 se détecte par diverses analyses sanguines et se traite par un apport adapté. Pour prévenir toute carence, il existe plusieurs sources de vitamine B12, en vente libre en pharmacie. On peut aussi intégrer dans son alimentation des produits alimentaires enrichis en vitamine B12 (céréales du petit-déjeuner, lait de soja, jus multi-vitaminés, biscuits, etc.).

Le médecin traitant pourra utilement vous conseiller et vous orienter en cas de besoin.

Le roquefort protecteur pour le cœur

Affiné sur les terres de l'Aveyron et des Causses (sud de la France), le roquefort est un fromage très ancien mentionné déjà au XI^e siècle.

Surprise : Qui l'aurait cru ? Le roquefort, les amateurs en raffolent, mais sa teneur en sel effraie ceux qui se préoccupent de leur santé. Or, selon une récente étude, ce sont les gastronomes qui ont raison. Ce fromage de brebis aux moisissures caractéristiques serait un allié précieux dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires.

Découverte : Des Britanniques ont établi que cet emblème du terroir français a des propriétés anti-

inflammatoires insoupçonnées. Plus le roquefort est « fait » et plus il en possède. En consommer permettrait notamment de prévenir l'obturation des artères.

Hypothèse : Après le vin, le roquefort serait ainsi un nouvel élément du fameux « paradoxe » français qui défie certaines certitudes en matière d'alimentation. Les habitants de l'Hexagone vivent en effet plus vieux, et demeurent plus longtemps en bonne santé que d'autres Européens, malgré une alimentation très riche en matières grasses. En conclusion, le roquefort n'est pas n'importe quel fromage.

Le temps de lire

Une traversée du siècle

Marguerite Thibert. Femme engagée et fonctionnaire internationale

par Françoise Thébaud

704 pp., Editions Belin/Humensis, Paris, ISBN : 978-2-410-00549-3, prix EUR 26

Socialiste, pacifiste, féministe et très active sur le plan professionnel, Marguerite Thibert (1886-1982) a traversé une bonne part du XX^e siècle. Docteur es lettres en 1926, elle devient fonctionnaire au Bureau international du Travail, en charge du travail des femmes et des enfants, puis experte envoyée en mission dans les pays émergents, avant d'être en France une figure centrale du Comité du travail féminin.

Françoise Thébaud adopte, pour raconter la vie de cette femme exceptionnelle, une démarche originale : elle propose une biographie impersonnelle et collective, qui aborde des pistes multiples. Avec Marguerite Thibert, nous comprenons l'histoire des communautés scientifiques de l'après-Grande Guerre et de la première génération de femmes diplômées, celle des organisations internationales, de leurs

Message

politiques de genre et de leurs programmes d'assistance technique.

L'auteure : Françoise Thébaud est professeure émérite de l'Université d'Avignon, codirectrice de la revue *Clio* et chercheuse associée à l'Institut des

études Genre de l'université de Genève. Elle a écrit de nombreuses publications en histoire des femmes et du genre. *Histoire des femmes – Le XXe siècle* (direction du volume, Perrin, 2002), *Ecrire l'histoire des femmes et du genre* (ENS Editions, 2007), *Les Femmes au temps de la guerre de 14* (Payot, 2013).

Questions informatiques

Lettre au Directeur général sur l'accès à l'Intranet

Depuis bientôt vingt ans les anciens fonctionnaires du BIT ont eu le privilège d'avoir accès à l'Intranet du BIT. Suite à plusieurs réclamations de nos collègues que, en octobre dernier, l'accès était soudainement coupé sans préavis, le Bureau de la Section a adressé la lettre suivante au Directeur général le 31 octobre 2017.

Monsieur le Directeur général,

De nombreux anciens fonctionnaires nous ont exprimé leur inquiétude et leur déception de ne plus être autorisés à avoir accès au système Intranet du BIT.

En décembre 1998, le Directeur général de l'époque, M. Michel Hansen, annonça lors de la réception des anciens fonctionnaires qu'ils pourraient désormais avoir libre accès au système Intranet du BIT et qu'on leur donnerait le mot de passe de l'application.

Toutefois, une circulaire interne d'INFOTEC du 6 octobre a retiré cette possibilité, coupant ainsi un lien important entre nos anciens collègues et l'Organisation qu'ils avaient servie de longues années.

Tout en reconnaissant que des précautions appropriées doivent être prises pour éviter des intrusions mal intentionnées dans le système de données du BIT, nous vous serions obligés de vouloir bien reconsidérer cette interdiction à ceux qui ne font plus partie du personnel. Si les anciens fonctionnaires manifestent leur désir et leur intérêt de consulter Intranet, c'est parce qu'ils y trouvent un intérêt important et légitime, et, à leur tour, profitent à l'Organisation en promouvant ses objectifs et ses activités.

Nous sommes convaincus qu'une formule appropriée pourrait être trouvée et nous serions heureux de participer aux discussions permettant d'y parvenir.

A plusieurs occasions vous avez exprimé votre intérêt pour le bien-être de nos anciens collègues et leurs intérêts. Nous vous remercions à l'avance de l'examen que vous voudrez porter à cette question.

Patrimoine numérique personnel

par Heinz Lübbe

Récemment, j'ai dû changer un mot de passe sur un des sites Internet que j'utilise fréquemment. A cette occasion, une idée m'a traversé l'esprit: que se passe-t-il avec toutes les choses qui sont stockées numériquement sur Internet ou sur mes ordinateurs si je ne suis plus capable de les utiliser ou si je perds soudainement et inopinément la vie? Je n'ai jamais pensé à ce qui devait arriver avec toutes les données numériques après ma mort - à mon héritage numérique. Qui devrait avoir accès à mes courriels et voir mes documents, photos et vidéos stockés? Qui peut accéder à mes messages privés et publics laissés sur le net? Qui devrait

avoir accès à tous mes comptes, y compris les services bancaires en ligne? Et comment auront-ils accès aux différents mots de passe et noms d'utilisateur que j'utilise pour différents comptes et services? Qui s'occupera de mes données et applications sur les téléphones portables, les tablettes et le stockage réseau?

J'ai regardé sur le Web et j'ai trouvé que le terme "patrimoine numérique" fait référence aux données, aux documents numériques ou aux comptes sur Internet ou sur des ordinateurs et des appareils qui font partie de l'héritage du

propriétaire après son décès. L'héritage numérique comprend également l'héritage du contenu personnel des services Internet utilisés par le défunt, par exemple Facebook, Twitter, Xing, eBay, Google, Email, Paypal, eBanking. Légalement, l'héritage numérique revient aux héritiers qui sont déterminés par le défunt ou par le législateur. Au préalable, la condition pratique est toutefois que l'existence du patrimoine numérique soit connue et que des données d'accès et de sécurité, telles que les codes de cryptage soient disponibles. Dans certains cas, les conditions d'utilisation d'une plate-forme acceptées par l'utilisateur initial ne permettent pas le transfert des droits d'accès à d'autres utilisateurs.

Dans de nombreux cas, les comptes Internet qui ne sont plus utilisés passeront simplement à l'état de bois mort et seront nettoyés un jour après une longue période d'inactivité. C'est le cas par exemple pour les billetteries ou autres services similaires qui requièrent un compte pour acheter quelque chose ou pour un compte e-mail afin d'éviter les courriers publicitaires. Il en est de même pour un compte de médias sociaux une fois créé mais jamais réellement utilisé. Il n'y a pas de conséquences si rien n'arrive à ces comptes. Il n'y a qu'un aspect social. Tout le monde aimerait éviter l'embarras de demander à un défunt dans un blogue ou un courriel de parler de sa santé ou de le féliciter pour son anniversaire. D'autre part, si vous imaginez qu'aujourd'hui un utilisateur garde en moyenne environ 10 Go de données sur le Web et que plusieurs millions d'utilisateurs meurent chaque année, le volume de ce stockage atteint plusieurs Exabytes (milliards de Go).

Les services qui exigent des frais mensuels ou annuels sont plus critiques. Les exemples sont les services liés aux activités professionnelles tels que Xing ou LinkedIn, les services médias comme Amazon prime, Netflix, Spotify, Readly etc. ou de groupes d'intérêts spéciaux avec des frais d'adhésion ou certains services étendus pour des sites Web tels que le stockage dans les nuages, les services de nouvelles, les prévisions météorologiques ou l'information sur les voyages. Ils continueront à charger le compte de l'utilisateur ou à envoyer des factures à la dernière adresse.

La banque en ligne est un cas particulier. Les paiements réguliers doivent être arrêtés ainsi que l'accès en ligne lui-même. Les formalités administratives nécessaires à cet effet dépendent de la banque et de ses règlements. Encore une fois,

il n'est peut-être pas évident qu'un tel compte bancaire en ligne existe parce que toutes les communications, à l'exception du contrat initial, sont traitées par courrier électronique interne et que le compte n'est utilisé que pour des paiements spéciaux. En outre, il convient de vérifier si le défunt a des activités commerciales en cours, par exemple dans le cas de plates-formes de vente telles que eBay. Si nécessaire, les articles doivent encore être remis aux acheteurs ou des factures pour les commandes et / ou les achats doivent être réglés. Le crédit sur les plateformes de paiement, comme PayPal, est également la responsabilité de l'héritier.

Pour les e-mails, qui sont stockés chez un prestataire de services, l'accès n'est cependant pas si facile, si les données d'accès n'ont pas été partagées ou transmises. En effet, en vertu de la législation existante, les prestataires ne peuvent pas facilement permettre aux héritiers d'accéder aux données. Pourquoi? En Allemagne et peut-être dans d'autres pays, par exemple, la correspondance électronique est considérée comme confidentielle et les fournisseurs de courrier électronique sont soumis à la loi sur le secret des télécommunications. Cette loi protège à la fois l'expéditeur et le destinataire. Si les héritiers accèdent aux e-mails du défunt, la protection de l'expéditeur d'un message confidentiel n'est plus garantie. Il s'agit d'un conflit et cela exige de nouveaux règlements.

Sur les médias sociaux, il est possible de bloquer ou de supprimer le profil d'une personne dans certaines conditions, par exemple par la présentation du certificat de décès ou du certificat d'héritage, mais cela ne signifie pas que les héritiers ont accès à des messages privés ou à des listes de contacts non publiques. De plus, comme les opérateurs de réseaux sociaux génèrent souvent leurs revenus en fonction du nombre d'utilisateurs, ils n'ont pas forcément intérêt à supprimer des comptes.

En outre, il ne faut jamais oublier que rien n'est perdu dans le monde numérique. Les sauvegardes de toutes les données qui ont été saisies et stockées à un moment donné sur Internet et auprès des différents services et fournisseurs sont conservées en toute sécurité pendant de nombreuses années après le décès du propriétaire.

Le stockage local peut également poser problème. Comment avoir accès à un PC, un réseau

Message

domestique, un périphérique de stockage réseau, des tablettes ou des téléphones portables pour sauvegarder ou effacer les données? Il faut autant de temps pour trier les documents numériques et les photos que sur papier. La plupart des documents stockés n'intéressent personne d'autre, mais il peut y avoir des photos de famille ou des documents numérisés que personne d'autre n'a. Une fois qu'ils sont partis, le regret pourrait venir plus tard. De nos jours, les livres, la musique et les vidéos sont conservés électroniquement, mais parfois il n'est pas permis de transférer l'accès à une autre personne sans violer les droits d'auteur.

Il est incroyable de voir combien de choses doivent être préparées et organisées pour faire face à une telle situation. Si vous voulez vous assurer qu'après votre décès, l'utilisation de vos données numériques corresponde à vos souhaits, vous devez prendre certaines dispositions. Tout comme vous réglez votre patrimoine matériel, vous pouvez également gérer votre héritage numérique afin de prévenir les conflits entre les survivants, de faciliter les choses et d'empêcher que des données

et des informations sensibles ne tombent entre de « mauvaises mains ». Vous pouvez définir dans votre testament ce qui arrive à vos données numériques personnelles, vos profils et vos comptes après votre décès et qui y aura accès. Cela inclut toutes les données stockées en ligne et hors ligne. Il est important que vous fournissiez un inventaire complet des comptes avec des mots de passe et, si nécessaire, des informations de sécurité pour les données protégées, etc. Dans la plupart des cas, cette liste est destinée aux partenaires, aux enfants ou à d'autres membres de la famille proche et doit être tenue à jour pour être utile. C'est probablement plus compliqué s'il n'y a pas de parents ou d'amis très proches. C'est également une situation différente si vous n'êtes pas en mesure de gérer vos propriétés numériques pendant une longue période (en cas de maladie notamment).

Tout cela peut sembler un peu triste mais comme dans la plupart des cas, il vaut mieux être prêt que d'avoir des ennuis par la suite.

Tout peut être piraté ou pas?

par Heinz Lübbe

Le piratage du serveur de messagerie électronique de l'équipe électorale d'Hillary Clinton et la fuite d'informations confidentielles, la lecture de messages sur le téléphone portable de Mme Merkel, l'inaccessibilité de milliers d'ordinateurs du NHS britannique, le piratage de plusieurs milliers de routeurs de Deutsche Telekom et le blocage des utilisateurs d'Internet, l'inaccessibilité de sites Web comme Twitter aux utilisateurs, la réalisation d'attaques massives avec des logiciels de rançon⁷ dans le monde entier et beaucoup d'autres exemples de ce genre peuvent être trouvés dans les nouvelles chaque semaine. Seuls les cas les plus spectaculaires sont publiés et beaucoup d'autres sont probablement gardés secrets parce qu'il n'est pas bon pour la publicité d'être victime d'une atteinte à la sécurité.

Mais comment est-il possible qu'il soit si facile d'attaquer et de s'introduire dans les ordinateurs et autres appareils électroniques? De nouveaux appareils plus sophistiqués sont constamment

développés. De nouveaux logiciels sont publiés et les anciens programmes reçoivent fréquemment des correctifs de sécurité. Les entreprises spécialisées dans la sécurité informatique travaillent dans le monde entier et assistent les entreprises. Mais la bataille continue. De nouvelles techniques et de nouveaux outils contribuent à rendre l'informatique plus sûre, mais les pirates informatiques continuent de trouver et d'exploiter de nouvelles failles de sécurité. Il existe même un marché sur certaines parties d'Internet - parfois appelé le Darknet - où l'on peut trouver des informations sur les failles dans le code de programme et le code pour les exploiter. Les identifiants d'utilisateurs et les mots de passe sont vendus et les services qui inondent les sites Web de trafic et les bloquent peuvent être loués à l'heure.

Tout cela semble horrible et certains utilisateurs ont peur d'utiliser des ordinateurs. Mais il ne s'agit pas seulement de PC, de tablettes ou de téléphones

⁷ Ransomware est un type de logiciel malveillant qui menace de publier les données de la victime ou

d'en bloquer perpétuellement l'accès à moins qu'une rançon ne soit payée.

portables. Les appareils électroniques avec logiciel sont omniprésents dans notre vie quotidienne. Le terme "Internet des objets" (IoT) décrit l'informatisation de tout, depuis les voitures et les jouets jusqu'aux téléviseurs, aux ampoules électriques, aux caméras ou aux appareils médicaux. Ils sont tous connectés à Internet et offrent de nombreux services utiles. Les informations en temps réel sur l'état des routes, la météo et les embouteillages facilitent et sécurisent la conduite. Vérifier à distance que tout est en ordre à la maison permet de se détendre pendant les vacances. Des informations supplémentaires pour les émissions télévisées, les guides de programmes, les films à la demande ou l'accès Skype sur grand écran sont des services intéressants. Démarrer une machine à café à la maison en conduisant sur l'autoroute n'est peut-être pas absolument nécessaire, mais on peut imaginer de nombreuses autres fonctions basées sur la connectivité réseau telles que la commande vocale des appareils, la dictée en temps réel et la traduction jusqu'à la conduite autonome et les robots interactifs. La plupart d'entre eux sont déjà disponibles ou testés. Il est très probable que le matériel informatique, les logiciels et la communication viendront dans tous les domaines pour rendre les choses plus faciles et plus utiles.

Mais qu'en est-il de la sécurité? Y a-t-il un système informatique qui ne puisse pas être piraté ? Selon plusieurs spécialistes de la sécurité informatique, la réponse est probablement NON. Avec assez de temps et d'efforts, à peu près tous les ordinateurs ou dispositifs peuvent être manipulés pour donner leurs informations. Tout système informatique qui n'est pas physiquement protégé et isolé du réseau peut être piraté dans une certaine mesure. La question est de savoir si le piratage du périphérique vaut plus que l'effort qu'il faudrait pour le pirater. C'est aussi la motivation des gens qui le font - "juste pour le plaisir", pour démontrer leur supériorité technique, pour montrer la vulnérabilité des systèmes, pour collecter des informations de sécurité pertinentes sur les utilisateurs ou pour des raisons criminelles.

Mais pourquoi n'est-il pas possible de développer des systèmes sécurisés? Tout d'abord, le concept technique d'un ordinateur est toujours le même qu'au début, lorsque la sécurité n'était pas un problème. Un processeur est assez stupide et ne peut lire et écrire que des chaînes de données binaires. La question de savoir si ces binaires sont des instructions ou des données dépend des

positions où ils sont écrits et stockés en mémoire et de l'interprétation. De nombreuses failles de sécurité sont exploitées sur la base de l'idée d'écrire du code dans des zones où il est mal interprété et mal utilisé. Le processus de production des dispositifs informatiques est très distribué et tout le monde doit faire confiance aux autres partenaires qu'aucun défaut de sécurité n'est inclus.

Les systèmes d'exploitation sont plus grands et plus complexes avec chaque nouvelle version. Cela signifie plus de lignes de code de programme et plus de sources d'erreurs. Windows 10 contient environ 50 millions de lignes de code et Android pour les téléphones mobiles environ 12 millions. Il en va de même pour les logiciels d'application. A cette complexité s'ajoute la pression commerciale de publier de nouvelles versions aussi rapidement que possible. Les défauts et les erreurs sont corrigés avec les mises à jour suivantes. Il est donc sage d'attendre un certain temps avant d'installer une nouvelle version du logiciel et d'appliquer des correctifs de sécurité dès qu'ils sont disponibles.

Si vous lisez le Contrat de licence d'utilisateur final (CLUF) de tout logiciel que vous installez - la plupart des utilisateurs ne le font pas - vous ne trouverez aucune déclaration qui rend les fournisseurs responsables de toute violation de la sécurité résultant d'une erreur de programmation. Cela signifie que les développeurs font de leur mieux pour rédiger un code de programme qui est sûr et fiable, mais il n'y a pas de pression sur les vendeurs de logiciels et de matériel pour faire des efforts supplémentaires pour vérifier la sécurité des programmes ou pour fournir des solutions plus sûres. Les entreprises et les utilisateurs à domicile acceptent toujours cette situation, mais avec l'IoT et d'autres appareils connectés tout autour, cela deviendra un danger. Cela exige un changement important de la réglementation et des pratiques.

Il n'y a pas que le matériel et les logiciels qui présentent des risques potentiels pour la sécurité. Nous sommes tous des utilisateurs de l'informatique et nous devons nous demander si nous faisons le nécessaire pour éléver la barre de la sécurité informatique. Oui, il y a des choses où nous ne pouvons pas faire grand-chose si un appareil est prêt à être utilisé, par exemple. Mais si on lit dans les enquêtes que le mot de passe le plus courant sur les PC est encore 123456 et ses variations, il y a de la place pour des améliorations.

Message

Les courriels de phishing, les sites Web douteux, les virus de toutes sortes sont des portes ouvertes par les utilisateurs. Il faut beaucoup de bon sens et de compréhension pour refuser les courriels contenant des demandes de données personnelles ou avec des fichiers joints étranges parce que les pirates informatiques développent de nouvelles idées et qu'il n'est pas toujours évident qu'un message ne provient pas d'une source sérieuse. A la maison, il faut du temps pour mettre à jour régulièrement le firmware du matériel, les systèmes d'exploitation et d'autres logiciels, non seulement sur les PC, les téléphones portables ou les périphériques multimédia, et beaucoup d'entre nous sont probablement trop occupés ou un peu paresseux parfois pour faire cela fréquemment.

La conclusion de cet article n'est pas que nous devrions cesser de travailler avec des appareils connectés à Internet. Nous devons être conscients des risques existants et qu'il y a beaucoup de choses que nous ne pouvons pas contrôler parce que nous sommes entre les mains de fournisseurs de matériel et de logiciels.

Il y a quelques actions qui peuvent aider à augmenter le niveau de sécurité. Assurez-vous d'installer les dernières mises à jour de sécurité et

de firmware sur tous vos périphériques, y compris les périphériques IoT et de divertissement. C'est la meilleure façon de combler les failles de sécurité connues et d'avoir une idée si un fournisseur tient votre appareil à jour. Assurez-vous que le nom d'utilisateur et le mot de passe par défaut sont changés sur les périphériques car c'est généralement la première chose que les pirates informatiques vont essayer. Demandez de l'aide si vous ne savez pas comment faire de tels changements. Choisissez les données privées que vous souhaitez conserver sur les appareils connectés et protégez-les avec un cryptage ou au moins avec un mot de passe. C'est toujours mieux que de ne pas se protéger. Faites des sauvegardes de vos données et conservez-les en dehors de votre réseau pour les protéger contre les pannes matérielles ou les attaques de rançon. Vous pouvez installer un réseau séparé à l'intérieur de votre réseau domestique qui garde certains périphériques réseau en dehors du réseau principal. Cela demande plus d'efforts et de connaissances.

Le conseil le plus important est d'utiliser le bon sens et de toujours être conscient que tout peut être piraté.

Et encore

Il y a un siècle

1917 fut une année décisive pour le monde entier, endeuillé par les événements qui devaient marquer le reste du 20ème siècle. En premier lieu ce fut le tournant décisif de la Grande Guerre, lorsque les Etats-Unis se rangèrent (non sans hésitations) aux côtés des Alliés.

L'année fut aussi marquée par la chute des grands empires européens. Comme un château de carte, commença par l'abdication du tsar Nicolas II, suivie par la « Révolution d'Octobre » qui amena les Bolcheviks au pouvoir avec Lénine.

Dans la vague de la défaite des Puissances d'Europe centrale en 1918, la révolution provoqua la chute de l'Empereur Guillaume II, ainsi que celle de l'Empire austro-hongrois.

Jamais depuis la Révolution française et la période napoléonienne, le monde n'avait connu de tels bouleversements géopolitiques.



En se penchant sur les événements qui ont caractérisé cette époque, on peut légitimement méditer sur les vicissitudes de la vie et des Etats

et se demander si le 21^{ème} siècle connaîtra une 3^{ème} Guerre mondiale et de tels bouleversements sociaux.

IE

La Réforme de 1517



Ce fut le 31 décembre 1517 que Martin Luther (1483-1546) afficha ses 96 thèses sur la porte de l'église de Wittenberg. C'était là un défi lancé au

Pape et à l'Eglise catholique romaine. Néanmoins, toute question doctrinale mise à part, il ouvrit la porte à une nouvelle ère de liberté, à une société plus ouverte et aida à répandre une connaissance séculaire.

La Réforme devait avoir un impact considérable sur le monde, permettre la croissance économique, la mobilité sociale et améliorer le statut des femmes. Sans elle notre société occidentale se serait sans doute développée différemment, sans doute sans rapport avec celle que nous connaissons aujourd'hui.

IE

Production de vin en baisse

La production mondiale de vin 2017 est l'une des plus basses jamais enregistrées. L'OIV (Organisation internationale de la Vigne et du Vin) dévoilait le 24 octobre les chiffres de la production mondiale de vins 2017 estimée à 246 millions d'hectolitres ; une production qui affiche un recul de 8,2 % par rapport à l'année 2016 (elle-même en recul de 5 % face à 2015). Cette baisse est l'une des plus importantes depuis plusieurs décennies. Elle est la conséquence des aléas climatiques qui ont touché les principaux pays producteurs particulièrement en Europe dont les trois plus grands mondiaux (L'Italie, la France et l'Espagne).



Les confessions de Sophie

La comtesse de Ségur? Tout le monde a lu ses histoires pour enfants, certains les lisent encore. On y trouve de la fraîcheur et une idée claire du bien et du mal. Car Sophie multiplie les bêtises...

Il ne faut pas se laisser égarer par l'apparente simplicité ou naïveté d'une certaine littérature pour enfants, souvent bien plus fine qu'il ne semble au premier abord. C'est le cas de la comtesse de Ségur, dont les livres ont été si souvent édités – et

le sont toujours aujourd'hui – qu'on les trouve très facilement dans le brocantes ou chez les bouquinistes : ce sont de jolis petits volumes d'un autre temps en percaline rouge et en lettres dorées de la Bibliothèque Rose, ornés de belles gravures, que ce soit *Les malheurs de Sophie* ou *Le général Dourakine*. Mais qui était cette grand-mère qui écrivait pour ses petits-enfants et qui signait « Comtesse de Ségur née Rostopchine » ?

Message

Sophie Rostopchine (1799-1873) est née à Saint-Pétersbourg, en Russie. Quelques années après sa naissance, sa famille s'installe à Moscou : son père en devient en 1812 le gouverneur. C'est lui qui cette même année fait mettre le feu à la ville, au moment où y entrent les troupes de Napoléon. Quant à la mère de Sophie, elle se convertit au catholicisme en 1806 – mais ne l'avoue à son mari, qui en est très affecté, que l'année suivante. A la suite de la défaite de Napoléon, la famille Rostopchine, tombée en disgrâce en Russie, trouve refuge en France.

En 1819 – elle a 20 ans – Sophie épouse un jeune officier de cavalerie, Eugène de Ségur. Le premier de leurs sept enfants, Gaston, né en 1820, décide après ces études de droit de devenir prêtre. Gaston de Ségur devient aveugle quelques années plus tard et il demeure auprès de sa mère qu'il aide de ses conseils dans l'écriture de ses livres. Gaston est un personnage en vue de la seconde moitié du 19^e

siècle : grand défenseur de l'inaffabilité pontificale au moment du concile du Vatican, qui proclame ce dogme en 1870, c'est un ami du pape Pie IX. Il ne faut donc pas s'étonner que la religion soit présente dans l'œuvre de la comtesse de Ségur. Elle est même l'auteur d'un *Évangile d'une grand-mère* à propos duquel elle écrit à son éditeur – car elle vérifie jusqu'aux illustrations : « Je n'ai eu connaissance des illustrations et de la publication du volume qu'après la mise en vente. Vous-même avez qualifié ces illustrations de détestables. Un livre religieux ne peut pas se traiter comme *Jean qui rit* ou toute autre niaiserie de ce genre ; il faut que l'image soit en harmonie avec le texte ; et pour en juger, il faut être animé d'un sentiment religieux que tout le monde n'a pas le bonheur de posséder... »

Paul-Bernard Hodel dans *Echo Magazine*

Le cap des 5 millions de réfugiés franchi

Six ans après le début de la guerre civile, le flot d'exilés ne tarit pas. Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a annoncé en mai que le nombre de réfugiés syriens venait de franchir le cap des 5 millions – près du quart de sa population. A elle seule, la Turquie en accueille 3 millions. Plus de 1 million ont fui au Liban et 657'000 en Jordanie. Dans un communiqué, Oxfam a appelé les pays riches à apporter plus d'aide à ces Etats.

« Il s'agit d'une crise qui dure et les financements ne suivent pas », a déploré la porte-parole de l'ONG à Beyrouth, Joëlle Bassoul. Outre les 5 millions de réfugiés, des millions d'autres Syriens sont « déplacés » dans leur propre pays. Le conflit,

plus grave crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale, a déjà fait plus de 320'000 morts.

(afp)



L'avenir de 180 millions d'enfants est plus sombre que celui de leurs parents

Malgré les progrès réalisés à l'échelle mondiale, un enfant sur 12 dans le monde vit dans un pays où ses perspectives d'avenir sont aujourd'hui plus négatives que celles de ses parents, d'après une analyse réalisée par l'UNICEF à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. D'après cette analyse, 180 millions d'enfants vivent dans 37 pays où la probabilité de souffrir de pauvreté extrême, d'être déscolarisés ou de succomber à une mort

violente est plus élevée qu'elle ne l'était il y a 20 ans. « Alors que la génération antérieure a observé des améliorations importantes et sans précédent du niveau de vie des enfants de la planète, il est scandaleux qu'une minorité oubliée d'enfants ait été exclue de ces progrès, sans que cela soit leur faute ou celle de leur famille », a récemment déclaré Laurence Chandy, Directeur des données, de la recherche et des politiques de l'UNICEF.

Message

L'UNICEF célèbre la Journée mondiale 2017 de l'enfance, qui marque l'anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, en organisant des « prises de commandes » par des enfants, des événements de premier plan et d'autres activités de mobilisation des enfants dans plus de 130 pays, pour leur donner les moyens de contribuer à sauver la vie d'autres enfants, à défendre leurs droits et à réaliser leur potentiel.

« Tous les parents, partout dans le monde, espèrent donner à leurs enfants de meilleures perspectives d'avenir que celles qu'ils ont eux-mêmes eues dans leur enfance. En cette Journée mondiale de l'enfance, nous devons recenser combien d'enfants voient au contraire leurs possibilités se restreindre et leurs perspectives d'avenir se rétrécir », ajoute L. Chandy.

Extraits communiqué de presse, UNICEF

Quand vous serez bien vieille

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant,
Direz, chantant mes vers, en vous émerveillant :
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.

Lors, vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille réveillant,
Bénissant votre nom de louange immortelle.

Je serai sous la terre et fantôme sans os :
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos :
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et votre fier dédain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Pierre de Ronsard,
Sonnets pour Hélène, 1578

In memoriam

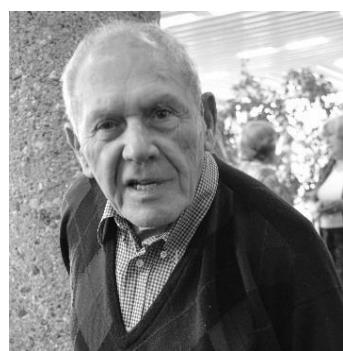
Samy Kossovsky

L'ancien médecin au service médical commun de l'ONU, Dr Samy Kossovsky nous a quittés le 11 octobre 2017 des suites d'une grave opération chirurgicale pratiquée en urgence. Il avait 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 14 octobre dans l'intimité de sa famille et de ses proches amis et collègues.

Samy était un homme exceptionnel. Remarquablement intelligent, il était d'une grande culture et faisait preuve de beaucoup d'humour et de finesse. Il était toujours extrêmement gentil avec tous et savait réconforter ceux qui se confiaient à lui. Bon musicien, il jouait du piano admirablement et avec sensibilité. Polyglotte, parlant l'anglais et l'espagnol comme sa langue maternelle, il disait en riant qu'il se mettrait au chinois après sa retraite afin de postuler un emploi de chef interprète à l'ONU !

Il fit ses études de médecine à Paris avant de commencer sa carrière médicale à Strasbourg. Puis il partit pour Genève où il devint médecin du

Service médical commun des Nations-Unies, puis de l'OMS et du BIT.



Pendant de nombreuses années, Samy Kossovsky, en tant que membre de la Section a donné des conseils et écrit des articles sur des questions médicales.

Le Bureau de la Section des anciens était représenté par Venkataraman Narasimhan.
Samy, tu vas énormément nous manquer ...

J.-J. Chevron

Message

In memoriam

Depuis notre dernier numéro de *Message*, nous avons eu connaissance du décès des collègues dont les noms suivent et nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles:

| | | | |
|--------------------------------|------------|------------------------------|------------|
| AGOSTINONE Edda | 25.08.2017 | GOH Félix | 26.10.2017 |
| AL DAMALUJI Letteria | 08.04.2017 | GRANDCLEMENT Gisèle D. | 01.08.2016 |
| APARU CAVOLI Zoia | 07.12.2016 | GRANNALL Raymond | 17.03.2017 |
| BAKIR Hamdi | 05.08.2017 | GUHA Sunil | 10.07.2017 |
| BAWA Kartar Singh | 06.08.2017 | GUNTHER Marianne | 16.07.2017 |
| BENETE Lucie | 02.05.2017 | HARDMAN ZOETEWEIJ Freda | 04.07.2015 |
| BERAL Jeannine | 01.01.2017 | HETATA Cherif | 22.05.2017 |
| BOCKSTAL Christine | 03.07.2017 | HUSSAIN Afzalunessa | 05.12.2016 |
| BODE Edith | 15.07.2017 | INDERBITZIN Robert | 05.03.2017 |
| BOSSIO ROTONDO Juan Carlos | 27.04.2017 | KABELI Moise | 22.01.2016 |
| BOUSCARLE Jean-Laurent | 29.03.2017 | KEMPENAER P. | 19.12.2016 |
| BOVEE-ROTHENBACH Marion | Jan. 2016 | KOSSOVSKY Samy | 11.10.2017 |
| BURGAN Blanche | 26.04.2017 | LAGERGREN Stina | 25.03.2017 |
| CAIRNS Leslie James | 11.11.2015 | LARRUE Denise | 16.10.2017 |
| CARRÉ Marielle | 12.10.2017 | LIM Marietta Dabue | 23.08.2017 |
| CEFALU Alma Toria | 19.05.2017 | LINDQVIST Ing-Marie Elisabet | 02.12.2016 |
| CERVANTES MORFIN Vicente | 01.03.2017 | LUGO MACIAS Adolfo | 06.06.2016 |
| CHAMBERLIN Ronald E. | 02.10.2016 | MACKINLAY Horacio | 20.04.2017 |
| CHITRUUKROB Phaiboon | 28.07.2017 | MAZRAANI Adib | 16.05.2017 |
| CHOIN Arlette | 15.10.2017 | MORISSEAU Annick Marcelle | 03.03.2017 |
| CHURCHWARD Margaret | 15.09.2016 | MORIZOT Raymonde | 21.10.2017 |
| CISSE Rolland | 24.10.2017 | MORRIS Michael | 22.09.2017 |
| COLIGNON Paul | 20.02.2017 | MUNOZ Manuel | 05.07.2016 |
| CONTAT Geneviève | 25.06.2017 | NOGUES Jeanine | 17.03.2017 |
| CORDOVA Lilia | 14.06.2017 | PAUL Desraj | 16.10.2016 |
| COTTET-DUMOULIN François | 06.09.2017 | PAYRO Roberto | 18.07.2017 |
| CRAPIVINSKY MEIROVICH Catalina | Avril 2017 | PECAUD Jean | --- |
| D'AFGHANISTAN Ehsan Ullah | 28.07.2017 | PHONGMORAKOT Malini | 10.03.2017 |
| D'ALAUBRO Rose Mary | 22.04.2017 | PRICE Evangeline Ruth | 29.04.2017 |
| DE BLANQUIERE Flora | 12.04.2017 | ROSSELET Yvette | 02.07.2015 |
| DE CABARRUS Aida | 15.11.2016 | SCHREGLE Inge | 10.09.2017 |
| DE VERMES Lorna | 23.12.2016 | SINGH Ram | 21.10.2017 |
| DIA Manuel | 21.08.2017 | SMITH Breda | 13.11.2017 |
| DUGOURD Jean-Louis | 16.11.2017 | SPEICH Claude | 20.05.2017 |
| EKPO Joseph Sampson | 31.01.2017 | STARTL-JANKU Flora | 15.08.2017 |
| EVEN Jean | 19.04.2017 | SUNDIN Bengt | 14.01.2017 |
| FERMAN Olga | 20.12.2016 | THOMAS Julia | 27.02.2017 |
| FERRARA Giovanna | 21.12.2016 | THONON Mathilde | 15.05.2017 |
| FERREIRA DA SILVA Antonio | 02.09.2017 | URAO Takeaki | 28.02.2017 |
| FILLINGER Donald | 04.04.2017 | VAN IMSCHOOT Marc | 09.07.2017 |
| FORCIERI BOAGLIO Leda | 31.07.2017 | VEHRLING Ernst Wilhelm Egon | 08.02.2017 |
| GARCIA FERNANDEZ Norberto | 14.08.2017 | VILLANUEVA LUCIA José | 10.02.2017 |
| GAVAGGIO Rosa | 09.10.2017 | Manuel | |
| GONOD Solange | 10.01.2017 | VILLEGRAS Maria-Adriana | 06.02.2017 |
| | | VOLATIER Fernand | 21.10.2016 |
| | | WOLLNER Otilia | 28.04.2017 |

Les époux/épouses survivants de membres de la Section des Anciens fonctionnaires deviennent automatiquement membres, sans frais.

Message

BULLETIN D'ADHESION A LA SECTION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES

Veuillez remplir toutes les rubriques et envoyer à l'adresse suivante:

Section des Anciens Fonctionnaires du BIT
BIT, Bureau 4-13, CH-1211 Genève 22
Téléphone +41(0)22 799.64.23, e-mail: anciens@ilo.org

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Date de naissance : _____ (*pour usage interne seulement*)

Fonctionnaire au BIT du _____ au _____ (*pour usage interne seulement*)

Téléphone : _____

Mobile : _____

e-mail : _____

Cochez les cases ci-contre seulement si vous ne souhaitez pas que ces données apparaissent dans notre Liste des membres.

Je désire (*cocher ce qui convient*) :

- devenir membre à vie en faisant un versement unique de 300.- CHF
(pour le personnel local des pays en développement, 50.- CH)
- devenir membre sympathisant (fonctionnaire actif), cotisation unique 100.- CHF
(20.- CHF pour le personnel local des pays en développement)
déductible de la cotisation future de membre actif

REJOIGNEZ NOUS !

Vu le montant des frais d'encaissement en constante augmentation, LES SEULS MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES SONT:

- le paiement au moyen d'un bulletin de versement (ccp 17-359482-0)
- le transfert sur notre compte à la Banque cantonale, Genève N° K 165 2835 2 ;
IBAN: CH 04 0078 8000 K 1652 8352; BIC/SWIFT Code: BCGECHGGXXX

Signature

Date:

Message

APPLICATION FOR MEMBERSHIP OF THE SECTION OF FORMER OFFICIALS OF THE ILO

Please complete all items and return to the following address:

Section of Former ILO Officials
ILO, Room 4-13, CH-1211 Geneva 22
Telephone (022) 799.64.23, e-mail: anciens@ilo.org

Family name: _____

Given name: _____

Postal address: _____

Postal code: _____ Town: _____

Country: _____

Date of birth: _____ (*for internal use only*)

ILO official from _____ to _____ (*for internal use only*)

Telephone: _____ ↑

Mobile: _____ ↑

E-mail: _____ ↑

Please check the above boxes if
you do not wish to have this
information published in the
annual List of Members.

I wish to (*please check*):

- become a life member making a one-time payment of 300 Swiss francs
(for local office staff in developing countries 50 Swiss francs)
- become a supporting member (active officials) making a one-time payment of 100 Swiss francs
(for local office staff in developing countries 20 Swiss francs) deductible from the future contribution
as active member

COME AND JOIN US!

**In order to limit bank and postal collection charges, PLEASE USE THE FOLLOWING WAYS
OF PAYMENT :**

- Banque cantonale, Genève N° K 165 2835 2; IBAN: CH 04 0078 8000 K 1652 8352;
BIC/SWIFT Code: BCGECHGGXXX
- our Geneva postal account N° 17-359482-0.

Signature

Date:

A word from the Executive Secretary

None of us these days can say that the years go by like a smooth stretch of highway. That may have been the case a few decades back, when the future of the planet seemed rosier than it does today. International organizations now face all sorts of constraints and pressures both from their constituents and from politicians. The watchwords now are effectiveness, efficiency, cost reduction, performance improvement, outcomes. And the ILO is not immune.

One of our constant concerns is the operation and maintenance of the health fund (SHIF). This is a subject that features on the agenda of every fortnightly meeting of our Bureau. There is much to worry about, like the risk that the administration of benefits may be outsourced, or that retirees may be transferred to national social protection schemes – even though we are all too aware how many countries do not even have one. We are committed to improving the governance and management of our fund; probably by the time you read this editorial you will have been informed via the *SHIF Newsletter* of the improvements in progress.

The United Nations Joint Staff Pension Fund is also experiencing turbulence, not just for financial or efficiency reasons but rather because of internal problems that do little to foster a calm working climate. The UNJSPF has introduced a new integrated IT system and in many cases new pensioners had to wait months before their first payment. (It should be noted that payments to existing retirees have not been affected.)

The Bureau of the Former Officials Section has continued its activity of bringing people together and communicating with retired staff. The section's website (<http://www.anciens-bit-ilo.org>) is regularly updated to provide information that concerns you directly as well as about the ILO and its staff's concerns and interests, which often coincide with those of retirees. We are investing a lot of time to keep the site lively and up to date. But that does not mean neglecting your favourite publication *Message*, which also takes work and effort. Thanks are due to our contributors; we are always looking for volunteers to help with translations or proofreading, or to write articles and background material.

This spring, the Bureau of the Former Officials Section met the Director-General, Mr Guy Ryder. A report of this meeting features both in this issue and on the website. I mention this meeting because it indicates recognition of the position of retired staff within the Organization, and we thank the management for that. The two annual receptions held at the invitation of the DG are also a clear sign of appreciation for those who wrote the history of the ILO. This is why the Organization's Centenary in 2019 will be a year when retirees must be present. We have some projects that have already been raised at the meeting with the Director-General but we have to enter into a more pragmatic approach together with the management.

The Bureau of the Former Officials Section participates in the annual Pre-retirement Seminar and we take the opportunity it offers to establish personalized contacts. We work with the retiree associations of other international organizations in Geneva, including the UN, the ITU and the WHO. We are currently preparing a joint seminar on the theme "How to take care of yourself" so that ageing takes place under the best possible conditions (provisional date: Thursday, 19 April 2018 in the ILO). This half-day event is aimed at those residing in the Geneva region, but you will all be kept informed of the results.

The election of a new Bureau is underway, to take effect as of 1 January 2018. We thank those who are members of the Former Officials' Section and have cast their vote; but it is never too late to join us even if you have been retired for many years. The more of us there are, the stronger we will be to defend your interests. Enjoy reading this issue No. 62 of *Message*.

A Happy New Year 2018 to you all.

François Kientzler

News of the Section

Activities of the Section of Former ILO Officials 2016-2017

At the beginning of 2016, three new women members joined the Bureau of the Former Officials' Section, to which they have brought a breath of fresh air: Kitty Hooton, Elizabeth Sommaro and Cherry Thompson-Senior. The Section was nevertheless sad to have to record the resignation for medical reasons of Robert Falaize, one of its founder members, who has been a most active influence for some 30 years. It is with great sadness that we have to announce the death of Clément Roche, who was especially concerned with tax issues.

The Bureau met regularly twice a month to discuss the latest developments concerning the ILO Staff Health Insurance Fund and the common system's Pension Fund, *inter alia*. Other issues debated included the future of the SHIF and the regular discussion in the ILO Governing Body and UN General Assembly of health insurance coverage for retirees, under the heading of ASHI (*After Service Health Insurance*). We at the ILO are also much attached to our Pension Fund, a fact that the Section keeps very much in mind. Since the Fund changed its computer system, delays of several months have occurred in the settlement of initial claims and, together with our colleagues in the Staff Union, the Section has approached the Fund's administration to come up with and implement appropriate solutions. The Section actively supported the Staff Union in its "No Pay Cut" campaign to prevent the reduction of salary to Professional staff. It also responded regularly to requests for advice and help from individual retirees and their families.

One of the Section's projects that was completed successfully in 2016 was the launching of its own website: <http://www.anciens-bit-il.org>, which we encourage you to consult. The site is now up and running and our colleagues are cordially invited to visit it. It has been designed to bring former ILO officials closer together, to inform them quickly of any important developments and to facilitate access to the Pension Fund, SHIF, the Staff Union, etc. Visitors to the site will also discover albums of photos of various notable events. In a word, the site should allow all our colleagues living far from Geneva to feel linked by a personal bond.

On 30 March 2017 the Bureau was received by the Director-General, Mr. Guy Ryder – the first meeting of its kind for several years. At the meeting the Bureau presented a report on its activities, with the emphasis on its attachment to the SHIF and the need to improve its management and governance. The Centenary of the ILO in 2019 is an occasion that the Section is looking forward to celebrating, and several suggestions were accordingly passed on to the Director-General (see page 52 of the report on our meeting with the DG). The Bureau laid particular stress on the situation of our retired colleagues and on the difficulties faced by many of those living far from Geneva and outside Europe.

Some 150 colleagues from the Geneva area participated in the information meeting organized by the Section on 19 October 2016. The first part of the meeting dealt with the recent computerization of the Pension Fund and with members' online access to their personal data. The second part dealt with health insurance issues. Participation in our annual meeting is an important occasion for encouraging retirees to join the Former Officials' Section. A substantial number of retirees played an active part in the General Meeting of the SHIF last year in September.

The *Message* continued to appear twice a year, thanks to its editor, Ivan Elsmark, his colleagues and volunteers. The Executive Secretary took part in meetings of the Association of Former International Civil Servants (AAFI-AFICS), and the Bureau maintains good relations with the other associations of former officials in Geneva. The Arts Circle has been active and in October 2016 it held a second exhibition in the Colonnade at headquarters. A third exhibition in October 2017 gave 30 ILO artists the opportunity to show their paintings, sculptures, photographs and craftwork to the admiration of many visitors.

The Bureau of the Former Officials' Section maintains an effective cooperation with the Staff Union Committee, for which it thanks the Chairperson and the Committee. It appreciates the pleasant working relationship that greatly facilitates dealing with current issues of concern.

This report would not be complete without mentioning the annual receptions for retirees that are held in May and December each year at the invitation of the ILO Director-General and which are a privileged opportunity for former ILO

officials to meet again on familiar ground. The Director-General's attendance on these occasions is greatly appreciated by all our former colleagues.

François Kientzler

Message of condolences

The Bureau of the Section with the editors wish to express its solidarity and compassion to the families of the numerous victims who died or were wounded and all those who have suffered by terrorist attacks and major natural catastrophes.

Election of the Bureau

In accordance with the Rules of the Section, the term of office of the present Bureau will expire on 31 December 2017.

The process of election of a new Bureau has been set in motion, and the ballots were dispatched on 26 October 2017. The deadline for reception is 8

December 2017. The publication of the results of the election will take place on 18 December 2017 and will be posted on our website and published in the next issue of *Message*.

The new Bureau will convene in January 2018 and then assign responsibilities to its members.

The 2017 Seminar on preparing for retirement

As is the case every year, the Section of Former Officials was present at the ILO Staff Pre-retirement Seminar, which also welcomes retirees from other organizations such as the ITU. The Section's presence manifested itself in two different ways. Two members of the Bureau, Bert Essenberg and François Kientzler, were stationed at a welcome stand at the entrance of the hall on Tuesday morning on the opening day. This was an opportunity to meet personally with each of the 71 ILO participants at the seminar, and give them the latest issue of *Message* (No. 61), as well as the newsletter and the application form to become a member.

Three members of the Bureau then spoke during the presentation of the Section and its activities. François Kientzler, Executive Secretary, presented the organization of the Section and its actions during the past year, especially concerning the SHIF. The Pension Fund has also attracted the attention of the Section (see other articles in the Section's *Message* and Website). Ivan Elsmark,

Editor of *Message*, focused on the changes that take place in one's personal life at the time of retirement and emphasized the importance of keeping links with former colleagues: *Message* is, of course, one way to do so. Cherry Thompson-Senior, Bureau and Website Working Group Member, presented the Section's website. One of the essential points to remember is that, in addition to the regularly updated information and news that it contains, the site allows through its links quick access to the sites of the Health Insurance Fund (SHIF), the Pension Fund, the ILO, and the Union as well as all previous editions of the *Message* which are archived at the ILO Library.

The PowerPoint presentation is available on the Section's website: <http://www.anciens-bit-ilo.org>.

We thank Daniela Menes, Staff Welfare Officer, who annually arranges for the Section of Former Officials to attend this Seminar.

Message

Accounts of the Section of Former Officials for 2016

Below is the Section's statement of accounts as at 31 December 2016 and the results of the 2016 exercise along with comparative figures for 2015 duly verified.

The Bureau of the Section wish to extend its thanks to Mr. Daniel Rojas Garcia for the work which he kindly performs as a volunteer.

Balance sheet as at 31 December 2016 – in Swiss francs

| Assets | 2016 | 2015 | Liabilities | 2016 | 2015 |
|--------------|-------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Bank | 10'315.75 | 8'542.80 | Reserves | 118'307.55 | 118'192.35 |
| M.E.C. | 112'410.25 | 115'651.25 | Solidarity Fund | 5'000.00 | 5'000.00 |
| Postal acc. | 2'033.85 | 1'009.75 | ILO Receptions (in deposit) | 1'452.30 | 2'011.45 |
| TOTAL | 124'759.85 | 125'203.80 | | 124'759.85 | 125'203.80 |
| | ===== | ===== | | ===== | ===== |
| | | | | = | |

Income and expenditure account for 2016- in Swiss francs

| Expenditures | 2016 | 2015 | Income | 2016 | 2015 |
|----------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|------------------|
| External coll. | 7'207.70 | 8'193.85 | Member's fees | 6'895.95 | 4'850.00 |
| Meetings with members | 845.00 | 750.00 | Bank interests | 1'759.00 | 1'513.00* |
| Website USB | 626.30 | 0.00 | ILO Receptions (in deposit) | 1'452.30 | 2'011.45* |
| Bank charges | 410.20 | 176.55 | Withdrawn from MEC | 5'000.00 | 5'000.00 |
| Hospitality | 0.00 | 405.00 | Cercle d'Arts | 45.00 | 0.00 |
| ILO Reception (in deposit) | 1'507.00 | 1'220.55 | | | |
| Excess rec.eipts | 4'556.05 | 2'628.50 | | | |
| TOTAL | 15'152.25 | 13'374.45 | | 15'152.25 | 13'374.45 |
| | ===== | ===== | | ===== | ===== |

* Figures mistakenly inverted in the 2015 published accounts. No change in total amount.

Spring 2017 reception for former officials



At the invitation of the Director-General, Guy Ryder, a reception for retired officials was held in the restaurant lounges on the evening of Thursday 18 May 2017. More than 170 retirees from Geneva and the surrounding region had responded to the invitation, while many others were unable to attend for health or travel reasons.

In the Director-General's absence on mission, participants were greeted by Greg Vines, Deputy Director-General. In his welcoming remarks he spoke of the role of retired staff in the Organization; over the decades they have been both witnesses to and actors in profound changes to the world of work; they have enabled the ILO to be ever attentive to the trends in our societies and the concerns of our contemporaries. Spending almost one hundred years at the heart of the world of work ensuring people are protected requires constant adaptation. The ILO is meeting this challenge and remains committed to the change agenda.

The centenary of the Organization will have as its central theme "the future of work". A majority of countries have already embarked on this process and a first International Conference was held in Geneva in early April 2017 on the subject. In conclusion, Mr Vines thanked the participants for their loyalty to the Organization.

François Kientzler, Executive Secretary of the Former Officials Section, extended thanks to Greg Vines for his warm words and to all the participants for coming.

This was an opportunity to discuss the latest news and activities of the Section. He particularly thanked the members of the Bureau for making themselves available so that these activities could be carried out, not forgetting all those who contribute to the production of *Message*. In particular, he thanked Ivan Elsmark, Editor for 16 years and 32 issues. Though stepping down, he will continue to participate in the Editorial Board.

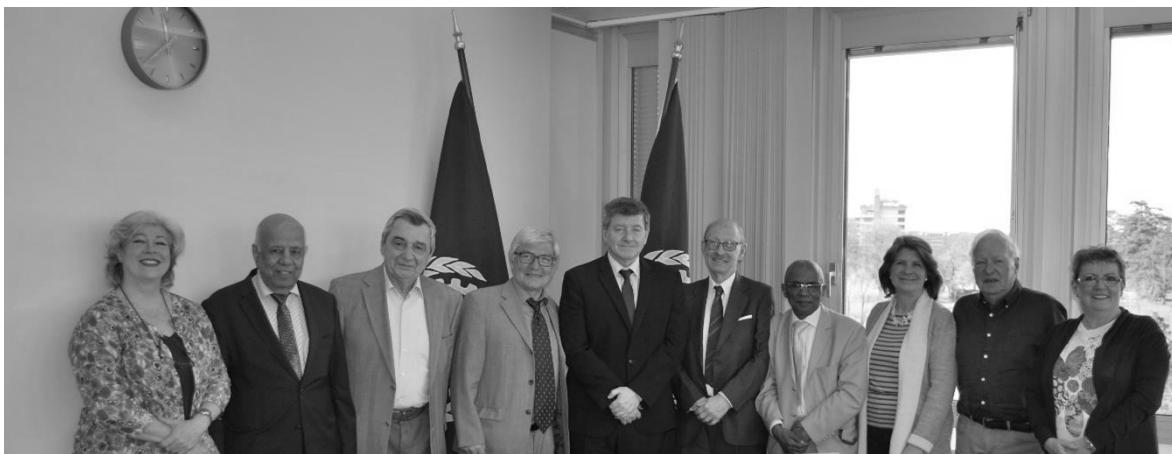
The Executive Secretary then mentioned the meeting of 30 March with the Director-General, covering the activities of the Section, the situation of SHIF and the ILO centenary. He also recalled that the Section has launched a website, highlighted in the editorial of issue 61 of *Message* that had recently been distributed.

Two other pieces of news were the relocation of the Section to office 4-13 (4th floor north) and the search for a documentalist to support the secretariat for two hours a week (preferably Tuesday mornings). He concluded by wishing all participants cordial discussions among friends and a fine summer.

Message

Meeting of the Bureau of the Section with Guy Ryder, Director-General

The Director-General, Guy Ryder, accompanied by Mark Levin, Director of HRD received the members of the Bureau of the Section in his office on 30 March 2017.



.Presentation of the Former Officials Section

At the beginning of the meeting, François Kientzler, Executive Secretary of the ILO Former Officials Section, thanked Guy Ryder, Director-General, for his invitation, and congratulated him on his re-election for a second term as head of the International Labour Office (a letter of congratulation had already been sent to the DG by the Bureau of the Section in November 2016). Mentioning the fact that retired staff are invited to a reception twice a year, he emphasized that these events and the DG's personal presence at them are much appreciated by those taking part.

The Executive Secretary introduced the members of the Bureau of the Section (with the sad exception of one member who passed away in 2016, Clément Roche): namely himself, François Kientzler, Executive Secretary; Ivan Elsmark, Assistant Executive Secretary; Abdoulaye Diallo, Assistant Executive Secretary; Venkataraman Narasimhan, Treasurer; Bert Essenberg, Assistant Treasurer; Kitty Hooton, Liz Sommaro, Cherry Thompson-Senior and Jean-François Santarelli.

In a brief presentation, the Executive Secretary recalled the objectives and activities of the ILO Former Officials' Section. Established in 1982, it had once numbered a former Director-General, Francis Blanchard, among its members. The Section encompasses every retired staff member, using a personal approach to address specific challenges and issues, as well as the ILO retiree community as a whole through more collective actions and events. Its involvement in the Office's pre-retirement seminar is thus invaluable given the

stress that leaving the world of work can often cause, sometimes with a profound impact especially on family and personal life. The seminar enables future pensioners to obtain individual advice.

The Section's activities are aimed to meet the needs of the retired staff members. Issues around health protection and insurance, pensions and taxation are its central concerns. Coordination is ongoing not only with the Staff Union Committee but also with other retiree associations such as those of the UN and WHO. Members of the Bureau respond to requests and personal cases on the basis of their specialisms, with annual information meetings on these various issues being held in Geneva.

Ivan Elsmark gave a presentation on the Section's publication, *Message*, a very strong link with ILO retirees across the globe. The contents range from substantive articles on all social issues to more historically oriented pieces written by former officials, as well as practical advice on prevention topics and everyday life.

Lastly, the Executive Secretary referred to the Section's new website (<http://anciens-bitilo.org/en/home/>), which offers an alternative means of communication with retired staff members. The site includes relevant information on the activities of the Section and current issues (social protection and pensions in particular), and features a selection of photos of events like receptions and information meetings. It also provides direct links to a number of other useful

sites, such as those of the SHIF and the Pension Fund, as well as a PDF copy of every issue of *Message* published to date.

Following the presentation of the aims and activities of the Section, the Director-General addressed the various points raised. Concerning participation in receptions, he noted that this reflects retired staff's interest in the future of the ILO in the context of profound changes in our economies and societies. It also shows their loyalty and attachment to the Organization, which he welcomed. Moreover, it was always a pleasure for him to share a glass with former colleagues. He commented on the activities of the Section, noting the role we play in being present at the time of retirement and our ongoing work with retirees. He expressed appreciation for our publication, *Message*, particularly the article in the latest issue (No. 61, March 2017) shown him by the editor, Ivan Elsmark, on the relationship between Germany and the ILO during the 20th century, which had seen some very dark periods.

Staff Health Insurance Fund (SHIF)

The most crucial point of the meeting was the situation of the SHIF. Recalling that retired staff feel an attachment to the Fund, the Executive Secretary noted that social protection had been an important achievement both for working people and populations in general. He referred to the fact that health protection and health insurance schemes are coveted by commercial operators which see them as potential sources of the same kind of financial profit that many pension funds already offer. But the ILO is bound to defend the principles of insurance and solidarity in a social protection that covers the population as a whole. Although the SHIF has had some difficulties in recent years in terms of service delivery and governance, improvements have been made. Doubts had arisen among many Fund members.

He welcomed the recent integration of prevention aspects into SHIF policy, especially with regard to cancer detection and vaccinations, and recalled the difficulties in controlling expenditure related to hospital costs in Geneva.

After discussing retired staff's concerns and hopes for the future of the SHIF, the Director-General indicated that his perception was much the same as that expressed by the Executive Secretary of the Section. Good coverage and healthy finances are both essential. These are inescapable principles for

the ILO's health protection scheme. However, there are strong constraints, he said, such as his responsibility for sound financial management of the Fund and ensuring a high level of efficiency and effectiveness. Although there will be no growth in the ILO's budget for the next biennium (2018-19), the DG will propose an increase in resources to the GB to strengthen the SHIF secretariat. The efficiency and effectiveness of the SHIF must be improved, and it was his responsibility to ensure its management is transparent and free of cost overruns or fraud.

Thus, as also stressed by the Executive Secretary of the Section, he continued to pay close attention to improvements in cost control, in particular around hospital costs, which are very high in Geneva and require greater transparency. For Jean-François Santarelli, also current chair of the SHIF Management Committee, a joint approach with the UN and WHO health funds should lead to positive results in this area.

With particular regard to the implications of the implementation of certain recommendations related to the UN's ASHI (After Service Health Insurance) programme, the Director-General felt they would have a very high impact on the ILO's finances. Since this question was submitted to the GB in 2016, the Office is not yet in a position to act on it.

During the exchanges on this issue of health protection, Abdoulaye Diallo mentioned the difficulties experienced by retired colleagues in the regions. Unlike those residing close to headquarters in the Geneva area, they often find it difficult to make their voices heard by the heads of local and regional offices. Efforts should be made to accommodate former officials' needs and follow up their medical claims.

Referring to a recent specific situation, the Executive Secretary raised the issue of the Staff Welfare Officer's role in respect of retired staff. It is not clear whether or not she is in a position to advise them if they ask her for help, given that her options for intervention are often limited to steering them towards the appropriate service.

Finally, in connection with SHIF transparency, Liz Sommaro recalled that misunderstandings could be avoided if the Fund published its annual financial reports within the stipulated deadlines

Message

(none published since the one for 2012). The DG took note of these points.

ILO Centenary 2019

The ILO Centenary celebrations constituted the third item proposed for this meeting with the Director-General. On behalf of the Bureau of the Section, the Executive Secretary began by presenting the DG with one of the medals produced and distributed to officials for the ILO's 50th Anniversary in 1969. The DG warmly thanked the Section for this gesture, and raised the possibility of producing a medal for the Centenary. The Executive Secretary then put forward four suggestions that the Section had come up with so far for the commemoration, which do not preclude other proposals. They were (1) a special issue of *Message* on the Centenary, which could comprise either articles already published or new ones; (2) a conference on the theme of the ILO Centenary; (3) a lunch like those held on the occasions of the 90th and 95th anniversaries; and (4) an exhibition by the Art and Decoration Circle of the ILO on the theme of the Centenary. The Executive Secretary suggested that these events could be organized in coordination with those of the ILO.

Reacting positively to these proposals, the Director-General mentioned the programmes planned to date in relation to the Centenary, in particular the "Global Dialogue on the Future of Work We Want" initiative, which is its central element. As of now, 150 countries have entered and engaged in this process and a Conference was being scheduled in Geneva on 6-7 April 2017 on this theme. In the DG's view, in fact, we are

witnessing profound changes in what we mean by work in the years to come with the development of the Internet, information technologies, robotics, etc., and the structural changes this entails for work organization and production as well as governance. What will the jobs and work of tomorrow be? This is the central thrust of the Centenary celebrations. A publication on the history of the ILO is also in the pipeline. This book would be targeted not only at an academic audience but also a wider public. The celebrations will involve national authorities as well as the tripartite constituents and sister organizations.



Mr Ryder welcomed the proposals made by the Former Officials Section and hoped there would be coordination to ensure that events do not overlap and that those planned by the Section can dovetail with those scheduled by the ILO. The possible participation of the Section in a Centenary coordinating body was raised.

The meeting concluded with the traditional photo of the Director-General with the members of the Bureau of the Section.

François Kientzler

New Members

A very warm welcome to the following new members who joined the Section. Their support is much appreciated and we look forward to serving their - and all members - interests in the future.

AMADOU Martine Myriam
AUVRE Jane
BETCHOV HEIDRICH Thérèse
BISSIERE ep. WHITING Marie-Britt
BUET Michel
CANE Gian-Marco
CHACKO Roy
DE LUCA Loretta
DONALDSON Nancy
GRAZIOSI Antonio
IVLEVA Tatiana

KUNEGEL-TROCHU Myriam
LAFITE Brigitte
LEVINSKY Richard
NALLET Marie-Christine
PURSEY Stephen
SAIDI Susan
SELIGSON David
TRABELSI Mohamed
VACCA José
VANIER Pierre
ZARKA-MARTRES Monique

October 2017

Announcement: Information meeting for ILO Retirees in April 2018 on the theme: "Taking care of yourself to age well"

An information meeting organized by the Bureau of the Section will be held in the afternoon on Thursday, 19 April 2018 (provisional date) at the ILO in Geneva.

We suggest you note this date now in your agenda. Further information will be provided later concerning the meeting room and the proposed programme.

Framework and scope of the meeting (Seminar)

Age-related pathologies almost inevitably lead to disabilities that are more or less debilitating which can lead to dependency. However, one can take action to prevent these pathologies (primary prevention) and significantly delay the loss of autonomy that may follow (secondary and the different ways of coping with them, both through individual actions and the help of local institutions.

The seminar should:

- Give participants a better understanding of some potentially disabling conditions.
- Inform participants of the actions they can take to prevent these pathologies, suggest ways of coping with them and minimising their impact on daily activities.
- Instigate and encourage our health insurance funds to develop approaches that take preventive measures into account, especially for retirees.

ILO Art Circle's 2017 exhibition



Following its relaunch in 2014 and at the initiative of several members of the Former Officials Section, the ILO Art Circle organized its third annual exhibition, from 2 to 13 October 2017. Chaired by the Section's Executive Secretary, François Kientzler, it adopted statutes in line with those of the Sports & Leisure Association of the

ILO. Cooperation with Johanna de Vries, S&L's new President, has been of great value and a project is under way to set up a permanent exhibition in the staff lounges on R1. New members have joined the Circle, and this third exhibition completely filled the space available. Our thanks to the ILO's various units and

Message

management for making this event possible. In particular we would like to thank DCOMM for its help and advice in putting the exhibition on.

The ILO Colonnades are an ideal spot for such an exhibition given the way they are configured and the quality of the light, and not least the fact that they are somewhere no official or visitor can avoid passing through. Comments received focused on the quality of the exhibits and the progress shown by artists that have now been exhibiting for two or three years. The Colonnades were also enlivened by floral displays (see the photo album on the Section's website: <http://www.anciens-bitilo.org>).

The exhibition's opening ceremony was held on Tuesday 4 October at 5pm and brought together over a hundred participants, artists and friends. In his words of welcome, the President greeted the invited artists and friends, thanked ILO units, and recalled the recent history of the Circle. He spoke of the diversity of techniques used, as well as the variety of paintings, ranging from representative

work through more abstract efforts to silk painting. Sculpture was also well represented, with exhibits by three artists that were much appreciated. Presentations of handmade jewellery are similarly successful every year. The 2018 exhibition may focus on the ILO Centenary, to be celebrated in 2019.

Finally, the President invited the participants to raise their glasses. All present praised the almost perfect organization of the event with a special mention to those who prepared the reception, held in Espace Gobelins, a very pleasant spot for meeting old friends and making new ones. We also welcomed guests from an association similar to ours in the Annecy region. Building on this success, the Art and Decoration Circle will continue to develop its activities and remains open to any new members, either active or retired, with ties to the ILO or any other international organization. The Committee of the Circle considers applications for membership on the basis of artistic activity that must be primarily for leisure purposes.

Pensions

UNJSPF: Situation of the Fund 2017

Sergio B. Arrizy, Chief Executive Officer, UNJSPF

Last year was the most important transitional year in the Fund's history. In 2016, the Fund successfully implemented its new IT system and adopted a new Target Operational Model. Implementing this modern and agile operational platform allowed the Fund to cope with the significant surge in the number of separations coming mainly from peacekeeping, and has permitted the Fund to also launch a series of Client Service initiatives.

In 2017, the Pension Fund is concentrated on strengthening its Client Services, in New York, Geneva, and in other UN offices. There have been a number of positive developments at the Fund since the beginning of the year. First and foremost is the fact that the Fund is able to process 80% of all cases it receives (with accurate and complete documentation) within 20 business days, and expects this rate to continue to steadily increase to 100% of cases soon, leveraging the additional

increased capacity brought by the new operational Task Forces.

The Pension Fund is working to reinforce and strengthen its client service unit in New York, making it possible to answer more phone calls and to reply to e-mails faster. The Fund's management acknowledges the endemic limited resourcing and corresponding shortcoming in this area. The fully operational pilot Call Centre project, working from 7 a.m. to 7 p.m. (New York time) began answering all queries (as opposed to just Member Self-Service related queries) in December 2016, and in January answered almost 571 calls representing 82% of all calls received. Shortly, the Fund will be launching a totally new, comprehensive and easier to use website, in addition to a series of innovative and fun whiteboard "how-to" videos. These videos will be added to the website and the Fund's YouTube page between April and June 2017. This technological innovation is part of a long-term

strategy presented to the Board several biennia ago, that has been gradually refined and finally presented to the Pension Board for its consideration during its sixty-third session. The Fund has initiated establishing the cornerstones of the new service delivery model to ensure that it communicates with its members securely and quickly. This vision will be built into the biennial budget presented to the sixty-fourth UNJSP Board in July of this year.

As part of this effort, the Fund, with the support of UNON, has established a UNJSPF liaison presence in the East Africa region with the objective of building capacity, presenting pre-retirement and post retirement seminars, and assisting in improving the timeliness, completeness and accuracy of the separation documents sent to the Fund, thus improving the overall client experience of the Fund's participants, retirees and beneficiaries. In an effort to extend its outreach activities in March, the Fund deployed training, capacity building, and client servicing missions to Afghanistan and Lebanon.

The Fund rolled out a new feature through its Member Self-Service tool (which has more than 66,000 users today) that will allow individuals in the process of separating to monitor for themselves when the required separation documentation from them and their employer has reached the Fund, and whether this documentation is complete and accurate. The Fund will continue to make information available via a periodic newsletter, its website, and by holding seminars and open meetings with concerned beneficiaries, partner organizations, and Fund participants. During March, after a recent rally in the financial markets, the market value of the assets of the Fund reached 57 billion US\$. Also as part of the Fund's on-going commitment to overall out-reach efforts, the UNJSPF Geneva office participated in a pre-retirement seminar at UNOG. Though not always possible due to a large workload, Fund staff work to find time for personal outreach opportunities. This represents the first in a number of initiatives which will be undertaken to improve communication and client service efforts.

Meetings in Vienna, July 2017



Meeting of the ICSC (International Civil Service Commission), Vienna, 10 to 21 July 2017

A wage cut of 7.5 per cent had been proposed by the ICSC following a cost-of-living survey, the methodology of which was widely challenged by the staff associations and unions as well as by some directorates in Geneva. The ILO Staff Union Committee took the lead on action in Geneva in spring 2017 to try to get the ICSC to review its position. Mr. Guy Ryder, Director-General of the ILO, spoke on behalf of all Geneva-based International Organization Directorates to request the ICSC to reconsider its position pointing out

the need to work together in an open, transparent, objective manner which make decision stable, transparent and understandable to those to whom they apply. The ICSC partially adjusted its position by delaying the final decision to 2018, to include in its consideration an increase in the salaries of professional staff scheduled for spring 2018, which does not fully satisfy the staff. This is an extract from the communication made to ILO staff by management. "... The date of implementation of the ICSC decision was extended to 1 February 2018, at which time it is expected that an increase of about 2 per cent in comparator public service salaries, namely the

Message

Federal Public Service of the United States, is expected to further reduce the reduction of the post adjustment multiplier for Geneva. These measures taken together would lead to a decrease in net salary of approximately 2.5 to 3.0 per cent for professional and above-grade staff in Geneva, rather than the previous 7.5 to 8.0% planned (extract from an ILO communication to the staff in August 2017).

Meeting of FAFICS (Federation of Associations of Former International Civil Servants), Vienna, 17 to 20 July 2017.

The annual meeting, organized by FAFICS, brought together representatives of pensioners' associations from different continents focusing on the activities and specific demands of retirees. The Section of Former ILO Officials is represented by the AAFI-AFICS Geneva, in the Council's activities of which the Section participates actively. The annual meeting allows the concerns of retirees to be pooled and this year the issue was raised of the place that retirees should have in the management committees of the Health Insurance Funds and also of their representation on each of the IO internal pension committees. While retirees are well represented in the management committees of some organizations, such as the ILO or the WHO, this is not the case for the United Nations where retirees only have one observer. FAFICS has started a process so that pensioners are automatically represented in the management committees of the Health Insurance Funds and are observers in the pension committees. We are happy with this initiative but it is less relevant to us as this is already the case in the ILO where the Section has a representative on the pension committee and retirees can also be elected to the management committee of the Health Insurance Fund (SHIF). Pensioners must be legally present in all the bodies that concern them, especially Pension Funds and Pension Committees.

Meeting of the Joint Committee of the United Nations Joint Staff Pension Fund, Vienna, July 2017.

The meeting of the Joint Committee of the Fund took place on 24-28 July 2017. This meeting was eagerly awaited given the turmoil experienced by the Pension Fund over the past two years. Some of the problems were related to the introduction of a new computer system that initially resulted in delays of up to 6 months in the calculation of

pensions for new retirees. The delays have been reduced and it now takes between 4 and 6 weeks for the first payment to be made if all the required documents are received by the Fund. It should be noted that the payment of pensions for current beneficiaries never experienced any delays. One of the biggest problems, however, concerns the calculation of survivor pensions as the new computer system does not have the possibility to include the spouse's name on the Certificate of Entitlement – an omission which certainly does not help survivors to be paid quickly. A task force has now been set up to ensure that survivors can be paid within 4 to 6 weeks, but delays can unfortunately often occur because documents, for example regarding traditional marriages, are missing. An innovation introduced in the computer system is "Member self-service", which is now fully operational for retirees. If you have difficulty entering the website check that you have a recent version of Windows Explorer or use Google Chrome.

Other problems with the Fund have been related to investment management which, according to the rules in force, is expected to produce returns of 3.5% (see article by Cherry Thompson-Senior in Issue 59-60 of Message). The Investment Officer of the Fund is directly under the authority of the Secretary General of the United Nations. The incumbent's contract ends at the end of 2017 and the process to recruit a replacement started in the summer. It is very important that the person recruited is of the highest calibre to manage the large sums involved and it is essential for the long-term sustainability of the Fund that the benchmark of 3.5% is achieved.

Lastly, criticisms have been expressed in recent years about the governance of the Pension Fund. The management of the Fund's CEO was called into question by some staff associations creating a somewhat tense climate and causing many worries for pensioners and their associations. Thus the mandate of the current CEO has been renewed for only three years, instead of the usual five (see the Joint Committee Conclusions published in this issue).

N.B.: The information mentioned in this article is also available on the website: www.anciens-bitilo.org

The Bureau of the Section

Reflections on the UNJSPF Meeting

The annual meeting of the UN Pension Board recently concluded and we would like to inform you of the outcome. It is important to know that UN staff representatives numbered 4 of the 33 board members. In addition, a statement by the staff federations is attached.

Negative audit reports

The Board considered a number of audit reports from OIOS and the Board of Auditors. Some were quite damning, raising among other things non-cooperation by the Fund's management with auditors, incorrect figures supplied to the actuaries resulting in the actuarial report having to be dropped, and false information provided to UN staff on the size of the payment backlog.

Extension of the CEO

In view of the above, and taking into account the serious payment backlog, lack of contingency planning and poor staff-management relations at the fund, we worked with others on the Board for the non-renewal of CEO Sergio Arvizu for another five years. The reduction to three years of the second term, with no possibility of renewal, installation of special oversight measures, a search committee to find a successor and a limit on the CEO's ability to start new projects without Board approval, is the result of a long and difficult session. It nevertheless sends a strong signal. However, the Board's decision on renewal is only

a recommendation to the Secretary-General who alone must make the final decision.

Budget

The Board approved a large increase in the budget of the Fund's secretariat, with new posts mainly at the top levels. We made clear our reservations about a budget increase we found to be irresponsible, especially as these posts are paid for by you and will eat into the fund's future financial position. This will now be decided by the General Assembly in the fall.

Long-term sustainability

The Fund faces an environment in which lower investment returns and a growing budget are paired with an increasing ratio of beneficiaries to contributors and an increasing ratio of non-staff to staff. This fundamental issue was not discussed even though we consider it the most important challenge for the fund right now. We hope to get this on next year's agenda.

Attempts by the CEO to prevent elected board members from attending: Two staff representatives from the UN were prevented from attending the Board despite 4,600 of you signing a petition. The CEO cited conflict of interest. We are not convinced. Nor did the Secretary-General appear to be in last week's town hall meeting. The matter is currently at the UN Appeals Tribunal.

(UN Special, September 2017)

Health Insurance Fund

What's new on SHIF Questions

Report on the Operations of the Fund for 2013 and 2014

Eureka – at long last the awaited Report on the Operations of the Fund for 2013 and 2014 has been issued in its entirety end September 2017. (For information, the WHO Report on their Health Fund operations for 2016 – an inch-thick version – was distributed to their insured members this summer.) It certainly was about time that we finally learned about the financial situation of the Staff Health Insurance Fund (SHIF) and what is contained in the Report as it took so long to prepare.

The good news is:

- (1) Insured members contributions received in **2013** was \$45,429,435 against benefits paid out \$44,037,015 which resulted in a net surplus in contributions income over benefits paid of \$1,392,420. Insured members contributions received in **2014** was \$46,151,201 against benefits paid out \$40,861,035 which resulted in a net surplus in contributions income over benefits paid of \$5,290,166.
- (2) The level of the Guarantee Fund has never been healthier “The Guarantee Fund balance amounted to US\$59.5 million at year-end 2014,

Message

compared with US\$58.9 million at year end 2013. The level of the Guarantee Fund at 31 December 2014 was well above the statutory minimum level of US\$29.2 million.” which is excellent news indeed.

- (3) The number of insured members has increased and stood at 11,263 in 2014 (voluntarily covered dependants excluded).

The not so good news for 2014 concerns mainly investment:

- (1) Gains/(losses)on currency trading: On purchase and sales (\$1 093 269)
- (2) Revaluation gain/(loss) on assets & liabilities (\$6 933 991)
- (3) Investment management fees \$206 902

For such a relatively “small” Fund it does seem that it is a very costly business to manage the investments.

Why have all the figures and totals in Annex VI of the Benefit Statistics 2005-2014 (ILO+ITU) been changed? For what purpose? The 2012 total in the Report on 2012 was \$57,313,543 and in the Report on 2013-14 is \$57,704,460, i.e. difference of \$360,917! There is a provision for IBNR (Accrued liability for claims incurred but not received) for unsettled claims in Annex I of the Report, i.e. US\$14,000,000 for 2013 and the same amount of US\$ 14,000,000 for 2014. The “unsettled claims” in a prior year is surely not the answer to these changes in the totals, so what is the real answer?

Another query is WHY has the External Auditor’s opinion not been included in above report, and also why No frauds found in 2013 or in 2014?

Final important query is why is there no mention of the ITU? What is the actual situation? What is the amount outstanding to the ITU and who will foot the bill (see below)?

Separation of ITU from SHIF

The extract below will be of interest to SHIF insured members. Why has this statement not been included in the Report or in the Newsletters?

Extract from Financial and consolidated financial statements for the year ended 31 December 2016

The ILO has received a claim from the ITU for a share of what has previously been considered ILO/SHIF assets. The ITU claim amounts to some US\$18.6 million plus interest at 5 per cent compared

with the share as provided for in the audited financial statements of some US\$1.9 million. Based on the ILO-ITU Memorandum of Understanding of 2 May 2014, the ITU initiated in January 2017 arbitration proceedings for the apportionment of the SHIF Guarantee Fund. The matter is now pending but, given the absence of any legal or accounting basis, no provision or further disclosure is contained in the ILO consolidated financial statements.

Article 2.10 BIS – 2017 Edition

Agreements between the Fund and providers of services

Paragraph 2 (a) states ‘*bills presented to the Fund by the provider shall, when the insured person has certified in writing that the services covered by the bill have been received, be paid directly by the Fund to the provider;*’. As many people have observed this part of the sentence “*when the insured person has certified in writing that the services covered by the bill have been received*” has been disregarded by SHIF. Why are the directives of Article 2.10 BIS not being adhered to, but ignored by SHIF? They wrote this Article, without consulting insured members, and are now proceeding to ignore its contents – really mystifying.

Sanctions in the event of fraud

In the Report of the Fund for 2012 paragraph 44 states: “*The Management Committee noted the Executive’s concern regarding the absence in the SHIF Regulations, of a provision for exclusion from the Fund in cases of fraud committed by insured persons who are not active staff members (e.g. retired officials).*” And “*The M.C. decided that a new provision should be proposed, for inclusion in the SHIF Regulations, governing sanctions in cases of fraud. Sanctions should be progressive in severity and possibly culminate in exclusion from the Fund.*”

Where do we stand on this important issue? It must be recalled that only 1 case of fraud was found in 2011 and 1 in 2012 (in fact the only cases of fraud found in the period 2005 to 2014) so to address the question of *Sanctions in the event of fraud* in the 2012 Report of the Fund it must have been considered essential. Five years later - still no news; it would be most interesting to read the progress made on this question of Sanctions in light of recent events.

Conclusion

We must remain vigilant and continue to seek transparency in all aspects of SHIF matters.

October 2017 *Liz Sommaro* (insured member)

Message

Letter addressed to SHIF

The Bureau of the Section addressed a letter to the Executive Secretary of the Fund, Mr. Florian Léger, on 31 October 2017 asking for clarifications. For your information this letter is reproduced below.

Dear Mr. Léger,

Re: Report on the Activities of the Operations of the Fund in 2013 and 2014

We, in the Former Officials Section, have noted the above-mentioned report which has been posted on the SHIF web-site end September 2017 and regrettably still not printed and distributed to the retirees. No explanation is contained in the covering introduction by the Management Committee to account for this unreasonable delay in finalising this short Report - it states in the last paragraph "*2015 is already well underway at the time of writing this report ...*". We deplore that a hard copy has not yet been circulated to all insured members, in accordance with the requirements of Article 4.7(i) of the SHIF Regulations, even though this subject came up in a meeting with the Director-General and Director of HRD end-March 2017, i.e. over 6 months ago. A copy of the 2017 Edition of the Regulations and Administrative Rules of the Staff Health Insurance Fund has not been distributed to insured members either.

The Bureau would appreciate receiving explanations and answers to the following queries, starting with the most serious:

(a) **Annex VI** – Benefit statistics 2005-2014 (ILO /ITU)

Why have most of the figures, dating back to the year 2005, been changed? For what purpose? No explanation is given. It is most distressing as members will no longer have confidence in any figures supplied by SHIF. This is because the figures/totals which have already been audited by the Auditors, Article 4.14, have, several years later, been changed. This is unacceptable. It goes against all the Rules and Regulations of the Fund, and for that matter against every accounting standard world-wide.

(b) Why is the Report (findings) of the External Auditors not fully documented / appended to this Report? Why have the words "... *that the estimate relating to the claims incurred but not received as properly estimated ...*" been deleted from their mandate? The only mention in the report is that "*their findings have been presented by the External Auditors to the SHIF Management Committee*" according to Article 4.14 of the Regulations. There is not even a link where we, insured members, can look at this Report.

As you must be aware we, in the Former Officials Section, are accountable to our members in that we are doing everything in our power to obtain information which is of vital interest and concern to them.

Our previous letters to you as you are no doubt very much aware, have remained unanswered, for instance those dated 12 April and 21 June last year. We thank you in advance for an early reply.

News of the ILO

Update from the Director-General, 1 August 2017

We had the International Labour Conference which dealt with a truly important and topical agenda bringing 4,941 registered participants – government, worker and employer delegates plus observers to Geneva. After tough discussions over two years, the Conference adopted Recommendation No. 205 on Employment and

Decent Work for Peace and Resilience which provides guidance on action to assist millions of people, affected by crisis, disaster, or displacement. It shows the ILO's capacity to act for and with those in greatest need and its ability to update its standards when circumstances require.

Message

The conclusions of the general discussion on migration will help to keep us on course to give guidance and leadership in the construction of governance systems which address the real policy challenges of migration and which facilitate the realization of the benefits of migration for all concerned in a manner consistent with ILO values and standards despite differences of approach on specifics. They will also be an important input to the Global Compact for Migration to be adopted by the UN next year.

The recurrent discussion on Fundamental Principles and Rights and Work was anchored to a large extent in the 1998 Declaration on FPRW as well as the 2008 Social Justice Declaration. It was an encouraging indication that the promotion of human rights at work is firmly embedded in our institutionality, its purpose and identity but a reminder, too, that we need to be permanently attentive to the goal of universal respect for these rights.

Critical for us was the approval with near unanimous support, of the Programme and Budget for 2018-19. It keeps us on a zero-real growth resource trajectory and in the present environment it will be critical to retain the confidence of constituents whose demands and expectations are high. That compels us to recommit to our one ILO objective, pooling efforts and resources to achieve the outcomes. We have already come a long way thanks to the reform effort but need to push ahead along the trajectory of constant improvement. With this in mind, I want to urge Directors across the organization to take a critical look at our working methods to ensure that our actions are mutually supportive around the outcomes taking into account global, regional and national considerations.

In the plenary debate on my Report on the Green Initiative, the 295 speakers welcomed the ILO's work on climate change and specifically on just transition to environmental sustainability. This was frequently reiterated in many bilaterals with constituents, reconfirming the validity of the Green Initiative and the inclusion of a cross-cutting policy driver on just transition in the Programme and Budget for 2018-19.

The World of Work Summit on Women at Work brought three women Presidents – of Malta, Mauritius and Nepal to the stage together – quite a unique moment of the ILO Conference.

Meanwhile, we are moving ahead with preparations for the Global Commission on the Future of Work – the second phase of the Future of Work Initiative. The summary of National Dialogues is now more or less ready – thanks to Nicolas Niemtchinow and all colleagues in headquarters and regions who were involved. The Inception Report for the Commission is well underway led by Deborah Greenfield. Thanks to Sangheon Lee and all colleagues who have been working on it. We are finalizing the list of Commissioners and are now looking towards the launch. We will keep you informed as the plans come to fruition in the near future.



I have also been putting in place the institutional arrangements for our centenary celebrations – ILO 2019. Preparing ILO 2019 – including planning ILC 2019 – will be a major, “all of organization” undertaking with activities spanning the entire centenary year. While the future of work will be at the heart of the centenary it will also be broader in scope featuring other Centenary Initiatives and diverse activities with historical perspectives and, hopefully, major national inputs. A volume on the history of the ILO will be published in 2019 and I am certain that it will elicit great interest. I have asked Greg Vines, DDG/MR to lead the Office-wide planning for the centenary.

Two Task Forces with broad Office representation will be set up – one on the Future of Work led by DDG/P and one on ILO 2019 led by Greg Vines. ADG/FOW and the FOW Unit will provide organizational and substantive support for the work of the Global Commission and FOW Initiative as appropriate including in its interface with ILO 2019. Additionally, we will need to co-opt colleagues from a range of technical and other units to service the Global Commission and I count on your support when that time comes.

(Extracts)

Guy Ryder

The 106th International Labour Conference (Geneva, 5 to 16 June 2017)



In accordance with the ILO's principles and constitution, the 106th Session of the International Labour Conference was held in Geneva from 5 to 16 June 2017.

On the agenda of this session were the following items:

- Reports of the Chairperson of the Governing Body and of the Director-General
- Programme and budget proposals for 2018–19 and other questions
- Information and reports on the application of Conventions and Recommendations
- Labour migration (general discussion)
- Employment and decent work for peace and resilience: Revision of the Employment (Transition from War to Peace) Recommendation, 1944 (No. 71) (Standard setting, second discussion)
- A recurrent discussion on the strategic objective of fundamental principles and rights at work, under the follow-up to the ILO Declaration on Social Justice for a Fair Globalization, 2008
- Abrogation of Conventions Nos 4, 15, 28, 41, 60 and 67

The session opened on 5 June 2017; in accordance with the Organization's tripartite principles, the Officers of the Conference and the members of the technical committees were elected. The committee work and plenary discussions proceeded according to the defined programme; the election of the Governing Body for the period 2017-20 was held on 12 June 2017.

The Conference adopted the budget for the 2018-19 biennium. The reports of the committees focused on employment and decent work for the transition to peace; labour migration; the recommendation on employment and decent work for peace and resilience, 2017; as well as the application of the international labour standards.

A World of Work Summit on the theme “A better future for women at work” was organized on 15 June as part of a high-level round table. Discussing their experiences, President of Nepal Bidya Devi Bhandari, President of Mauritius Ameenah Gurib-Fakim, and President of Malta Marie-Louise Coleiro Preca urged women to play their full role in society and make the most of their opportunities.

The 330th session of the new Governing Body took place on 17 June and elected Worker member Luc Cortebeeck of Belgium as Chairperson for the period 2017-18.

Outside the Conference proper, on 16 June 2017 a strong delegation of worker participants – myself included – showed the solidarity of the world’s workers with Geneva-based UN system staff by joining a big demo at the Palais des Nations in protest at the decision of the ICSC (International Civil Service Commission) to reduce the salaries of Professional staff in Geneva. All in all, the work of this 106th Conference Session, attended by 6,000 delegates from the ILO’s 187 member States, showed very positive results.

Abdoulaye Lélouma Diallo

Message

Update on the Headquarters building renovation project

Key developments

The renovation of the southern third of the main building has been completed and is operational. Some 700 people relocated to the new offices during the course of April and May 2017. The feedback from staff has been positive, with some members reporting that they considered the new surroundings to be a more efficient working environment. The inevitable teething issues were addressed promptly with particular emphasis on business continuity.

Renovation of the middle third of the building is in progress; the demolition and asbestos removal has been completed, the facade renovation is ongoing and the mechanical services works will begin in late September. The ongoing works are on schedule and the deadline for the completion of floors 1–11 by the end of 2019 is still on target.

Upcoming works

The renovations are continuing in earnest with the works sequenced from the first floor up, following a lean construction management system, based on the lessons learned from the renovation of the first third. It is expected to complete the first floor in early 2018 and carry out the relocation in the second quarter of next year.

Project budget

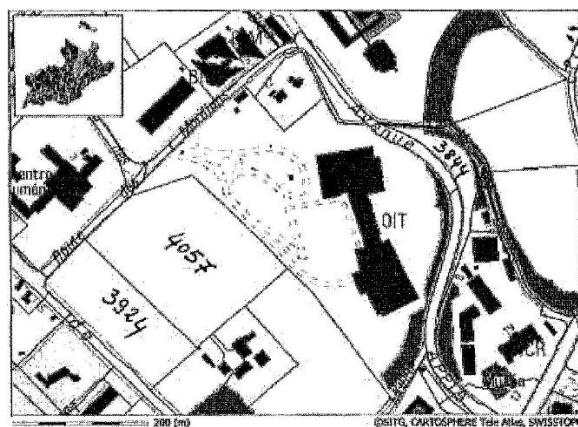
The total budget for the initial works remains within the limits of the financial plan previously endorsed by the Governing Body, namely, some 205 million Swiss francs (CHF). As announced at the 329th Governing Body Session (March 2017), savings being generated by the value engineering will be reallocated to the provision for unforeseen costs that may arise and to the partial renovation of the lower floors.

Financing and potential donation packages

The contract for the CHF70 million loan from the

Swiss Confederation, included within the financing plan, has been signed and entered into force on 18 April 2017. The first draw-down is due to occur in October 2017, with further draw-downs being defined and agreed as per the terms of the contract.

The Office continues its discussions with various potential tenants interested in occupying refurbished space that will become available following the completion of the project with a view to generating revenue to offset the loan repayments.



The Office has engaged the services of a specialized property development and management company to investigate and propose specific development opportunities for the vacant freehold property adjacent to the headquarters building – plot 4057. The company has been instructed to include in its consideration the possibility of the land being partially used by the International School.

(GB.331/PFA/1)

We shall keep you informed of further developments.

Quote – unquote ...

Rarely is it advisable to meet prejudices and passions head on. Instead, it is best to appear to conform to them in order to gain time to combat them. One must know how to sail with a contrary wind and to tack until one meets a wind in the right direction.

Fortune de Felice, 1778

“Integrity without knowledge is weak and useless, and knowledge without integrity is dangerous and dreadful.”

Samuel Johnson, The History of Rasselatas, 1759

Staff Movements

Ms Dimitrina Georgieva Dimitrova (Bulgaria) is appointed Deputy Director of the Official Meetings, Documentation and Relations Department (RELMEETINGS), with effect from 1 October 2016.

Mr Donglin Li (China) is appointed Director of the ILO Country Office for Pacific Island Countries (CO-Suva), with effect from 1 October 2016.

Mr Juan Llobera Serra (Spain) is appointed Director of the Official Meetings, Documentation and Relations Department (RELMEETINGS), with effect from 15 July 2016.

Mr Christophe Perrin (France) is appointed Director of the Multilateral Cooperation Department (MULTILATERALS), with effect from 15 July 2016.

Mr Stephen Pursey (United Kingdom) is appointed Senior Policy Adviser and G20 Coordinator, Office of the Deputy Director-General for Policy (DDG/P), with effect from 15 July 2016.

Ms Maria Luz Vega Ruiz (Spain) is appointed Coordinator of the Future of Work Initiative, with effect from 1 August 2016.

Mr Claude Akpokavie (Ghana) is appointed Senior Adviser to the Deputy Director-General for Field Operations and Partnerships (DDG/FOP), with effect from 1 August 2016.

Mr Joni Musabayana (Zimbabwe) is appointed Director of the ILO DWT for Eastern and Southern Africa and Country Office for South Africa, Botswana, Lesotho and Swaziland (DWT/CO-Pretoria), with effect from 15 July 2016.

Ms Cynthia Samuel-Olonjuwon (Nigeria) is appointed Deputy Director of the ILO Regional Office for Africa (RO-Africa), with effect from 15 July 2016.

Mr Markus Pilgrim (Germany) is appointed Director of the ILO Decent Work Technical Support Team and Country Office for Central and Eastern Europe (DWT/CO-Budapest), with effect from 1 August 2017.

Mr Carlos Arturo Rodríguez Díaz (Colombia) is appointed Deputy Director of the ILO Regional Office for Latin America and the Caribbean in Lima (RO-Latin America and the Caribbean), with effect from 1 August 2017.

Ms Gerardina González-Marroquín (Costa Rica) is appointed Director of the ILO Country Office for Mexico and Cuba (CO-Mexico), with effect from 1 August 2017.

Mr Maurizio Bussi (Italy) is appointed Deputy Director of the ILO Regional Office for Europe and Central Asia, with effect from 9 October 2017.

Mr Tim De Meyer (Belgium) is appointed Senior Adviser in the International Labour Standards Department (NORMES), with effect from 23 October 2017.

Ms Tomi Kohiyama (Japan) is appointed Deputy Legal Adviser, Office of the Legal Adviser and Office of Legal Services (JUR), with effect from 1 July 2017.

Mr Martin Murphy (Argentina) is appointed Director of the Department of Communication and Public Information (DCOMM), with effect from 1 July 2017.

Ms Rie Vejs-Kjeldgaard (Denmark) is appointed Director of the Partnerships and Field Support Department (PARDEV), with effect from 9 October 2017.

Ms Panudda Boonpala (Thailand) is appointed Deputy Regional Director of the ILO Regional Office for Asia and the Pacific (RO-Asia and the Pacific), with effect from 1 January 2018.

Mr Graeme Buckley (United Kingdom) is appointed Director of ILO Decent Work Technical Support Team for East and South-East Asia and the Pacific and ILO Country Office for Thailand, Cambodia and Lao People's Democratic Republic (DWT/CO-Bangkok), with effect from 1 November 2017.

Mr Wellington Chibebé (Zimbabwe) is appointed Director of the ILO Country Office for the United Republic of Tanzania, Burundi, Kenya, Rwanda and Uganda (CO-Dar es Salaam), with effect from 1 January 2018.

Mr Damian Grimshaw (United Kingdom) is appointed Director of the Research Department (RESEARCH), with effect from 1 February 2018.

Mr Moussa Oumarou (Niger) is appointed Deputy Director-General for Field Operations and Partnerships, with effect from 1 January 2018.

Ms Cynthia Samuel-Olonjuwon (Nigeria) is appointed Regional Director for Africa in Abidjan, with effect from 10 November 2017.

History

Relations between France and the ILO

In a series of articles on the relations between Member States and the ILO, we published in Message Nr. 61 an contribution by Werner Sengenberger "The historic role of Germany in the ILO". We are very pleased to publish the below article by our former colleague Jean Mayer "The ILO durint World War II and the transfer of the Working Centre to Canada". The author examines the political situation during the pre-war period, the reasons for the survival of the Organisation by the transfer of the Working Centre, the activities during the wr years and its sucessful return to Geneva with a viable and dynamique program.

As we approach the Organization's centenary, and after Jean Mayer's much appreciated contribution, the editors would welcome any furhter contributions by readers eager to take up the subject of relations between their own country and the ILO. We count on your contributions to keep the historical memory alive and thank you in advance for your interest.

Ivan M.C.S. Elsmark

The ILO during World War II and the transfer of the Working Centre to Canada

by Jean Mayer, former ILO official and expert and AFOIT member

Foreword

The following is the summary of a presentation I made on 14 March 2016 at a meeting of the AFOIT. This was based essentially on the academic thesis of Professor Victor-Yves Guebali: *Organisation internationale et guerre mondiale: le cas de la Société des Nations et de l'Organisation internationale du Travail pendant la Seconde Guerre mondiale* (Brussels, Editions Bruylant, 2013). Some 425 pages out of a total of 800 concern the ILO, supplemented by an invaluable set of footnotes. This vast historical epic made a slice of history itself, and one might well have feared the worst: when Ghebali died, his 1975 thesis from the University of Grenoble was nowhere to be found. It fell to his colleague and friend at the University of Geneva, professor of public international law Robert Kolb, with the help of an army of collaborators, to recreate the text from thousands of fragments of manuscript, so ensuring its scientific integrity. It is an absolutely vital document, and all of those colleagues can be immensely proud.

The acronym AFOIT designates the French Association for the ILO (Association française pour l'OIT), whose purpose is to promote the Organization's values to those among the French public – conference delegates, civil servants, professors, researchers – who take an interest in social justice. It seems to be the second association of this kind, after one in Japan. Founded in 2001

by Jean-Jacques Oechslin, it is currently chaired by Gilles de Robien. In addition to the exchange of information and presentations by its members or invited outside specialists, the AFOIT organizes study tours to Geneva for students and academics. It also presents the annual Francis Blanchard Prize, worth a substantial sum, awarded for an original study that is international in scope and written in the French language.

1933: Awareness of emerging perils

It all began with the fear, then terror, of a resurgence of global conflict. Significantly, the Reichstag fire in February 1933 sparked the withdrawal of Germany from the League of Nations. Instituted by the 43 Allied and Associated Powers on the signing of the Treaty of Versailles on 28 June 1919, the League had found Germany responsible for the violation of the peace. The brand new Palais des Nations had a relatively promising beginning, but its skies suddenly darkened one misty morning in October 1933.

Here it was that around 100 delegates endured a barrage of invective from Goebbels, whom the new German chancellor Hitler was soon to appoint Reichsminister of Public Enlightenment and Propaganda.⁸ With a shamelessness that sent a chill through his audience, he offered this justification for Germany's decision to withdraw from the League in October 1933 (a withdrawal

⁸ Hitler acceded to the post of Chancellor of Germany in January 1933, becoming head of State – *Führer* – in 1934.

that was perfectly legal provided two years' notice was given and no recourse made to war, two conditions that manifestly were not met): "Gentlemen, a man's home is his castle. We are a sovereign State. We will do what we want with our socialists, our pacifists and our Jews, and we are not subject to any control, whether from mankind in general or the League of Nations in particular." A prompt response in verse came from poet and playwright Bertolt Brecht: "O Germany, pale mother! / How have your sons arrayed you / That you sit among the peoples / A thing of scorn and fear!"

Albeit more discreetly, Germany withdrew from the ILO as well⁹ with, notably, Austria, Italy, Japan and Spain following suit shortly afterwards. It was only after the cessation of hostilities that they all rejoined the Organization. For years, these withdrawals severely hampered the ILO in terms of financial resources. Indeed, Germany and Japan resumed payment of their contributions only in 1951, Russia in 1954 and Spain in 1956.

Subsequent events swiftly confirmed the worst apprehensions. In November 1937 the so-called Pact of Steel was signed, allying Germany with Italy and Japan. The years 1938 and 1939 saw a downward spiral, with the Munich agreement, followed by Hitler's invasion of Poland on 1 September 1939, and France and England declaring war on Germany. In 1940, Norway, Denmark, the Netherlands, Belgium and Luxembourg capitulated, with France being forced to accept an armistice and divided into two zones. Within the echo chamber that Geneva had become, not only the international community and the media but also the general public realized that a major conflict threatening democracy was now imminent. Even Switzerland, despite its neutrality since the Rütti oath of 1291, seemed in danger of being surrounded or invaded.

Reaction of the ILO

Faced with these events, what was the response of the successive leaders of the ILO, and how did they manage to safeguard the Organization, its values and its staff?

Let us first revisit the place where those initial decisions were taken: the ILO no longer occupied its original building on Avenue Appia (La Châtelaine, Thudichum Boarding School – now

the ICRC headquarters), where Albert Thomas settled in after his election at the ILC in Washington in November 1919.¹⁰ From 1926, it was installed in a new building, the work of a Lausanne architect in a neoclassical style, on the right bank of the lake on the Rue de Lausanne. Since the ILO's move to Grand-Saconnex in 1974, it has been the headquarters of the International Trade Organization.



Albert Thomas

We should also recall the Office's first two decades, while touching on the life and work of our first Director, Albert Thomas. Born in 1878 into a large family in Champigny-sur-Marne in the suburbs of Paris, his father a baker, he quenched his thirst for education by the light of the oven. He attended the Michelet lycée in Vanves where he won a scholarship in history and geography. At the Ecole Normale Supérieure he studied history, going on to obtain a doctorate in law before authoring histories both of German trade unionism and the Second Empire. It was at this time that he met Léon Blum of *La Revue Blanche* and Charles Péguy of *Les Cahiers de la Quinzaine*, as well as Arthur Fontaine, later to chair the ILO Governing Body from 1919 to 1931 and serve as leader of the Government group.

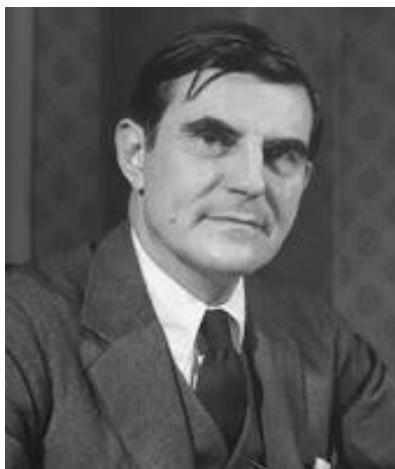
Next came his political period: he became a municipal councillor, mayor, then MP. In this last capacity, he took part in October 1919 in the parliamentary debates on the Treaty of Versailles. Ratification was obtained by 372 votes to 72. Thomas abstained, presumably (Ghebali does not address this) so as not to widen the open divide in his own party, the French Section of the Workers' International (SFIO). In late 1920 at the Tours Congress, the split, between reformists and the supporters of Léon Blum, became permanent. Blum, his confirmed adversary, was only too happy to see Thomas exiled to Geneva.

⁹ It announced its withdrawal in November 1933, effective 1935.

¹⁰ For the election of Albert Thomas see *Message* No. 52, 2012.

Message

Earlier, in May 1915, President of the Council¹¹ René Viviani, having tasked Thomas with an inspection report on national defence, was so satisfied with the result that he made him Undersecretary of State for Artillery and Military Equipment. This was expanded a year later, under the presidencies of Aristide Briand then Alexandre Ribot, with his appointment as Minister of Armaments and War Manufactures. Henceforth, proclaiming long and loud his slogan “Peace through War”, he concentrated his efforts in two directions: tripling manpower in the metalworking industry, now controlled by the State; and boosting the daily production of shells from 36,000 to 100,000. He nevertheless sought to mitigate those efforts with protective measures such as the prohibition of nightwork for women (who accounted for a quarter of the workforce), lessening of male/female wage differentials, compulsory arbitration of wage claims, and worker representation. It was hardly surprising, therefore, that the first Director-General – elected at the inaugural ILO Conference in Washington in October 1919 “for his enthusiasm and dynamism” – saw to it that such concerns were included in 27 of the first 33 ILO Conventions which he had to promote.



John G. Winant

Twenty years later, the Organization was to owe its salvation to other larger-than-life characters. American John G. Winant was a personal friend of President Roosevelt, who had entrusted him with piloting the New Deal social security programme; a four-term governor of Wisconsin, he had instituted social legislation in the state.¹² British classicist Harold Butler had a brilliant mind: a first-

rate diplomat and orator, as well as a theoretician of the international civil service, he served as Thomas’s deputy before becoming his successor in 1932; as co-author of Part XIII of the Versailles Treaty, on labour, he also participated in the famous formulation of the Declaration of Philadelphia at the 26th ILC in May 1944, “labour is not a commodity”, later enshrined in the ILO Constitution. Irish physicist Edward J. Phelan, one of the authors of that Constitution and a close collaborator of Albert Thomas, became Deputy Director in 1939 and successor to Winant from 1941 to 1948. At the operational level, Wilfred Jenks, an internationally renowned lawyer after coming down from Cambridge, co-author with Phelan of the Declaration of Philadelphia as well as the principal architect of the international labour standards, and possessing a perfect knowledge of the Organization’s strengths and weaknesses, was Director-General from 1970 to 1973.

So it was with good reason that in February 1939 it was Jenks whom the Governing Body nominated to head up a committee charged with defining the measures to be taken in the event of an emergency. A reduction in the number of posts seemed likely to be the first of these, owing to the financial crisis precipitated by the departure of half a dozen developed countries: sure enough, decisions were taken to abolish 44 permanent posts, suspend the contracts of officials called up by their national armed forces – lowering the total from 498 to 316 – and make a 15% expenditure cut to the previous budget while maintaining the same level of activity. These decisions received support in principle from the three constituent groups, both in Geneva and at the 1939 Havana Regional Conference, despite the Employers’ continuing refusal to approve the relevant budget.

At the same time, the French Ministry of Foreign Affairs was sounded out about the possibility that the department of Allier, and more precisely the town of Vichy, might constitute a safe haven. The thinking behind this hypothesis centred on the spa resort’s logistical assets (accommodation capacity, immediate availability of office space, telephone network) – the same assets that were to make it the seat of choice for the government of Marshal Philippe Pétain. As the situation worsened, ambitions were scaled back to a mere one-year lease of the town’s Pavillon Sévigné hotel,

¹¹ As the Head of Government was known in the Third French Republic.

¹² For John G. Winant, see the articles in *Message* Nos 35 and 36, 2004.

intended for the evacuation of 50 officials in the event Switzerland was invaded. The government headed by Pétain having settled in Vichy in June 1940, however, John G. Winant took the decision to cancel this rapid departure from Switzerland.

For their part, the federal authorities in Berne, profoundly attached to the defence of their neutrality and fearful of losing the more prestigious of the two organizations headquartered in Geneva, fluctuated between two positions: on one hand, the requirement to maintain all ILO staff there, as well as those of the League of Nations of which the Organization formed part (Articles 392 and 397 of the Treaty of Versailles); on the other, the threat of an ultimatum whereby our officials in their entirety would be summarily expelled following any invasion of Switzerland. With remarkable persuasive force, Winant asserted that the temporary transfer of strictly indispensable staff to the Working Centre in Montreal would be perfectly legal, on the understanding that the Office per se would be maintained in Geneva by officials responsible for liaison and archives.

The counter-example of the League of Nations

The quality of these remarkable ILO leaders highlights the disastrous role played by the League of Nations Secretary General from 1933 to 1940, Joseph Avenol of France: in the judgement of his staff, “the wrong man in the wrong place at the wrong time”. As a result of his open sympathy for the Axis powers, he refused the refuge offered to the League by Princeton University in June 1940 in order not to miss the opportunity of refashioning the organization around a nucleus of Nazi Germany, Vichy France, Francoist Spain and Fascist Italy. Having purged the staff of dissenters from the New Order, he lost his organization 85% of its officials – not least the British ones – and its publication revenues. On his return to France in 1940, he offered his services to Pétain, without success. At the San Francisco conference, which founded the UN out of the rubble of the League in May 1945, his presence was naturally considered undesirable.

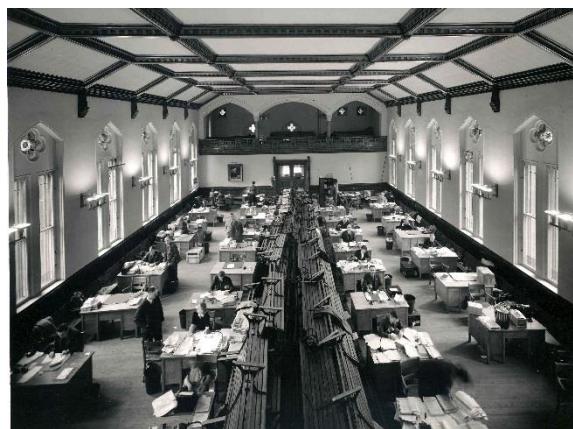
Preparations for the ILO's departure

Back to the ILO, now home to interminable internal and external discussions about a possible destination for the transfer of a number of strictly indispensable officials. In this context, the very word “choice” is inappropriate, with the few

names advanced coming up against a material or political objection: San Miguel, an island of the Portuguese Azores, was dismissed because of its small size and remoteness; London was located at the very heart of the conflict; the US was reluctant to propose Washington because of the probable refusal of the Senate to grant immunity to the half of the workforce that came from belligerent countries; nor was Latin America selected, despite its proximity and the fact that as the only long-decolonized subcontinent, divided into some twenty States, it was particularly conducive to a wide range of activities which had hitherto been neglected.

It was not until June 1940 that, thanks to the good offices of Great Britain, John G. Winant was able to opt for Canada, thus helping to strengthen social policy in North America because of its level of development and the quality of its democratic rulers. Montreal, “bilingual like Geneva”, proved to be the only solution that immediately suited everyone. In August 1940, the decision was formalized by the Director-General, who informed all member countries of the imminent transfer to Montreal, even though it was impossible to obtain the agreement of the chair of the Workers’ group – a situation that became known as “Winant’s roll of the dice”. Finally, the question of privileges and immunities was settled without problem by the Canadian Government in August 1941.

Of the 63 officials opting for voluntary separation, 40 were retained, from 18 nationalities, some 8% of the total complement. All other contracts were suspended (especially of those who had been called up) or terminated, the statutory indemnities due being spread over several years.



ILO Working Centre in Montreal 1940

Message

From Geneva, via Lisbon and an Atlantic crossing, to a home in Montreal

The party of remaining ILO officials and their families set off in October 1940, the initial journey taking five days by train and bus. They encountered no difficulties at any of the border crossings, even in Spain, barred from the League of Nations because of its attitude during the civil war, and Portugal. The group had to wait a month in Lisbon (the photos can be seen on the web), both for the docking of their ship from Greece, which had joined the Allies, and pending the outcome of negotiations – conducted for the ILO by ADG Adrien Tixier – with the Vichy government, which opposed any French official's departure for Canada or any other belligerent country.

The ILO party landed in New York before continuing by train to Montreal, with the French having to remain in the United States, at least temporarily, given the ban by Vichy. The rest of the group moved to a disused chapel at McGill University. (In 1967, participants in the Ottawa Regional Conference – in which I was able to take part with my counterpart after my first expert mission, in Chile – had an opportunity to discover these historic sites, with no little emotion.) In 1941, John Winant, renowned as someone who got things done, judged that he had seen the transfer to Montreal successfully through and left the ILO to become US ambassador to London. Edward Phelan, his deputy, succeeded him through till 1948. Two articles by Phelan – “The ILO sets up its wartime centre in Canada” and “The ILO turns the corner”, republished in *Edward Phelan and the ILO* (ILO, 2009) – provide an excellent description of this difficult period.

The ILO Working Centre in Montreal

Although it had lost two-thirds of its customary scope for action and shifted its focal point from Europe to the Americas, the ILO managed to maintain a satisfactory level of functioning, mainly thanks to its budgetary resources and the fact that the Employers' group, which did an about-turn when it realized the importance of the Organization in a war context, approved the budget each year. Some three-quarters of these resources came from the Commonwealth, the US, India and China, and the ILO managed to get its dues paid directly, without going through the League of Nations.

These factors contributed to the growth of the staff from 70 officials in 1941 to 143 in 1944. In addition, the existence of a network of ten ILO national offices played an appreciable supporting administrative role.

Membership of the Organization remained stable: of 57 member States in 1939, 52 still formed part in 1944, despite the (temporary) withdrawal of Germany, Italy, Spain, the USSR and Japan. Conferences remained important but met less frequently: among the most noteworthy was the October 1941 ILC in New York, a city chosen to give the US (admitted in 1934) the benefit of the experience of tripartism existing among more longstanding members; 34 countries participated, including the eight Governments in exile in London (Poland, Czechoslovakia, Yugoslavia, the Netherlands, Norway, Belgium, Luxembourg and Greece, five of them members of the GB). During this Conference, the delegate from Vichy France in Washington tried in vain to prevent the intervention of the representative of Free France, sent by de Gaulle. Phelan moreover managed to extend the competence of the ILO to economic and social reconstruction and the collation and analysis of the associated plans of 20 countries, in accordance with Article 10 of the Constitution. This ILC culminated at the White House, where President Roosevelt hosted the participants. Five maritime conferences were held in London.



Wilfred Jenks

Finally, the most important meeting, the 26th International Labour Conference, held in May 1944, unanimously adopted the so-called Philadelphia Declaration on the aims and purposes of the ILO. Developed by Phelan and Jenks, it was considered the most significant text since the

founding of the Organization and would be annexed to the Constitution.¹³

In the legislative sphere, two of the three customary procedures were changed during this period: the adoption of new standards was suspended; while the ratification of the existing Conventions took on a new impetus, visible in 18 Latin American countries; finally, the monitoring of their effective implementation by the Committee of Experts on the Application of Conventions and Recommendations, created in 1927, was made more flexible through a system of more summary information provided by the countries concerned, with a response rate of 60 per cent.

Achievements

The Office was unable to exercise its capacity to carry out quasi-judicial activities (observations and sanctions, but not condemnations). It may be recalled that there are three bodies of this type: the aforementioned Committee of Experts; the Commission of Inquiry provided for by the Constitution (Article 26), ruling on complaints between member States; and the ILO Administrative Tribunal, an industrial tribunal dealing with complaints by international civil servants against their employer. This last function was transferred from the League of Nations to the ILO following the former's dissolution as decided at San Francisco in June 1946, with its jurisdiction extended to the staff of the UN and the many so-called specialized agencies – UNESCO for education, WHO for health, FAO for food, etc. – created after the war. In respect of violations of trade union rights, the Committee on Freedom of Association was not established until 1951.

Article III of the Declaration of Philadelphia ("the solemn obligation... to further [programmes] among the nations of the world") provided for technical advice to be provided to member countries, an activity which would take off spectacularly after the war in the form of technical cooperation/assistance, financed largely partly by UNDP. At the time, this was limited to the area of social security: three Czech specialists covered 19 mainly Latin American countries, including Chile at the request of the Minister of Labour and Health, Dr Salvador Allende. In the same field, the ILO helped both Great Britain to develop the Beveridge Plan, and Free France, established in

Algiers, to totally overhaul the Vichy government's Labour Charter. In addition, Rens, the Belgian member of the Workers' group in the GB and future Deputy Director-General, successfully launched the Andean Development Plan in four countries of the subcontinent.

The ILO was unable to organize regional conferences in North and South America as it did in Havana in 1939. But – more importantly – it did, like the US, Great Britain and France, participate as an observer at the conferences in Dumbarton Oaks (Washington, DC) and Bretton Woods (Arkansas, June-July 1944) that created the IMF and the World Bank, forerunners of economic globalization. The ILO, which had been invited only as an observer and without trade union participation, not only protested but expressed its astonishment that the objective of full employment was not mentioned at all. In fact, it took thirty years for both organizations' strategies, as advocated and clarified by the ILO World Employment Conference (1976), to change position. A tripartite delegation took part in the San Francisco Conference (June 1945) which founded the United Nations, made the ILO the first specialized agency (despite Russia's opposition, based on its hostility to tripartism) and adopted the UN Charter. Three years later, meeting in Paris, the United Nations pursued this founding legislative task by adopting the Universal Declaration of Human Rights which includes, in addition to civil and political rights, the economic, social and cultural rights treated by the ILO in conventions on the right to work, equal pay and freedom of association. Finally, regarding these two clusters of rights, in 1966 the United Nations adopted two Covenants, ratified by three-quarters of the planet, emphasizing the fundamental nature of these rights and allowing for the sanctioning of violations.

In addition, thematic technical meetings were organized, such as 1942's inter-American meeting in Chile on social security, and another in 1943 that brought together ten countries in Montreal on the internationalization of the social security model, opening the way for the 1944 ILC in Philadelphia to make it mandatory. In terms of information, the record was very positive: the press service reached 700 Canadian and American newspapers and magazines, and the number of publications doubled (in comparison, those of the League of

¹³ See also the article on the Philadelphia Conference in *Message* No. 55, 2010.

Message

Nations dropped by 90%). The ongoing publications programme – which included coverage of national reconstruction plans – earned appreciation, in particular the *Yearbook of Labour Statistics* and the *International Labour Review*, which was even the subject of a pirate edition in German, bearing a swastika on the cover.

The ILO leadership, on the other hand, was aware of the Organization's lack of preparedness to undertake research on social policy instruments that incorporated the international economic dimensions it had been advocating, which were not usually tackled by Ministries of Labour. In fact, during its first decade of existence, the ILO research programme successfully confined itself to the collation and publication of statistics on employment and unemployment, thanks to the recruitment of experienced specialists.

Return to Geneva in 1945

The Montreal staff's return to Geneva took place in successive waves over the course of 1945. Numbering 40 when they left for Montreal, a total of 150 came back. In his memoirs, Francis Blanchard dates the complete restoration of the Office in Geneva to 1948. It is notable that no one attempted to start an “ex-Montrealers’ club”. This had been a high-risk trial for the ILO, and it was never mentioned again. Twenty-five years later, with the departure of David Morse (Director-General from 1948 to 1970), the staff of the Office had grown from 140 to 1,500 officials, plus an equal number of experts in technical cooperation

projects in the field; today (as of 31 December 2016), it stands at a grand total of 2,903 staff members worldwide: 1,155 at headquarters (including 216 on TC contracts) and 1,748 in field offices (including 970 on TC contracts).

ILO attributes

The remarkable success of the ILO during the war years is due to many factors:

- (a) basic assets: its credit emerging intact, if only by comparison with the League of Nations; its broad membership, including the United States; direct and permanent contact with public opinion, thanks to its tripartism; appropriate preparations for the state of war;
- (b) endogenous factors: a flexible, non-legalistic approach to problems; a degree of foresight; leadership of exceptional quality; team spirit among the staff; the success of the New York and Philadelphia Conferences; motivation among delegates;
- (c) exogenous factors: the increasing weakness of the League of Nations; the alignment between the social ideals of the ILO and the ideology of the member States engaged in the war; the ILO's commitment to the Allied cause.

So it was that Roosevelt was able to say: “The ILO synthesized the aspirations of an era marked by two world wars.” Or in the words of Winant, his compatriot: “The transfer brought us freedom of thought, assembly and movement.”

United Nations

COP23: Declaration of UN Secretary-General



Addressing the United Nations Climate Conference (COP23) in Bonn, Germany, on 6 November 2017, Secretary-General António Guterres called for more ambition, more leadership and more partnerships to tackle climate change.

“Our duty – to each other and to future generations – is to raise ambition,” said Mr. Guterres at the opening of the high-level segment of COP23, which was also attended by Heads of State and Government, including President of

Message

Germany Frank-Walter Steinmeier, German Chancellor Angela Merkel, French President Emmanuel Macron, and Prime Minister of Fiji, Frank Bainimarama, who is also the President of COP23. “We need to do more on five ambition action areas: emissions, adaptation, finance,

partnerships and leadership,” the Secretary-General added.

The Bonn Conference, which opened on 6 November 2017, is taking place one year after the entry into force of the Paris Climate Agreement.

COP23 – UN Climate Conference 2017

The 2017 UN Climate Change Conference opened on 6 November 2017 in Bonn with the aim of launching nations towards the next level of ambition needed to tackle global warming and put the world on a safer and more prosperous development path.

The Conference, coming just two years after the landmark adoption of the Paris Climate Change Agreement, will also further fuel momentum among cities, states, regions, territories, business and civil society in support of national climate action plans, the internationally-agreed temperature goal and the wider objectives of the 2030 Agenda for Sustainable Development.

Presided over by Frank Bainimarama, the Prime Minister of Fiji and the first small island developing state to hold this role, the conference comes against a backdrop of extreme weather events that have devastated the lives of millions of people in places like Asia, the Americas and the Caribbean.

“The human suffering caused by intensifying hurricanes, wildfires, droughts, floods and threats to food security caused by climate change means there is no time to waste,” said Mr Bainimarama, who takes over as President of the COP23 conference from Morocco during the opening.

“We must preserve the global consensus for decisive action enshrined in the Paris Agreement and aim for the most ambitious part of that target – to limit the global average temperature rise to 1.5 degrees above that of the pre-industrial age.

Wherever we live, we are all vulnerable and need to act. Fiji is helping build a Grand Coalition for decisive, coordinated action by governments at every level, by civil society, the private sector and all citizens on earth. That’s why we installed an ocean-going Fijian “drua” canoe in the entrance here to remind everyone of the need to fill its sail with collective determination to make COP23 a success and confront the biggest challenge humanity has faced,” he said.



The Paris Agreement assumes that the world will find ways to suck CO₂ out of the air. That is because, in any realistic scenario, emissions cannot be cut fast enough to keep the total stock of greenhouse gases sufficiently small to limit the rise in temperature successfully. But there is barely any public discussion of how to bring about the extra “negative emissions” needed to reduce the stock of CO₂ (and even less about the more radical idea of lowering the temperature by blocking out sunlight). This is almost essential to ensure that the planned limits can be reached.

The 70th World Health Assembly 2017

Under the presidency of Dr Veronika Skvortsova, Minister of Healthcare of the Russian Federation, the 70th Assembly met in Geneva from 22-31 May,

the longest session held in recent years, with the largest number of agenda items, documents and around 3500 delegates.

Message



The main item on the agenda was of course the election of the next Director-General. Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, former Minister of Foreign Affairs, and former Minister of Health of

Ethiopia, was elected on 23 May. He began his five-year term of office on 1 July.

Dr Tedros plans to focus on five main areas of work during his tenure: achieving universal health coverage; strengthening the capacity of national authorities and local communities to detect, prevent and manage health emergencies; improving the health and well-being of women, children and adolescents; addressing the health impacts of climate and environmental change; and building a transformed, transparent and accountable WHO.

The budget of US\$ 4421.5 million for 2018-2019 was approved which includes a 3 per cent increase in assessed contributions – totalling US\$ 956.9 million, with US\$ 3464.6 million in voluntary contributions.

International Day of Older Persons 2017

“Stepping into the Future: Tapping the Talents, Contributions and Participation of Older Persons in Society.”

This year’s day was about enabling and expanding the contributions of older people in their families, communities and societies at large. It focused on the pathways that support full and effective participation in old age, in accordance with older persons’ basic rights, needs and preferences.

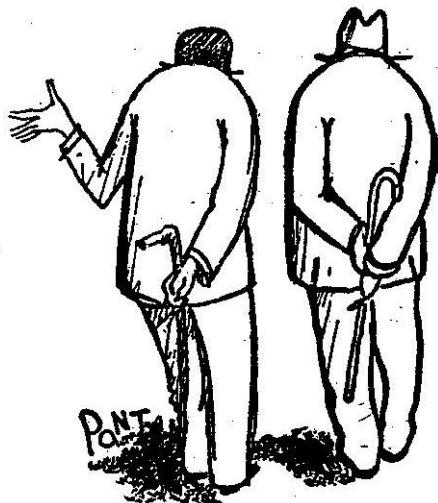
The 2017 theme underscored the link between tapping the talents and contributions of older persons and achieving the implementation of the 2030 Agenda and the Madrid International Plan of Action on Ageing, which is currently undergoing its third review and appraisal process.

Between 2015 and 2030, the target date for the Sustainable Development Goals, the number of older persons worldwide is set to increase by 56 per cent — from 901 million to more than 1.4 billion. By 2030, the number of people aged 60 and above will exceed that of young people aged 15 to 24.

Stepping into the future with pledges that no one will be left behind, it is starkly evident that the need to tap into the often overlooked and underappreciated contributions of older persons is not

only essential to older persons’ well-being, but also imperative for sustainable development processes.

The International Day aims to explore effective means of promoting and strengthening the participation of older persons in various aspects of social, cultural, economic and civic and political life.



*My dear fellow,
The fact is, and you may well admit it,
we should not be more concerned
with other people's shortcomings
than with our own.*

UN against slavery on migrants and refugees

The United Nations is stepping up its work to stop the grave abuses perpetrated against refugees and migrants along the Central Mediterranean routes, including alleged slave trade in Libya, two UN agency chiefs told the Security Council.



The meeting was held at UN Headquarters in New York in response to growing international concerns about risks facing migrants and refugees, which were illustrated by recent news reports and videos showing African migrants in Libya allegedly being sold as slaves.

“This is an enormous human tragedy and we can stop it,” said William Lacy Swing, Director General of the International Organization for Migration (IOM), via video link from Geneva, underscoring the need to break the smugglers’ business model.

In such efforts, IOM has helped 13,000 people get out of detention centres in Libya and 8,000 in Niger, he said, noting that there are about 15,000 still in such facilities.

IOM is working with partners, including the Government of Libya, the Office of the UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), the African Union, the European Union, and countries of origin, to forge an agreement to implement a programme to empty those detention centres, Mr. Swing said.

Also briefing was the UN High Commissioner for Refugees, Filippo Grandi, who told the Council: “The grave abuses perpetrated against migrants and refugees along the Central Mediterranean routes can no longer be ignored.”

“Compelled to flee, but without legal pathways to safety, refugees are exposed to appalling harm, together with migrants, including torture, rape, sexual exploitation, slavery and other forms of forced labour,” Mr. Grandi said, also via video link from Geneva, adding that these abuses proliferate where governance is weak and transnational criminal networks take root.

“This requires a comprehensive approach encompassing countries of origin, transit, and destination,” he stressed, highlighting the need to strengthen refugee protection and offer solutions along the routes.

UNHCR is taking a very serious view on the situation – but faces “dramatic” funding gaps, especially in sub-Saharan Africa, he added.

UNHCR is helping the authorities address the needs of displaced Libyans and others affected by conflict. Reception and protection mechanisms are being incrementally strengthened. Plans for a transit centre in Tripoli are progressing positively.

“Too often, measures pursued in relation to the Mediterranean routes have centred on how to control, deter and exclude. This can have a dehumanizing effect – and more importantly, alone, it does not help refugees and migrants avoid exploitative, deeply harmful situations,” Mr. Grandi said, calling for a comprehensive set of political, security, humanitarian, human rights and development investments.

“Your attention is welcome, because your leadership is critical to ensuring that this happens,” he told the Council members.



In Libya, dozens of migrants sleep alongside one another in a cramped cell in Tripoli's Tariq al-Sikka detention facility.

Health Corner

These articles are not intended as a substitute for consultation with health care professionals.
Each individual's health concerns should be evaluated by a qualified professional

Long-term aspirin risk

Effects of aspirin on risk and severity of early recurrent stroke after transient ischaemic attack and ischaemic stroke: time-course analysis of randomised trials according to a new study in *The Lancet*.

While short-term aspirin use after a stroke or heart attack has clear benefits, the authors say that patients over 75 who take aspirin on a daily basis should be prescribed a proton-pump inhibitor (heartburn drugs) to reduce the risk of bleeding.

Roughly 40-60% of adults aged 75 or older in the USA or Europe take daily aspirin or other antiplatelet drugs to prevent heart attacks or strokes. Lifelong treatment with antiplatelet drugs is recommended for patients who have previously had a heart attack or stroke (so-called secondary prevention).

The advice for lifelong treatment is based on trials mostly done in patients younger than 75, with a follow up of approximately 2-4 years. Previous studies have shown there is a causal link between antiplatelet treatment and upper gastrointestinal bleeding, and although the risk is known to increase with age and estimates on the size of the risk vary widely there are few data on whether severity of bleeding also increases with age.

Professor Peter Rothwell, lead author from Oxford University, says: 'We have known for some time that aspirin increases the risk of bleeding for elderly patients. But our new study gives us a much clearer understanding of the size of the increased risk and of the severity and consequences of bleeds.'

Previous studies have shown there is a clear benefit of short term antiplatelet treatment following a heart attack or stroke. But our findings raise questions about the balance of risk and benefit of long-term daily aspirin use in people aged 75 or over if a proton-pump inhibitor is not co-prescribed. However, suddenly stopping medication is definitely not advised, so patients should always talk to their doctors.'

The Oxford Vascular Study followed 3,166 patients who had previously had a stroke or heart attack and were prescribed antiplatelet drugs (mostly aspirin). Half the patients were aged 75 or over at the start of the study. Over 10 years of the study, a total of 314 patients were admitted to hospital for bleeding. The risk of bleeding, in particular the risk of fatal or disabling bleeding, increased with age.

For patients under 65 taking daily aspirin, the annual rate of bleeds requiring hospital admission was approximately 1.5%. For patients aged 75-84, the annual rate rose to approximately 3.5% and to 5% for patients aged over 85.

Similarly, the risk of disabling or fatal bleeding increased with age. For patients aged under 65, the annual rate of life-threatening or fatal bleeds was less than 0.5%. For patients aged 75-84, the rate rose to approximately 1.5%, and to nearly 2.5% for patients aged 85 or over.

The outcome of non-fatal bleeds was also worse at older ages. The proportion of survivors for whom a bleed resulted in a new, or sustained increase in disability rose from 3% (4/157) for people aged under 75, to 25% (46/183) for people aged over 75. Overall, the risk of disabling or fatal bleeding over ten years was 10 times higher at ages 75 years or older, compared to younger patients.

Although the risk of heart attacks and strokes also increases with age, the authors conclude that for patients aged 75 or older major upper gastrointestinal bleeding as a result of antiplatelet therapy was at least as likely to be disabling or fatal as recurrent ischaemic stroke, if a proton pump inhibitor (PPI) is not co-prescribed.

PPIs could reduce upper gastrointestinal bleeding by 70-90% in patients receiving long-term antiplatelet treatment. However, prescription is not routine and only about a third of patients in the study were taking them. While there are some known risks associated with long-term PPI use, the authors conclude that the benefits of PPI use at older ages outweigh the risks, and guidelines

should recommend the co-prescription of PPIs in this age group.

Professor Rothwell adds: 'While there is some evidence that PPIs might have some small long-term risks, this study shows that the risk of bleeding without them at older ages is high, and the consequences significant. Therefore, any uncertainty about the small risks of PPI use are very likely to be outweighed by the benefits. In other words, these new data should provide reassurance that the benefits of PPI use at older ages will outweigh the risks.'

The study was an observational study, rather than a randomised trial, meaning it's not possible for this study to show that the increased risk is entirely caused by aspirin. However, previous randomised trials have shown that at least half of bleeds occurring on aspirin are due to the medication. The authors note that the majority of patients in the study were taking aspirin (75mg enteric coat) with only a few patients taking clopidogrel, meaning that the findings may not apply to other

antiplatelet drugs. Additionally, the findings did not take into account the potential impact of any adverse effects linked to long-term PPI use.

Writing in a linked Comment, Professor Hans-Christoph Diener, University Duisburg-Essen, Germany says: '...the first consequence of (this) study is that the benefit-risk association on long-term antiplatelet therapy should be evaluated every 3–5 years in patients older than 75 years. The second consequence of (the) study is its support for the need to use PPIs in patients on antiplatelet therapy aged 75 years or older or in patients with a previous history of gastrointestinal bleeds. PPIs are underused in patients on antiplatelet therapy, perhaps because the consequences of upper gastrointestinal bleeds were underestimated in elderly patients who were treated with aspirin.'

The full paper, 'Age-specific risks, severity, time course, and outcome of bleeding on long-term antiplatelet treatment after vascular events: a population-based cohort study', can be read in

The Lancet, UK, vol. 377, no 9759

Generic Medicaments

According to the IMS-Health Institute, the market share of generic medicaments in Switzerland is 14%. An affirmation which the Federal Office of Public Health qualifies: as generics cost 25 to 35 per cent less on average, it is more significant to

demonstrate which percentage of generics finds takers. Thus, of 100 medicaments that can be obtained in this form, the choice of generics is made in 57 per cent of cases.

(*Tribune de Genève*)

The older we grow, the more calories we need

After age 60, for the same effort – climbing stairs for example – we need to ingest more calories than a younger individual of the same weight. The reason? A reduced metabolic output by food along with less efficient intestinal absorption.

Beyond a certain age, it is therefore indispensable to increase one's energy intake by 20 per cent rather than lessen it, as is often wrongly recommended. Only constraint: favour good calories.

Here are some practical suggestions:

- Consume animal proteins, fruit and vegetables every day.
- Respect the daily intake of a starchy food (slow energizing sugar). To do so, include in your menu potatoes, pasta, rice...but also lentils, beans or chick peas. Their interest? They provide potassium of which the alkalizing power preserves muscle mass.
- Beware of sweetened products and nibbling, sources of bad calories and of unnecessary storage.

(*Femina*)

Message

Nibbling to calm boredom

For certain individuals nibbling is a ritual for relieving solitude or stress. A habit which it becomes difficult to eradicate and which increases one's caloric intake while the body has not really

sent out the hunger signal. In addition it increases the risk of caries.

The solution? Replace nibbling a sweet snack by a large glass of water, or a fruit.

The Roquefort Cheese good for your heart

Refined in the Aveyron and Causses country (southern France), roquefort is a very ancient cheese. The earliest texts mentioning it date back to the XIth century. Roquefort cheese is a world famous product, made of ewes' milk and matured in cellars dedicated to that purpose.

Surprise: Who would have believed it? Its amateurs rave about it, but its salt content frightens those who worry about their health. Well, according to a recent study, the gourmets are right. This sheep cheese with its characteristic molds is considered to be a precious ally in the struggle against cardiovascular diseases.

Discovery: British sources have established that this emblem of the French terroir has unsuspected anti-inflammatory properties. The more aged Roquefort is, the more it possesses them. Consuming it is believed to prevent the obturation of the arteries.

Hypothesis: Along with wine, roquefort is thus a new element in the oft mentioned French "paradox" which defies certain convictions concerning food. The inhabitants of the Hexagon in fact live longer, and remain in good health for a longer period than other Europeans, despite a diet very rich in fat.

Time to read

Labour Regulation and Development Socio-legal perspectives

Edited by Colin Fenwick and Shelley Marshall

350 pp, ILO, 2016, SBN 978-92-2-129644-7 (print), ISBN 978-92-2-129645-4 (pdf), paperback, price CHF 45; US\$ 45; GBP 32; EUR 40. Co-published with Edward Elgar

This book is an exploration of arguments about the economic and social effects of the regulation of labour, and whether it is likely to be helpful or harmful to development. Authored by contributors from a variety of fields, primarily legal as well as development studies, economics and regulatory studies, the book presents both empirical and theoretical analyses of the issues. With authors from several continents, this collection is unique in that it focuses on labour regulation in poor and middle-income countries rather than industrialised ones, therefore making it a significant contribution to the field.

In large part, the authors conclude that regulation of labour can play a positive role in promoting social and economic development, especially over time. Effective regulation has the potential to promote democratic engagement at work and beyond. However, its impact is dependent on how much its design grapples with the particular arrangements of work occurring within different industries, reflecting the nature of development and social relations within that country. Contributors emphasise that regulation needs to be adapted to the challenges presented by non-standard employment relations, changes in the

structure of work and the rise of global value chains. This collection's exploration of labour regulation in developing countries will be of interest to labour law scholars and teachers, and to

policy-makers in the field of labour regulation – especially in the global South – as well as to technical advisers and those engaged in the practice of industrial relations.

Poverty and Exclusion of Minorities in China and India

by A.S. Bhalla, D. Luo

XXXIII, 405 p., Palgrave Macmillan, London, 2nd edition, ISBN 978-3-319-53936-2, price hardcover € 114.99, £ 86.00 \$ 129.00 CHF 126.50

Our former colleague, Ajit Bhalla, has now published an updated edition of a highly praised book that sheds light on an understudied topic. Draws on brand new empirical data in every chapter. Adds discussion on contemporary political and economic issues that have affected the global landscape over the past 5 years.

This book, a second edition, includes new data from the 2011 Census of India, the 2010 Census of India and NSS reports on consumer expenditure (2011-12), health and education (2014) to examine the latest understanding of poverty in China and India, and how that connects with minorities. Poverty has generally become less acute in both China and India, thanks to an impressively rapid growth especially between 2010 and 2015 when the rest of the world including the US and the EU showed down following the

economic recession of 2008. But the issues of income and non-income inequalities (especially malnutrition in India), marginalization and social exclusion remain as acute as ever in both countries.

As well as the use of new primary material in every chapter, the book also critically examines new relevant studies and responds to the global perspective of the minority issues. From the continuation of global terrorism and civil wars in Libya and Syria, to the Arab Spring and its fading, the persistence of conflicts in Afghanistan and Iraq, and the emergence of Islamic fundamentalism and the "Islamic State" (ISIS). As the book is mainly about Muslim minorities, these events have global bearing about their treatment and perceptions about them.

IT Questions

Letter to the Director-General regarding access to Intranet

For almost twenty years the former ILO officials have had the privilege to have access to the ILO Intranet. After a number of reclamations from colleagues that since October their access has been cut, the Bureau of the Section addressed the below letter to the Director-General on 31 October 2017.

Dear Director-General,

We have been approached by numerous former officials who have expressed their concern and disappointment in no longer being given access to ILO Intranet.

In December 1998, the then Director-General, Michel Hansenne, announced at the Reception for former officials that retirees from then on could have free access to ILO Intranet and be given a password on application.

Message

However, the internal circular from INFOTEC dated 6 October has withdrawn this facility, thus cutting an important link between our former colleagues and the Organization they have served for many years.

While it is recognised that appropriate precautions have to be made to avoid malicious interference with ILO databases, we would appeal to you to reconsider this ban on access by non-staff members. When former officials take the trouble and interest in consulting ILO Intranet it is because they have a serious and relevant interest, and in turn become an asset to the Organisation in promoting its activities and aims.

We are convinced that an appropriate formula could be found which could solve the present problem and would be happy to participate in any discussions to find a satisfactory solution.

On several occasions you have expressed an interest in the wellbeing of our former colleagues and their interests, and we thank you in advance for your consideration.

Personal digital heritage

by *Heinz Lübbe*

Recently I had to change a password on one of the Internet sites I use frequently. On this occasion a thought crossed my mind: what happens to all the things I have stored digitally on the Internet or on my computers if I am no longer able to use them, or I suddenly and unexpectedly lose my life? I had never thought about what would happen to all that digital data after my death – about my digital heritage. Who might read my emails and see my stored documents, pictures and videos? Who could access my private and public messages left on the net? Who would get access to all my accounts, including online banking? And how will they get access with all those passwords and user names for different accounts and services? Who will take care of the data and apps on my mobile phones, tablets and network storage?

I looked on the web and found that the term “digital heritage” refers to data, digital documents or accounts on the Internet or on computers and devices which are part of the legacy of the owner after death. It also includes inheritance of the personal content of Internet services used by the deceased, e.g. on Facebook, Twitter, XING, eBay, Google, email, Paypal, e-banking. Legally, the digital legacy goes to the heirs as determined by the decedent or by the legislature. The practical precondition, however, is that someone knows of the existence of that digital heritage, and that login and security data are available. In some cases the usage conditions of a platform that have been accepted by the original user do not allow the transfer of access rights to other users.

In many cases Internet accounts no longer used will simply fall into a vegetative state and perhaps one day be cleared after a long period of inactivity. This is true, for example, of ticket agencies or similar services where you had to create an account to buy something, or for an email account to avoid promotional mails. It is the same for a social media account once created but never really used. There are no consequences if nothing happens to these accounts. There is only a social aspect. Everyone would like to avoid the embarrassment of asking a deceased person, in a blog or an email, about their health, or congratulating them on their birthday. On the other hand, if you imagine that a user today keeps on average about 10 GB of data on the web, and with several million users dying every year, the total amount of this storage comes to many exabytes (billions of gigabytes).

More critical are services that charge monthly or yearly fees. Examples are business-related services such as XING or LinkedIn, media services like Amazon Prime, Netflix, Spotify or Readly, special-interest groups with membership fees, and some extended website services such as cloud storage, news sites, weather forecasts or travel information. They will continue charging the user’s account or send bills to the last address.

Online banking is a special case. Regular payments have to be stopped as well as the online access itself. The paperwork required to arrange this depends on the bank and its regulations. Again, it might not be evident that such an online banking account exists, because all communications except

the initial contract are handled via internal email and the account is only used for special payments. Furthermore, it should be checked whether the deceased has business activities ongoing, e.g. on sales platforms such as eBay. If necessary, items still have to be handed over to buyers, or invoices for orders and/or purchases have to be settled. Credit on payment platforms, such as PayPal, is also the responsibility of the heir.

For emails which are stored at a service provider, however, access is not so easy if the access data have not been left, and the provider will have difficulty providing the survivors with it. Why? In Germany, for example, email correspondence is considered confidential and email providers are subject to the telecommunications secrecy law. This law protects both the sender and the recipient. If the heirs gain access to the emails of the deceased, protection of the sender of a confidential message is no longer guaranteed. This is a conflict and requires new regulations.

On social media the blocking or deletion of a profile is possible under certain conditions, e.g. by submission of the death certificate or the certificate of inheritance, but this does not mean that the heirs get access to stored private messages or non-public contact lists. In addition, social network operators often generate their income based on the number of users and therefore may not be very interested in deleting accounts.

Local storage can also cause problems. How do you get access to a PC, home network, network storage device, tablet or mobile phone in order to

save or clear the data? It is as time-consuming to sort out digital documents and photographs as it is with paper. Most of the stored documents are of no interest to others but there may be some family photos or scanned old documents that nobody else has. Once they are gone, the regret may come later. Nowadays, books, music and videos are kept electronically, but sometimes transferring access to another person is not allowed without violating copyrights.

It is incredible how many things have to be prepared and organized for such a situation. If you want to ensure that after your death, the use of your digital data corresponds to your wishes, you must make some provision. Just as you regulate your material heritage, you can also deal with your digital legacy to prevent conflicts among the survivors, make things easier for them and prevent sensitive data and information from getting into the “wrong hands”. You can specify in your will what happens to your personal digital data, profiles and accounts after your death, and who will get access to them. That includes all data stored online and offline. It is important that you provide a complete inventory of accounts with passwords and, if needed, with security information for protected data etc. In most cases this list is for partners, children or other close relatives and really has to be kept up-to-date in order to be useful. It is probably more complicated if there are no relatives or very close friends. It is also a different situation if you have been unable for a long period to handle your digital properties. This might sound a bit sad but, as in most cases, better to be prepared than have trouble afterwards.

Is everything hackable, or not?

by Heinz Lübbe

Hacking the email server of Hillary Clinton's election team and leaking confidential information; reading messages on the German Chancellor, Angela Merkel's mobile phone; rendering inaccessible thousands of computers of the British national health service; hacking into several thousand routers from Deutsche Telekom and locking customers out of the Internet; making websites like Twitter inaccessible to users; carrying

out massive ransomware¹⁴ attacks worldwide. Numerous such examples can be found in the news every week. Only the most spectacular cases are published and many more are probably kept secret because it is not good publicity to be the victim of a security breach.

But how is it possible that it seems so easy to attack and break into computers and other electronic

¹⁴ Ransomware is a type of malicious software that threatens to publish the victim's data or perpetually block access to it unless a ransom is paid.

Message

devices? New and more sophisticated hardware devices are constantly being developed. New software is published and old programs receive frequent security patches. There are companies around the world specialized in IT security working to provide assistance to companies. But the battle goes on. New techniques and tools help to make IT more secure but hackers are still finding and exploiting new security holes. There is even a market on parts of the Internet – sometimes called the Darknet – where one can find information about flaws in program code to exploit them. User IDs and passwords are sold, and services that block websites by flooding with traffic can be rented by the hour.

All this sounds horrible and some are afraid to use computers at all. But we are not only talking about PCs, tablets or mobile phones. Electronic devices with software are everywhere in our daily life. The “Internet of Things” (IoT) describes the computerization of everything from cars and toys to TV sets, light bulbs, cameras or medical devices. They are all connected to the Internet and provide many useful services. Real-time information about road conditions, weather and traffic jams makes driving easier and more secure. Verifying from a distance that everything at home is in order helps one to relax on holiday. Additional information about TV shows, programme guides, movies on demand or Skype access on the big screen are interesting services. Starting a coffee machine at home while driving on the motorway is perhaps not absolutely necessary but one can imagine many more functions based on network connectivity, from voice control of devices, real-time dictation and translation, up to autonomous driving and interactive robots. Most of them are already available or tested. It is very likely that IT hardware, software and communication will come to all areas to make things easier and more useful.

But what happens about security? Is there any computer system which cannot be hacked? According to a number of IT security specialists the answer is probably NO – given enough time and effort, pretty much every computer or device can be manipulated to give up its information. Any computer system which is not physically protected and network-isolated can be hacked to some extent. The question is whether hacking the device is worth more than the effort it would take to do so. Here the motivation of the people that do it comes into play – whether “just for fun”, to demonstrate technical superiority, to show

systems’ vulnerability, to collect relevant security information about users or for criminal reasons.

But why is it not possible to develop secure systems? First of all, the technical concept of a computer is still the same as it was at the beginning, when security was not an issue. A processor is pretty stupid, only able to read and write chains of binary data. Whether such binaries are instructions or data depends on the positions where it is written and stored in memory, and on the interpretation. Many security holes are exploited based on the idea of writing code in areas where it is misinterpreted and misused. The production process of IT devices is very much distributed, and everybody involved must trust the other partners that no security flaws have been included.

Operating systems get bigger and more complex with every new release. This means more lines of program code and more sources for errors. Windows 10 contains about 50 million lines of code, and Android for mobile phones about 12 million. The same is true of application software. Added to this complexity is the commercial pressure to publish new versions as quickly as possible. Flaws and bugs are corrected with subsequent updates. Therefore it is a wise decision to wait some time before installing a new version of software and to apply security patches as soon as they are available.

If you read the End User Licence Agreement (EULA) of any software you install – most users don’t – you will not find any statement that makes suppliers liable for any security breaches as result of a programming mistake. This means that developers do their best to write program code that is secure and reliable, but there is no pressure on software and hardware vendors to go through extra efforts to verify the security of programs or provide more secure solutions. Companies and home users still accept this situation but, with IoT and more connected devices around, it will become a danger. This requires a serious change in regulations and practices.

It is not only hardware and software that have potential security risks. We are all IT users and have to ask ourselves if we do the necessary to raise the bar of IT security. Yes, there are circumstances where we can’t do much if a device comes ready to use, for example. But when surveys tell us that the most common password on PCs is

still 123456 and its variations, there is room for improvement. Phishing emails, dubious websites, viruses of all kinds are doors that are opened by users. It requires a lot of common sense and understanding to resist emails containing requests for personal data or with strange attachments, because hackers are developing new ideas and it is not always evident that a message does not come from a serious source.

At home it is time-consuming regularly to update hardware, firmware, operating systems and other software, not only on PCs, mobile phones or media devices, and many of us are probably too busy or just a bit lazy sometimes to do this frequently.

The conclusion of this article is not that we should stop working with devices connected to the Internet. We must be aware of the existing risks and that there are many things that we can't control, because we are in the hands of hardware and software vendors. But there are a few actions

that can help to raise the security level. Be sure to install the latest security and firmware updates on all your devices, including IoT and entertainment devices. This is the best way to close known security holes and also to get a feel for whether a vendor keeps your device up-to-date. Make sure that the default user name and password are changed on devices, because this is usually the first thing hackers will try. Ask for help if you don't know how to make such changes. Decide which private data you want to keep on connected devices and protect them with encryption or at least a password. That is always better than no protection. Make backups of your data and keep them outside your network to protect against hardware failures or ransomware attacks. You may want to install a separate network inside your home network that keeps some network devices outside the main network. This requires a little more effort and knowledge. The most important advice is to use common sense – and always be aware that everything can be hacked.

Miscellany

A Century ago: 1917

1917 was a fateful year for the world, overshadowed by events which were to mark the rest of the 20th century. Firstly it was the turning point of the Great War, with the United States (reluctantly) entering it on the side of the Allies.

It also heralded the collapse of three great European empires. Like a falling deck of cards it started with the abdication of the Russian tsar Nicolas II, and continued with the "October Revolution" which brought the Bolsheviks to power under Lenin.

In the wave of the defeat of the Central Powers in 1918 revolution brought the fall of its emperor, William II, as well as the collapse of the Austrian-Hungarian Empire.

Not since the French Revolution and the Napoleonic period had the world seen such great geopolitical and social upheavals.



Looking back at these epoch-making events, one may rightly ponder the vicissitudes of life and states, and wonder if the 21st century will bring on a third world war, and social upheaval in its wake.

As Coleridge has written: "If men could learn from history, what lessons it may fetch us."

IE

Message

The Reformation 1517



It was on the 31st of October 1517 that Martin Luther (1483-1546) posted his 95 theses on the

church door in Wittenberg. This was an act of defiance of the Pope and the establishment of the Roman Catholic Church. But leaving aside the doctrinal issues, it also opened the door to a new era of greater freedom of conscience, a more open society and the spreading of secular learning.

The Reformation was to have a huge impact on the world and came to further economic growth, social mobility and improved status of women. Without it our Western society would certainly have developed differently, and would possibly be quite unlike the one we know today.

World Maritime University in Malmö

by *Ita Marguet,*

Malmo is Sweden's third largest city situated in the southern most region of Skane by the Sea. The city centre with its maze of pedestrian streets, offers good shopping facilities, theatres, bars, cafes, restaurants. It has old and modern architecture, art galleries and museums and an outstanding symphony orchestra. Its sports facilities include football, ice hockey, sailing, golf, tennis and horse riding. Although Malmo looks typically Swedish with its parks, historic buildings and canals, it is also very cosmopolitan; around a fifth of its inhabitants were born outside Sweden and there is a complexity of different cultures and languages amongst its citizens.

The International Maritime Organisation (IMO) is a specialised agency of the United Nations established in 1958 for cooperation and exchange of information among governments on matters relating to international shipping. Its headquarters are in London. It established the World Maritime University (WMU) in the City of Malmo. It is considered an international university and has the status of a United Nations institution by its host country, the Government of Sweden. It has affiliate status with the IMO, and the United Nations flag is flown on its mast. It has an international Faculty of professors and associated staff.

World Maritime University (WMU)

In the early 1980s it was recognised within the IMO that there was a shortage of well qualified, highly educated maritime experts, particularly in

the lesser developed nations. Established by an IMO Assembly Resolution in 1983, the aim of WMU is to further enhance the objectives and goals of the Organisation and its Member States around the world through education, research and capacity building to ensure safe, secure and efficient shipping on clean oceans.

In determining its location, the then IMO Secretary-General approached the Swedish Ministry of Transport who welcomed the idea for the university to be based in Sweden to be established in Malmo. With the financial support of the Swedish Government, the City of Malmo, and private donations, WMU was inaugurated on 4 July 1983. It teaches a wide range of maritime and related subjects and also provides distance learning. It has only post-graduate programmes for M.Sc and Ph.D in maritime affairs. An internationally recognised diploma in English as a foreign language is required to enrol in its programmes. In addition it requires completion of a relevant university education and students are expected to have worked in industry for at least five years.

In April 2015 it moved to the historic Old Harbour Master's building, Tornhuset, in the centre of Malmo. It had been completed in 1910 and designed by the eminent Swedish architect, Harald Boklund. An architectural competition was launched to find the best possible design for an extension to Tornhuset. The winning design centred on the concept of the building as an

“urban hinge” linking the historic city centre to the docklands. The new facilities essentially doubled the university floor space. The new wing of the university is a striking red brick building that is set along one of the canals. Its students’ residence provides modern state of the art living, social, study, sports, leisure, and a wide range of other facilities.



Amongst its student clubs, one of the longest established and most active as the worldwide network of WMU support associations is The French Friends of WMU (Association des amis de l'UUMM). In recent years their support has

generously provided an annual prize, le Prix Pierre Leonard awarded to the best female student on the Malmö M.Sc programme, the establishment of the Pierre Houssin Room for doctoral students, and the recent decision to donate an official vehicle to the University.

WMU International Day

On 20 August 2017 over 250 people gathered at the Henrik Smith Residence for the annual International Day celebration that continues to be the highlight of activities and events spread throughout the academic year. Over fifty countries were represented with national dress, cultural presentations and food. Guests included WMU staff, host families, friends and families of the students.

Note: Acknowledgement is given to sources used in this text. It follows a visit to Malmö, Sweden, August 2017 and a text titled **Health and Wellness: Discovering Malmö, Sweden** (August 2017) by Ita Marguet

Wine harvest 2017

Adverse climatic conditions in 2017, including heavy hailstorms and hard frosts in the spring as well as drought in the summer, caused considerable damage to vineyards all over Europe. As a result, most of the wine-growing regions in Europe are expecting a very low harvest for 2017.

The major wine producing countries in the European Union are predicting significant drops in the size of their harvests: Spain expects the harvest to be 16 per cent lower compared to the previous year, France 17 per cent and Italy 21 per cent. Some regions within these countries are expecting reductions even greater than these national averages. For instance Castilla-la-Mancha, a Spanish region, expects the harvest to be 19 per cent lower than last year, whilst Sicilia in Italy expects a decline of 35 per cent.

The situation is not the same across the whole of the EU, with some countries expecting an improvement compared to the previous year. Portugal, for example, is predicting a 10 per cent increase from 2016, while Austria, which suffered also from frost last year, is expecting a 23 per cent improvement. Romania expects 60 per cent

growth, a return to the level of 2013 and an increase of 35 per cent compared to the five-year average production.



Across the whole of the EU, the 2017-2018 wine harvest is currently estimated to reach around 145 million hectolitres, some 22 million hectolitres (minus 14 per cent) lower than the previous year and 5.5 million hectolitres lower than the 2012-2013 campaign, the previous record low harvest of recent years. These initial estimates of harvest size could change as the situation becomes clearer following the actual harvest; EU member states have to provide final figures to the European Commission by 15 March 2018.

Message

The choice of life

As we are entering the new year, we try once again to convince ourselves that we can eat, drink or otherwise consume our way to happiness. Revisiting Dr. Johnson's book "Rasselas" would not be a bad idea, as he reminds us that happiness may just be a little more elusive than we may think.

The young prince Rasselas and his companions avidly seek out competing versions of the good life.. "Hast thou found happiness?" is always the question, "tell me without reserve". They visit a stoic philosopher, a man "who, from the unshaken throne of rational fortitude, looks down on the scenes of life changing beneath him", only to find him, a few days later, inconsolable from the death of his daughter. They seek out the "innocence and quiet" of pastoral but find the hearts of shepherds "cankered with discontent". Wealth provokes the envy of the powerful; the hermit in his cave has "lost so much [and] gained so little".

Samuel Johnson is well known for some gloomy aphorisms. "Human life is everywhere a state in

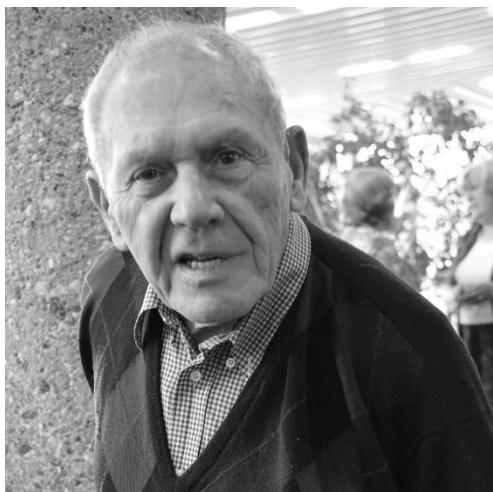
which much is to be endured and little is to be enjoyed". But although Johnson can be disarmingly sharp – as well as wonderfully funny – it is the plot that reveals his heart. The end of this brisk and wonderful tale leaves the reader to reflect on life, and, in the "conclusion, in which nothing is concluded", the four travellers sit out the Nile's inundation diverting themselves with tales of what they have seen.

Is there any final message for us? As the reader you will no doubt form your own opinion. Nature "sets her gifts on the right hand and on the left ... as we approach one we recede from another". A paradox, but we are not left hopeless. For in that inconclusive conclusion, we see a wiser group of friends gathered in seasonal confinement, ready, when the waters recede, to rejoin the stream of life. Accept change; "do not suffer life to stagnate"; avoid taking yourself too seriously – "you are but one atom of the mass of humanity", after all - and learn, in so far as you can, to love your fellow human beings.

In memoriam

Samy KOSSOVSKY

Samy left us on 11 October 2017 after a major emergency surgical operation. He was 87 years old. His funeral was held on 14 October in the intimacy of family and close friends and colleagues.



Samy was a very special person. Remarkably intelligent and cultivated, he had humour and

finesse. He was always exceptionally kind and brought comfort to all those who needed him.

He was a musician and a remarkable pianist, playing the piano with great sensitivity. He was a polyglot and spoke English and Spanish as well as his own mother tongue. He used to say, laughing, that he would learn Chinese when he retired so that he could apply for the post of UN interpreter.

He did his medical studies in Paris before starting his career as a doctor in Strasbourg. He then left for Geneva to join, first, the UN Joint Medical Service and then WHO and ILO.

Over many years Samy Kossovsky, as a member of our Section, has provided advice and written papers on medical issues for publication in *Message*. At the funeral the Bureau of the Section was represented by Mr Narasimhan.

Samy, we are going to miss you so much.

J-J. Chevron

In memoriam

Since the last issue of the *Message*, we have learned with much sadness of the death of the colleagues whose names are recorded below.

The editors and the Bureau of the Section express their sincere condolences to their families:

| | | | |
|--------------------------------|------------|------------------------------|------------|
| AGOSTINONE Edda | 25.08.2017 | GOH Félix | 26.10.2017 |
| AL DAMALUJI Letteria | 08.04.2017 | GRANDCLEMENT Gisèle D. | 01.08.2016 |
| APARU CAVOLI Zoia | 07.12.2016 | GRANNALL Raymond | 17.03.2017 |
| BAKIR Hamdi | 05.08.2017 | GUHA Sunil | 10.07.2017 |
| BAWA Kartar Singh | 06.08.2017 | GUNTHER Marianne | 16.07.2017 |
| BENETE Lucie | 02.05.2017 | HARDMAN ZOETEWEIJ Freda | 04.07.2015 |
| BERAL Jeannine | 01.01.2017 | HETATA Cherif | 22.05.2017 |
| BOCKSTAL Christine | 03.07.2017 | HUSSAIN Afzalunessa | 05.12.2016 |
| BODE Edith | 15.07.2017 | INDERBITZIN Robert | 05.03.2017 |
| BOSSIO ROTONDO Juan Carlos | 27.04.2017 | KABELI Moise | 22.01.2016 |
| BOUSCARLE Jean-Laurent | 29.03.2017 | KEMPENAER P. | 19.12.2016 |
| BOVEE-ROTHENBACH Marion | Jan. 2016 | KOSSOVSKY Samy | 11.10.2017 |
| BURGAN Blanche | 26.04.2017 | LAGERGREN Stina | 25.03.2017 |
| CAIRNS Leslie James | 11.11.2015 | LARRUE Denise | 16.10.2017 |
| CARRÉ Marielle | 12.10.2017 | LIM Marietta Dabue | 23.08.2017 |
| CEFALU Alma Toria | 19.05.2017 | LINDQVIST Ing-Marie Elisabet | 02.12.2016 |
| CERVANTES MORFIN Vicente | 01.03.2017 | LUGO MACIAS Adolfo | 06.06.2016 |
| CHAMBERLIN Ronald E. | 02.10.2016 | MACKINLAY Horacio | 20.04.2017 |
| CHITRUUKROB Phaiboon | 28.07.2017 | MAZRAANI Adib | 16.05.2017 |
| CHOIN Arlette | 15.10.2017 | MORISSEAU Annick Marcelle | 03.03.2017 |
| CHURCHWARD Margaret | 15.09.2016 | MORIZOT Raymonde | 21.10.2017 |
| CISSE Rolland | 24.10.2017 | MORRIS Michael | 22.09.2017 |
| COLIGNON Paul | 20.02.2017 | MUNOZ Manuel | 05.07.2016 |
| CONTAT Geneviève | 25.06.2017 | NOGUES Jeanine | 17.03.2017 |
| CORDOVA Lilia | 14.06.2017 | PAUL Desraj | 16.10.2016 |
| COTTET-DUMOULIN François | 06.09.2017 | PAYRO Roberto | 18.07.2017 |
| CRAPIVINSKY MEIROVICH Catalina | Avril 2017 | PECAUD Jean | --- |
| D'AFGHANISTAN Ehsan Ullah | 28.07.2017 | PHONGMORAKOT Malini | 10.03.2017 |
| D'ALAURO Rose Mary | 22.04.2017 | PRICE Evangeline Ruth | 29.04.2017 |
| DE BLANQUIERE Flora | 12.04.2017 | ROSSELET Yvette | 02.07.2015 |
| DE CABARRUS Aida | 15.11.2016 | SCHREGLE Inge | 10.09.2017 |
| DE VERMES Lorna | 23.12.2016 | SINGH Ram | 21.10.2017 |
| DIA Manuel | 21.08.2017 | SMITH Breda | 13.11.2017 |
| DUGOURD Jean-Louis | 16.11.2017 | SPEICH Claude | 20.05.2017 |
| EKPO Joseph Sampson | 31.01.2017 | STARTL-JANKU Flora | 15.08.2017 |
| EVEN Jean | 19.04.2017 | SUNDIN Bengt | 14.01.2017 |
| FERMAN Olga | 20.12.2016 | THOMAS Julia | 27.02.2017 |
| FERRARA Giovanna | 21.12.2016 | THONON Mathilde | 15.05.2017 |
| FERREIRA DA SILVA Antonio | 02.09.2017 | URAO Takeaki | 28.02.2017 |
| FILLINGER Donald | 04.04.2017 | VAN IMSHOOT Marc | 09.07.2017 |
| FORCIERI BOAGLIO Leda | 31.07.2017 | VEHRLING Ernst Wilhelm Egon | 08.02.2017 |
| GARCIA FERNANDEZ Norberto | 14.08.2017 | VILLANUEVA LUCIA José | 10.02.2017 |
| GAVAGGIO Rosa | 09.10.2017 | Manuel | |
| GONOD Solange | 10.01.2017 | VILLEGENS Maria-Adriana | 06.02.2017 |
| | | VOLATIER Fernand | 21.10.2016 |
| | | WOLLNER Ottilia | 28.04.2017 |